

Mécanisme de soutien aux politiques  
Service MSP Guinée

Rapport d'état des lieux du pays  
sur la Recherche et l'Innovation en  
**GUINÉE**



Mis en œuvre par le Secrétariat OEACP



Financé par l'Union européenne

Publié en Octobre 2023  
par le Secrétariat de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP),  
Rue de l'Aqueduc 118, 1050 Bruxelles, Belgique  
©Secrétariat de l'OEACP

La reproduction du contenu est autorisée, à condition d'en citer la source.  
Reproduction is authorised provided the source is acknowledged.

Cette publication a été produite pour le Secrétariat OEACP avec le support financier de l'Union européenne. Le contenu de cette publication est la seule responsabilité des auteurs et ne peut en aucun cas refléter les opinions du Secrétariat OEACP ou de l'Union européenne.

This publication has been prepared for the OACPS Secretariat with the financial contribution of the European Union. The content of this publication is the sole responsibility of the authors and can in no way be taken to reflect the views of the OACPS Secretariat or the European Union.

Cette publication est disponible en accès libre sous la licence Attribution-NoDerivs 3.0 IGO (CC-BY-ND 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/igo/>).  
La présente licence s'applique exclusivement au contenu textuel de la publication.

**ISBN 978-2-931192-13-9**

**Titre original : Rapport d'état des lieux du pays sur la Recherche et l'Innovation en Guinée**

Toute utilisation de cette publication doit être reconnue en utilisant la citation suivante :  
Secrétariat OEACP, MSP Rapport d'état des lieux du pays sur la Recherche et l'Innovation en Guinée -  
Programme OEACP R&I Mécanisme de soutien aux politiques (MSP), Bruxelles, 2023

Cover design: GOPA Com.

Website: <https://oacps-ri.eu/fr/mecanisme-de-soutien-aux-politiques/>

## OEACP R&I MSP

# Rapport d'état des lieux du pays sur la Recherche et l'Innovation en GUINÉE

### Préparé par le panel d'experts :

M. Alpha Issaga Pallé Diallo  
Mme Stéphanie Abogne

### Préparé en collaboration avec



Mme Diaka Sidibé, MESRSI  
Mme Fatoumata Bah , MESRSI  
Mme Maforé Bangoura , MESRSI  
Mme Aminata Deen Toure , MESRSI  
M. Elhadj Ramadan Diallo , MESRSI  
M. Mamadou Saïdou Bah, MESRSI



M. Alessandro Bello

Octobre 2023



# Table des matières

Liste des figures	G
Liste des tableaux	H
Liste des abréviations	I
Glossaire	J
<b>1 Introduction</b>	<b>1</b>
1.1 Nécessité d'un état des lieux et analyse stratégique de la R&I	1
1.2 L'appui du mécanisme de soutien aux politiques de R&I	1
1.3 Méthodologie et plan du rapport	2
<b>2 Aperçu général</b>	<b>4</b>
2.1 Géographie et société	4
2.1.1 Présentation géographique de la Guinée	4
2.1.2 Caractéristiques démographiques	5
2.1.3 Profil social	7
2.2 Contexte politique	9
2.3 Contexte économique	12
<b>3 Aperçu de la R&amp;I</b>	<b>15</b>
3.1 Principaux indicateurs de R&I	15
3.1.1 Aperçu de l'état de la Science, Technologie et Innovation en Guinée	15
3.1.2 Aperçu de la R&I du système de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	19
3.1.3 Aperçu de la R&I dans les structures relevant d'autres ministères	21
3.1.4 Aperçu de la R&I des entreprises/organisations de la société civile	21
3.2 Profil bibliométrique national	22
3.2.1 Publications scientifiques et citations	22
3.2.2 Brevets, marques et dessins industriels	27
<b>4 Enseignement supérieur et organismes de recherche et d'innovation publics et privés</b>	<b>31</b>
4.1 L'enseignement supérieur et la recherche en Guinée	31
4.2 Les établissements d'enseignement supérieur	33
4.3 Organismes de recherche	35
4.3.1 Structures sous tutelle du MESRSI	35
4.3.2 Organismes de recherche dépendant d'autres ministères	39

<b>5</b>	<b>Ressources humaines en R&amp;I</b>	<b>41</b>
5.1	Ressources humaines dans les structures sous tutelles du MESRSI	41
5.1.1	Personnel enseignant dans les institutions d'enseignement supérieurs (IES)	41
5.1.2	Le personnel de Recherche des IRS et CDI	43
5.2	Ressources humaines dans les autres Ministères	44
<b>6</b>	<b>Gouvernance du système de R&amp;I</b>	<b>45</b>
6.1	Cadre stratégique et juridique	45
6.2	Système national de Recherche et Innovation en Guinée	47
6.3	Structures d'élaboration des politiques	48
6.4	Mise en œuvre des politiques	49
6.5	Financement de la recherche	50
<b>7</b>	<b>Entreprises et entrepreneuriat</b>	<b>52</b>
<b>8</b>	<b>Analyse de l'infrastructure physique de R&amp;I disponible dans le pays</b>	<b>54</b>
<b>9</b>	<b>Inclusivité (genre et savoir autochtones)</b>	<b>57</b>
9.1	Genre	57
9.2	Savoirs autochtones	58
<b>10</b>	<b>Analyse du système de R&amp;I</b>	<b>59</b>
10.1	Forces du système de R&I	59
10.2	Faiblesses	61
10.3	Opportunités	65
10.4	Défis	66
<b>11</b>	<b>Conclusion</b>	<b>69</b>
	<b>Annexes</b>	<b>72</b>
	Annexe A : Références	72
	Annexe B : Tableaux additionnels	74
	B1 IES publiques en 2022	74
	B2 IES privées en 2022	75
	Annexe C : Budget 2023 du MESRSI	76

# Liste des figures

<b>Figure 1</b>	Graphique du spectre de la fragilité de la Guinée au cours de la période 2016-2021	9
<b>Figure 2</b>	Contribution des secteurs au PIB en Guinée	12
<b>Figure 3</b>	Évolution du PIB et des IDE entrants	13
<b>Figure 4</b>	Global Innovation Index Guinea	18
<b>Figure 5</b>	Domaines de recherche dans les institutions guinéennes	19
<b>Figure 6</b>	Nombre de publications scientifiques guinéennes par an de 1958 à 2022	22
<b>Figure 7</b>	Publications scientifiques par type en Guinée	23
<b>Figure 8</b>	Domaines de publication	23
<b>Figure 9</b>	Les cinq premiers partenaires des pays d'Afrique de l'Ouest pour la collaboration scientifique, 2017-2019	24
<b>Figure 10</b>	Collaborations internationales dans la production scientifique (%)	25
<b>Figure 11</b>	Système national de recherche et innovation	47

# Liste des tableaux

<b>Tableau 1</b>	Aperçu de l'état de la Science, de la Technologie et de l'Innovation en Guinée	15
<b>Tableau 2</b>	Classement des pays d'Afrique subsaharienne par publications scientifiques 1996-2022	26
<b>Tableau 3</b>	Demandes et délivrances de brevets à l'OMPI	28
<b>Tableau 4</b>	Nombre de brevets délivrés par technologie 2000-2020	28
<b>Tableau 5</b>	Demandes d'enregistrement de marques et d'enregistrements d'origine guinéenne	29
<b>Tableau 6</b>	Demandes d'enregistrement de dessins et modèles industriels et d'enregistrements d'origine guinéenne	30
<b>Tableau 7</b>	Les grandes étapes de l'histoire de l'éducation et de la recherche en Guinée	32
<b>Tableau 8</b>	Nombre de programmes offerts par domaines d'études dans les IES en Guinée selon le statut d'accréditation	33
<b>Tableau 9</b>	Liste des IRS sous tutelle du MESRSI	36
<b>Tableau 10</b>	Liste des CDI publics	38
<b>Tableau 11</b>	Liste des Institutions et services de recherche sous tutelle d'autres Ministères	39
<b>Tableau 12</b>	Nombre du personnel enseignant des IES publiques et privées en 2020/2021 selon le genre et la nationalité	41
<b>Tableau 13</b>	Nombre de personnel enseignant des IES en 2020/2021 par Diplôme et Statut selon le genre	42
<b>Tableau 14</b>	Personnel des IRS par grades	43
<b>Tableau 15</b>	Personnel de recherche dans les structures sous tutelle d'autres ministères	44
<b>Tableau 16</b>	Aperçu du budget 2023 MESRSI alloués aux structures sous tutelle	50
<b>Tableau 17</b>	Budget 2023 su MESRSI alloués aux structures sous tutelle	51
<b>Tableau 18</b>	Infrastructures disponibles dans les IES publiques selon leur état	54
<b>Tableau 19</b>	Personnel de recherche par genre et domaine de recherche	58
<b>Tableau 20</b>	Liste des IES publiques	74
<b>Tableau 21</b>	Liste des IES privées de Guinée	75
<b>Tableau 22</b>	Budget 2023 du MESRSI	76

# Liste des abréviations

<b>ANAQ</b>	Autorité Nationale d'Assurance Qualité	<b>IST</b>	Information Scientifique et Technique
<b>APIP</b>	Agence de Promotion des Investissements Privés	<b>MESRSI</b>	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
<b>CATI</b>	Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation	<b>MSP</b>	Mécanisme de Soutien aux Politiques
<b>CDI</b>	Centre de Documentation et d'Information	<b>OAPI</b>	Office Africain de la Propriété Intellectuelle
<b>CEDEAO</b>	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	<b>OEACP</b>	Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
<b>CENARPA-G</b>	Centre National de Recherche sur le Patrimoine de Guinée	<b>OMPI</b>	Office Mondial de la Propriété Intellectuelle
<b>CIRD</b>	Centre International de Recherche et de Documentation	<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>DEA</b>	Diplôme d'études approfondies,	<b>ONCQ</b>	Office National de Contrôle Qualité
<b>DESS</b>	Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées	<b>PDEG</b>	Programme Décennal de l'Éducation en Guinée
<b>DGRS</b>	Direction Générale de la Recherche Scientifique	<b>PNDES</b>	Plan National de Développement Economique et Social 2016-2020
<b>EHCVM</b>	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages	<b>R&amp;D</b>	Recherche et Développement
<b>ICH</b>	Indice du Capital Humain	<b>REP</b>	Rapport d'état des lieux du pays sur la Recherche et l'Innovation
<b>IDG</b>	Indice de Développement du Genre	<b>RISTEL</b>	Réseau d'Information Scientifique et Télécommunication
<b>IDH</b>	Indice de Développement Humain	<b>RNIG</b>	Réseau National des Incubateurs De Guinée
<b>IES</b>	Institution d'Enseignement Supérieur	<b>RRP</b>	Rapport de Recommandations Politiques
<b>IMI</b>	Indice Mondial de l'Innovation	<b>SNRI</b>	Système National de Recherche et d'Innovation
<b>IRAG</b>	Institut de Recherche Agronomique De Guinée	<b>VBG</b>	Violences Basées sur le Genre
<b>IRS</b>	Institut de Recherche Scientifique		

# Glossaire

**Science** : poursuite de la connaissance par l'étude systématique de la structure et du comportement du monde physique et naturel et des sociétés. Les scientifiques ou les chercheurs sont les principaux acteurs, souvent organisés et représentés par des académies des sciences, des sociétés professionnelles, des universités et d'autres institutions de recherche publiques ou privées. Les gouvernements ont généralement un ministère responsable qui supervise les politiques scientifiques et des organismes de financement qui gèrent les programmes de recherche.

**Recherche scientifique** : action organisée systématique, critique qui prend naissance par un questionnement scientifique concernant un problème sous investigation dans un objectif de trouver des réponses et de trouver des solutions ou bien de développer des nouvelles théories et connaissances à partir de l'analyse d'un objet de recherche.

**Technologie** : application pratique des connaissances à une fin donnée.

**Innovation** : nouvelle façon de produire, de fournir ou d'utiliser des biens et des services, fondée sur de nouvelles technologies, de nouveaux modèles commerciaux ou de nouvelles formes d'organisation économique ou sociale.

**Système de recherche et d'innovation** : Ensemble d'organisations de réseaux et d'acteurs qui interagissent pour favoriser l'innovation dans un espace donné (pays, région, continent...) ou un secteur d'activité.

# 1 Introduction

## 1.1 NÉCESSITÉ D'UN ÉTAT DES LIEUX ET ANALYSE STRATÉGIQUE DE LA R&I

---

L'état des lieux<sup>1</sup> est la première étape du cycle planification et de gestion. Il permet de (i) disposer d'une connaissance suffisante, pertinente, actualisée sur le site ou le phénomène afin de réaliser son portrait (contexte, caractéristiques, fonctionnement, tendances évolutives) ; (ii) organiser les données de base à analyser pour dégager les responsabilités et identifier les enjeux ; et (iii) comprendre le fonctionnement global du phénomène et identifier les facteurs déterminants pour la gestion.

L'objectif du diagnostic de l'écosystème de recherche en Guinée est de réaliser un état des lieux de la recherche scientifique et de l'innovation et de proposer des axes de recherche à développer pour combler les lacunes apparues. Pour pouvoir élaborer une politique nationale de recherche scientifique et de l'innovation assortie de stratégie et fondée sur des évidences scientifiques, l'analyse de l'état des lieux est incontournable. Un tel diagnostic favorise une procédure d'évaluation fiable, de nature à rendre compte des performances et de l'efficacité du dispositif national de recherche et d'innovation et l'élaboration de la stratégie nationale de recherche et de l'innovation.

## 1.2 L'APPUI DU MÉCANISME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES DE R&I

---

Le présent rapport d'état des lieux du pays sur la Recherche et l'Innovation en Guinée (REP) a été réalisé dans le cadre du mécanisme de soutien aux politiques (MSP) de recherche et d'innovation (R&I) de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes, et du Pacifique (OEACP). Le MSP est une composante essentielle du programme de recherche et d'innovation de l'OEACP, financé par l'Union européenne, qui vise à améliorer la qualité et l'efficacité des systèmes de R&I dans les pays membres de l'organisation. Le MSP offre aux autorités publiques nationales ou régionales

(en charge de la recherche et de l'innovation, et de l'enseignement supérieur) un soutien pratique pour : améliorer la conception et la mise en œuvre de politiques et de stratégies de R&I fondées sur des données probantes ; soutenir le développement des capacités nationales de R&I nécessaires à la transition vers des économies autonomes fondées sur la connaissance ; encourager les possibilités de collaborations entre les institutions de R&I, les entreprises, les universités et les organisations de la société civile, afin de libérer leur potentiel d'innovation.

---

<sup>1</sup> Un état des lieux est une description d'un espace, d'un phénomène ou d'une situation au travers des données disponibles au moment de l'évaluation. Ces données constituent les fondements du plan de gestion.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI) de Guinée a sollicité auprès du Secrétariat de l'OEACP le service du MSP avec pour objectif général de procéder à une évaluation de l'état de la recherche scientifique et de l'innovation en Guinée et de formuler des recommandations pour l'élaboration d'une politique nationale de R&I.

Le Service MSP en Guinée a développé deux produits clés, un diagnostic du système de R&I (le présent rapport REP) et un rapport de recommandations politiques (RRP) spécifiques et concrètes. Ces deux documents seront alors utilisés par le MESRSI pour élaborer et mettre en place la politique nationale de recherche et d'innovation.

### 1.3 MÉTHODOLOGIE ET PLAN DU RAPPORT

---

Le présent document, présente un diagnostic du système de R&I en Guinée. Il est le résultat d'une exploitation de nombreuses sources documentaires et de données, d'une étroite collaboration avec les acteurs nationaux du ministère en charge de la recherche scientifique et de l'innovation qui ont organisé une collecte de données primaires sur l'ensemble du territoire pour les besoins de ce rapport, entretiens réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de ce service MSP, et également de revues critiques et d'enrichissement par de nombreux acteurs du Système national de recherche et d'innovation (SNRI).

Outre la présente introduction, le document comporte les sections suivantes :

- **Aperçu général de l'économie et de la société guinéenne (Chapitre 2)** qui décrit la situation actuelle de la société à travers la mise en revue des indicateurs sur le plan de la population, de l'économie, des finances, de la santé et autres.

- **Un aperçu de la R&I (Chapitre 3).** Cette section présente les principaux indicateurs de R&I en termes de production scientifique, technologique et en innovation. Elle compare également la Guinée à ses pairs de la sous-région ouest africaine et de façon plus générale en Afrique subsaharienne et à l'international.
- **Enseignement supérieur et organismes de recherche (Chapitre 4).** Cette section met en évidence le potentiel de R&I en termes de structures de base de la recherche. Il présente les organismes impliqués dans la recherche et les établissements d'enseignements supérieurs.
- **Ressources humaines en R&I (Chapitre 5).** La section présente le potentiel humain disponible pour la recherche et l'innovation en Guinée en termes de chercheurs dans les structures de recherche, les universités et les étudiants encadrés dans celles-ci.

- **Gouvernance du système de R&I (Chapitre 6).** Cette section dresse une brève présentation des acteurs et structures impliqués dans la recherche et l'innovation ainsi que le cadre de gouvernance global. Elle met également en lumière les politiques mises sur pieds pour porter la R&I dans les différents secteurs de l'économie.
- **Entreprises et entrepreneuriat (Chapitre 7).** Cette section analyse le niveau de transmission des résultats de la R&D au système productif et la capacité à créer des entreprises innovantes. Elle décrit également l'état des lieux de la R&I dans le système productif de façon générale.
- **Infrastructures disponibles en R&I (Chapitre 8).** Cette section examine la capacité en infrastructures technologique et de qualité dont dispose la Guinée pour la mise en œuvre de ses politiques de R&I.
- **Inclusivité (genre et savoir autochtones) (Chapitre 9).** Cette section examine le niveau d'implication des femmes et des minorités dans le système de R&I. Il révèle aussi le niveau de prise en compte des savoirs locaux dans la recherche en Guinée
- **Analyse SWOT (Chapitre 10).** Cette section analyse et synthétise les forces, faiblesses, opportunités et menaces du système de recherche et innovation.
- **Conclusions (Chapitre 11).** Cette section présente les conclusions des travaux, et constitue un point de départ pour la formulation de recommandations pour le système de recherche et innovation en Guinée.

# 2 Aperçu général

## 2.1 GÉOGRAPHIE ET SOCIÉTÉ

### 2.1.1 Présentation géographique de la Guinée

La République de Guinée est un pays côtier avec 300 km de littoral maritime sur l'Atlantique situé en Afrique de l'Ouest. La Guinée est limitée au nord par le Sénégal, au Nord-ouest par la Guinée-Bissau, à l'ouest par l'océan Atlantique, au sud par la Sierra Leone et le Liberia, à l'Est par la Côte d'Ivoire et au Nord-est par le Mali. Le pays couvre une superficie de 245 857 km<sup>2</sup>.

La Guinée dispose de richesses hydrographiques importantes ainsi que d'un potentiel minier considérable. Elle abrite 75% des réserves mondiales de bauxite. En outre, le pays possède des gisements d'or, de diamant, fer de riche qualité (notamment blocs de Simandou), de manganèse, de zinc, de cobalt, de nickel et d'uranium. Ces ressources restent à ce jour très sous-exploitées. L'économie nationale, tiraillée entre développement économique et préservation de l'environnement, est essentiellement portée par les secteurs agricole (qui emploie 80% de la population) et minier (bauxite, diamant, or, fer).

Du point de vue géo-écologique, la Guinée est subdivisée en quatre (04) régions naturelles assez bien distinctes et intérieurement homogènes. Le pays doit cette originalité à son milieu naturel qui se caractérise par des contrastes climatiques, des barrières montagneuses et l'orientation des reliefs qui se combinent pour donner à chaque région des particularités du point de vue climat, sols, végétation et mode de vie des populations. Ces quatre (04) régions naturelles sont la Basse Guinée, la Moyenne Guinée, la Haute Guinée et la Guinée Forestière.

La Basse Guinée est une zone d'intenses activités agricoles (le potentiel des terres

agricoles est de 1,3 million d'hectares, dont 0,38 million de cultivés chaque année). Cette région regorge aussi des potentialités minières (bauxite, fer, calcaire, etc.) dont l'exploitation a donné naissance à de grandes sociétés industrielles telles que : FRIGUIA, la Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG) et la Société des Bauxites de Kindia (SBK) et halieutiques. Cette région couvre 15% de la surface du pays, soit 36 200 km<sup>2</sup>, avec une population de 4 254 434 habitants. La Basse Guinée est le domaine par excellence des cultures vivrières et des cultures commerciales (bananes et ananas). La proximité de l'océan Atlantique favorise la pêche artisanale et l'aménagement de grands ports commerciaux et miniers (Conakry et Kamsar), en plus de nombreux débarcadères tout au long de la côte.

La Moyenne Guinée ou Fouta-Djalon, est une région montagneuse dont les monts Loura (1 538 m) et Tinka (1 425 m) constituent les points culminants. Son climat en fait une zone d'élevage par excellence. Elle couvre 63 600 km<sup>2</sup>, soit 26% de la superficie du pays, avec une population de 2 188 232 habitants. Le potentiel en terres cultivables est de 800 000 ha, dont plus de 450 000 ha sont cultivés chaque année (80 000 ha en tapades). Les tapades et les fonds de vallée présentent des possibilités réelles d'agriculture de rente et d'intensification. Le climat y est doux et de nombreux cours d'eau y prennent leur source (Fleuves Sénégal et Gambie).

La Haute Guinée est une région de plateaux et de savanes faiblement arrosée et propice à l'élevage. Ses plaines alluvionnaires en font une zone à fort potentiel agricole. Son sous-sol est riche en or et diamant, et la pêche continentale y est très pratiquée. Elle couvre 96 700 km<sup>2</sup>, soit 39% du territoire national, avec une population de 2 800 628 habitants en 2016. Le potentiel en terres cultivables est

de plus de 2,7 millions d'ha (100 000 ha de plaines alluviales), dont 400 000 ha cultivées chaque année.

C'est la région la plus aride de la Guinée, mais elle est, cependant, une zone privilégiée de pêche fluviale et favorable à l'élevage. L'exploitation artisanale de l'or et du diamant est une activité traditionnelle des populations de cette région.

La Guinée Forestière est une région à fort potentiel minier, avec les monts Nimba (1 752 m) et Simandou (1 600 m), deux gisements de fer de classe mondiale<sup>2</sup>. Composée d'un ensemble de massifs montagneux, sa végétation est dominée par les forêts primaires. Les pluies réparties tout au long de l'année, favorisent l'agriculture, la sylviculture et à la pisciculture. Son potentiel en terres cultivables est de 1,4 million d'ha, dont plus de 400 000 ha cultivés chaque année. Elle couvre 49 500 km<sup>2</sup>, ce qui correspond à 20% de la superficie de la Guinée, avec une population de 1 989 740 habitants en 2016. Cette région est le domaine des cultures vivrières et des cultures industrielles (café, thé, cacao, palmier à huile, hévéa etc.). La Guinée Forestière est une zone privilégiée de l'exploitation du bois.

Sur le plan administratif, la Guinée fonctionne sur la base d'un système décentralisé. En effet, le pays est divisé en sept régions administratives auxquelles s'ajoute la Ville de Conakry (la capitale du pays) qui jouit d'un statut particulier de collectivité décentralisée. Ces régions sont, par ordre alphabétique : Boké, Conakry, Faranah, Kankan, Kindia, Labé, Mamou et Nzérékoré. Chaque région administrative est constituée de préfectures dont le nombre est variable. La préfecture est le deuxième niveau de découpage. Elle est subdivisée en commune (chef-lieu de préfecture) et sous-préfectures (collectivités rurales). Au

total, il existe 33 préfectures, 38 communes (dont 5 à Conakry) et 303 sous-préfectures. Les communes sont découpées en quartiers tandis que les sous-préfectures sont divisées en districts.

## 2.1.2 Caractéristiques démographiques

La démographie en Guinée peut s'analyser sous le prisme suivant : (i) la structure et les traits caractéristiques de la population guinéenne ; (ii) le profil du dividende démographique ; (iii) la répartition spatiale et l'urbanisation ; et (iv) le profil migratoire national.

### 2.1.2.1 STRUCTURE ET TRAITS CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

La population guinéenne est estimée en 2021 à 13,5 millions d'habitants<sup>3</sup>. Cette population se caractérise par : (i) une proportion de femmes de 52%, avec 64,3% en âge de procréer, et (ii) un taux de croissance annuelle rapide de 2,9%, soit un doublement du nombre d'habitants tous les 30 ans.

L'espérance de vie à la naissance a connu une amélioration notable entre 2014 et 2021, passant de 58,9 ans en 2014 à 61,4 ans en 2021. En ce qui concerne le taux de mortalité infantile, il s'est maintenu aux alentours de 60% entre 2015 et 2021.

La population guinéenne présente une riche diversité culturelle. Les groupes ethniques sont les suivants : Peulhs, Malinkés, Soussous, Koniankés, Guerezés, Toucouleurs, Diakankés, Bagas, Nalous, Mikoforès, Kissis, Tomas, Manons, Konos, Badiarankés, Bassaris, Koniaguis, Landoumas, Lélés, Foulakoundas, Tomamanians, Kourankos et Djallonkés. La majorité de la population est musulmane (85%) et le reste de la population pratique le christianisme (4,3%) et les croyances traditionnelles<sup>4</sup>.

<sup>2</sup> <https://www.nsenerybusiness.com/projects/simandou-iron-ore-deposit/>  
<https://www.mining-technology.com/news/guinea-rio-work-simandou/>

<sup>3</sup> <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL?locations=GN>

<sup>4</sup> <https://mpci.gov.gn/presentation/>

### 2.1.2.2 PROFIL DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE

La population guinéenne est en majorité jeune avec 52% de moins de 18 ans, 64% de moins de 25 ans et 6% de 60 ans et plus<sup>5</sup>. Si cette caractéristique est une opportunité en termes de dividende démographique, elle représente un défi majeur à surmonter pour le système éducatif du pays. Au regard du rythme actuel (de 5,2 millions en 2014 à 8 millions en 2030), la demande potentielle d'éducation<sup>6</sup> augmentera de 54% en 15 ans. Le corollaire de cette caractéristique est l'afflux sur le marché du travail d'un nombre de plus en plus croissant de jeunes auxquels il faudrait trouver de l'emploi, au risque de les laisser s'exposer aux fléaux sociaux tels que le banditisme, la prostitution, la délinquance, l'alcoolisme, etc.

L'extrême jeunesse de la population accroît les rapports de dépendance par rapport à la population en âge d'activité (15-64 ans) ainsi que le poids des investissements sociaux, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'emploi et des loisirs. Le profil pays du dividende démographique indique que les jeunes guinéens entrent tardivement dans l'activité économique : l'âge de début de création du surplus économique se situe à 29 ans, et la fin du surplus survient à 63 ans. La somme des déficits de la jeunesse et de la vieillesse dépasse largement le surplus engrangé par la population active (51% contre 15% du PIB). L'ampleur du déficit global du cycle de vie (LCD) est la conséquence de l'extrême jeunesse de la population.

Le ratio de soutien économique (rapport entre le nombre de producteurs effectifs et le nombre de consommateurs effectifs) est de 41%, soit 41 travailleurs effectifs qui prennent en charge 100 consommateurs. Il en résulte un taux de

dépendance de 81,1%. Quoiqu'apparemment élevé, ce ratio est cependant, légèrement en dessous de celui de l'Afrique subsaharienne (86,0) et des pays à faible revenu (87,0). En 2040, le ratio de soutien économique est estimé à 47% et serait de 50% en 2050, si les conditions sont réunies.

### 2.1.2.3 RÉPARTITION SPATIALE ET URBANISATION

La population est inégalement répartie sur le territoire national : 3 guinéens sur 10 sont installés à Conakry et Kindia, sur à peine 12% de la superficie totale, alors que les régions de N'Zérékoré, Kankan, Faranah et Boké, hébergent 53% de la population sur près de 73% du territoire national. Cette disparité accentue les écarts entre les villes et les campagnes en matière d'accès aux services de base (eau potable, électricité et desserte routière).

L'urbanisation de la Guinée reste faible mais en pleine croissance. Elle est passée de 29% en 1996 à 35% en 2014 avec une prédominance de Conakry qui abrite 46% de la population urbaine, soit plus d'un million d'habitants. Des villes comme Coyah, N'Zérékoré, Kankan et Boké sont des villes secondaires avec entre 200 000 et 300 000 habitants chacune.

### 2.1.2.4 PROFIL MIGRATOIRE

Depuis une dizaine d'années, la migration irrégulière croissante des jeunes vers l'Europe est devenue une source de préoccupation majeure pour les autorités. Historiquement composée d'une population jeune et orientée traditionnellement vers les pays de la sous-région, la mobilité de travail traditionnelle centrée sur la CEDEAO s'est substituée, à partir de 2015, une mobilité irrégulière en direction de l'Europe. Entre janvier et mars 2023, les ressortissants guinéens ont constitué

<sup>5</sup> Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) 2014 :

[https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/INS/rapports\\_enquetes/RGPH3/RGPH3\\_etat\\_structure.pdf](https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/INS/rapports_enquetes/RGPH3/RGPH3_etat_structure.pdf)

<sup>6</sup> La demande potentielle d'éducation concerne la population âgée de 4 à 24 ans.

la deuxième plus grande communauté de migrants illégaux ouest-africains vers l'Europe après la Côte d'Ivoire<sup>7</sup>. Au nombre des facteurs de cette migration, il y a : la pression sociale, la dégradation des conditions de vie des ménages même en zone urbaine, et l'existence de réseaux de proches et d'amis facilitant l'organisation du projet migratoire.

Le pays connaît également des mouvements migratoires internes liés au processus d'urbanisation, particulièrement à Conakry, et à la migration de travail vers les zones minières et industrielles. Les retombées les plus fréquemment mentionnées de l'émigration sont les transferts de fonds et les investissements des Guinéens de l'étranger vers le pays d'origine. En 2015, ces transactions avoisinaient 1,53% du PIB guinéen<sup>8</sup>. Les immigrés présents en Guinée contribuent également à la croissance économique du pays. Ainsi, 54% des migrants de la CEDEAO installés à Conakry ont créé au moins une entreprise (dont 69% sont informelles). Cette création d'entreprises par les migrants de la CEDEAO a généré des emplois, parmi lesquels 69% sont occupés par des Guinéens.

### 2.1.3 Profil social

Le profil social concerne : (i) la dynamique de réduction de la pauvreté, (ii) l'évolution de l'Indice du Développement Humain (IDH), et (iii) l'état du capital humain, dans ses principales dimensions : l'éducation, la santé, la nutrition, la protection sociale et les questions du genre<sup>9</sup>.

#### 2.1.3.1 PAUVRETÉ

Selon les résultats de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) 2018-2019, il y a eu un recul significatif de la pauvreté<sup>10</sup> entre 2012 et 2019. Cependant, sous l'effet de la crise sanitaire de la Covid-19 et de la stagnation de l'activité économique qui s'en est suivie, il est probable que la pauvreté ait augmenté.

La pauvreté est nettement plus prononcée en milieu rural qu'en milieu urbain. Elle est estimée à 55,4% en milieu rural contre 22,4% en milieu urbain. L'extrême pauvreté dans les zones rurales est estimée à 33,4%, contre 4,4% dans les zones urbaines. La profondeur de la pauvreté est également plus importante dans les zones rurales, avec un écart de pauvreté d'environ 16,9%, contre 4,5% dans les zones urbaines. Ces résultats montrent que les pauvres qui vivent dans les zones rurales sont dans une situation plus précaire que celle de leurs homologues urbains. La sévérité de la pauvreté est estimée à 7,0% en milieu rural, reflétant une inégalité modérée parmi les pauvres. Ces différences s'expriment également à l'échelle régionale avec un taux d'incidence de la pauvreté multidimensionnelle plus élevé dans les régions de Labé et Faranah (68,7% et 71,3%, respectivement) tandis que Conakry affiche de loin, le taux le plus faible (16%).

#### 2.1.3.2 DÉVELOPPEMENT HUMAIN

L'Indice de Développement Humain (IDH) de la Guinée s'est établi à 0,466 en 2018 confirmant ainsi la tendance à la hausse dans laquelle, il s'est inscrit depuis 2010. Malgré cette

<sup>7</sup> Organisation Internationale pour les Migrations (mars 2023) : Routes de la migration irrégulière vers l'Europe. Afrique de l'Ouest et du Centre, Janvier-Mars 2023, <https://dtm.iom.int/fr/node/26166>

<sup>8</sup> Données de la Banque Mondiale, <https://data.worldbank.org/indicator/BX.TRF.PWKR.DT.GD.ZS?locations=GN>

<sup>9</sup> Ministère du Plan et de la Coopération Internationale, 2022

<sup>10</sup> La pauvreté monétaire est passée de 55,2% en 2012 à 43,7% en 2019 et l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle, est de 54,3% en 2019 contre 63,4% en 2012

évolution, le pays reste classé à la 174<sup>ème</sup> place sur 189 pays. Une position qui le situe dans la catégorie des pays à « faible développement humain ». <sup>11</sup> En revanche, avec un IDH estimé à 0,282 en 1990, la Guinée a accompli des progrès considérables les trois dernières décennies dans l'amélioration des conditions de vie de la population. L'espérance de vie à la naissance (projetée) a augmenté de 11,6 années, la durée moyenne de scolarisation a augmenté de 1,6 années et la durée attendue de scolarisation a augmenté de 6,5 années. Le revenu national brut (RNB) par habitant a augmenté d'environ 71,2% entre 1990 et 2018.

La Guinée reste en retard par rapport à la moyenne de l'Afrique subsaharienne et aux pays à faible développement humain. Toutefois, l'écart d'IDH de la Guinée avec les pays d'Afrique subsaharienne s'est réduit au fil du temps. Cet écart est passé de 0,078 en 2015 à 0,070 en 2019. Le développement humain en Guinée est assez inégalitaire. En prenant en compte les inégalités, l'IDH de la Guinée s'établit à 0,313 soit une baisse de 34,4%. Le coefficient d'inégalité entre les personnes est de 33,1% en 2019.

### 2.1.3.3 ÉTAT DU CAPITAL HUMAIN

Le potentiel productif à l'âge adulte d'un enfant né en Guinée aujourd'hui, ne peut atteindre que 37% au maximum <sup>12</sup>. Ce résultat, qui est une valeur de l'Indice du Capital Humain (ICH), est en deçà de ce qui est espéré étant donné le PIB par tête du pays. Cette valeur de l'ICH reflète la situation de la Guinée dans les domaines de la santé, de l'éducation et du genre.

Le nombre moyen d'années d'études en Guinée pour les enfants âgés de 18 ans, est de 7 ans pour une durée de scolarité attendue de 14 ans. L'enseignement technique et professionnel ainsi que l'enseignement supérieur

peinent toujours à répondre aux besoins de l'économie. Le niveau de connaissance accumulé dans le système scolaire guinéen par les enfants âgés de 18 ans est relativement faible, avec un score de 408 points sur une échelle de 625 points de performance attendue. La performance du système éducatif est affectée par : (i) les conséquences des grèves des enseignants que sont, les rentrées scolaires tardives, les arrêts de cours fréquents et les pertes d'effectifs, (ii) les disparités entre filles et garçons en matière d'accès et de rétention, particulièrement au niveau secondaire, et (iii) l'impact négatif de la Covid-19 sur la scolarisation des enfants des familles démunies. La conjugaison de tous ces facteurs explique en partie, l'existence d'une main d'œuvre non qualifiée, ce qui constitue un obstacle à la productivité, à une croissance accélérée et à la réduction de la pauvreté.

Au cours de la période 2006-2018, la couverture scolaire mesurée par le taux brut de scolarisation (TBS) est passée de de 91% à 106% au primaire, de 25% à 31% entre 2006 et 2016 avant de baisser à 25% en 2018 pour le secondaire. Ces résultats indiquent que des progrès sont enregistrés dans l'accès universel dans le primaire et une proportion non négligeable d'adolescents grandisse sans avoir atteint ou achevé les cycles d'enseignement du secondaire. En termes de qualité, l'éducation en Guinée est caractérisée par une qualité relativement faible avec un taux d'achèvement de l'enseignement primaire qui s'est déprécié entre 2016 et 2019 (de 68,2% à 54,4%) et une tendance baissière également au premier cycle du secondaire, 31,5% en 2015 contre 17,2% en 2019. À la fin du cycle primaire 55,3% des élèves guinéens n'atteignent pas le seuil de compétence en lecture, et 67,6% en mathématiques. Cette situation affecte plus les zones rurales que les zones urbaines, et plus les filles que les garçons. Sur la même

<sup>11</sup> Programme des Nations Unies pour le développement (2022) : Rapport sur le développement humain 2021/2022

<sup>12</sup> Banque mondiale (2020) : L'Indice du Capital Humain (ICH) de la Guinée en 2020.

période, on note cependant une progression du taux d’alphabétisation des adultes de 15 ans et plus, au niveau national (de 32 à 39,6%), en milieu rural (de 17,6 à 24,4%) et en milieu urbain (de 55,4% à 63,6%). Quant à l’enseignement supérieur, la mise en place d’une autorité en charge de l’assurance qualité (ANAQ) en 2017 devrait permettre d’améliorer les résultats enregistrés et d’améliorer la qualité du capital humain guinéen dans les prochaines années.

Sur le volet sanitaire, l’analyse des performances enregistrées au cours de la période 2016-2020, met en évidence une

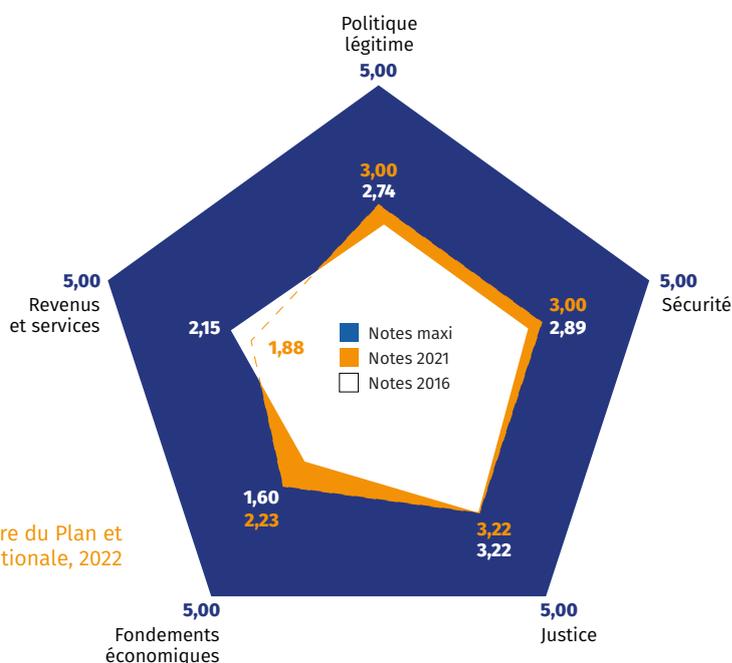
progression globale des indicateurs de santé, due notamment à l’amélioration de la couverture en infrastructures sanitaires, une utilisation accrue des services de santé et la mise en œuvre de politiques volontaristes. Il s’agit en l’occurrence de la gratuité des soins obstétricaux et néonataux d’urgence, le recrutement de nouveaux agents de santé, la rénovation et l’équipement de certains hôpitaux, la création d’équipes d’alerte et de riposte contre les épidémies, la construction de centres de traitement épidémiologique, et la mobilisation des ressources en faveur du système de santé.

## 2.2 CONTEXTE POLITIQUE

La problématique majeure du développement de la Guinée reste sa situation de fragilité<sup>13</sup>. Évaluée selon l’approche du New Deal<sup>14</sup>, la fragilité de la Guinée s’est révélée systémique en raison de son caractère multidimensionnel et de la complexité des facteurs qui l’ont généré. Les scores moyens obtenus par la Guinée, lors des évaluations réalisées en 2016 puis en 2021 sont respectivement de 2,44 et 2,63 sur une échelle de 1 à 5. La fragilité de la Guinée<sup>15</sup> se caractérise par une fragilité de l’État exacerbée par des fragilités dans les domaines politique, économique, sociétal et environnemental, ainsi qu’une fragilité des régions administratives.

Source : Ministère du Plan et de la Coopération Internationale, 2022

**Figure 1**  
Graphique du spectre de la fragilité de la Guinée au cours de la période 2016-2021



<sup>13</sup> Ministère du Plan et de la Coopération Internationale, 2022

<sup>14</sup> Le New Deal est un engagement conclu entre les membres du Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l’État, composé du groupe g7+ formé par 20 pays en situations de conflit et de fragilité, des partenaires au développement et des organisations internationales. L’évaluation de la fragilité selon l’approche du New Deal, se fait sur une échelle de 1 (fragilité extrême) à 5 (absence de fragilité ou résilience).

<sup>15</sup> L’évaluation de la fragilité de la Guinée a été effectuée suivant les cinq (05) Objectifs de Consolidation de la Paix et de Renforcement de l’État ou PSG (Peacebuilding and Statebuilding Goals) à savoir : PSG1 (Politique légitime et inclusive), PSG2 (Sécurité), PSG3 (Justice), PSG4 (Fondements économiques), PSG5 (Revenus et Services).

La fragilité de l'État traduit la difficulté des pouvoirs publics guinéens à établir et renforcer la sécurité des populations, remédier aux injustices et accroître l'accès des personnes à la justice, et gérer les revenus et fournir des services responsables et équitables.

Sur le plan politique, la fragilité de la Guinée se manifeste par l'incapacité du pays à instaurer un dialogue inclusif, à résoudre les conflits de manière pacifique, et à créer un cadre institutionnel stable qui assure l'équilibre des pouvoirs et la participation de tous les acteurs et sensibilités politiques à l'animation de la vie publique.

La Guinée se trouve également dans une situation de fragilité économique élevée, se traduisant par l'incapacité de : (i) gérer efficacement ses potentialités naturelles, (ii) procéder à une allocation judicieuse des ressources productives et organiser l'activité économique, (iii) promouvoir le secteur privé, et (iv) créer des emplois. Au nombre des facteurs explicatifs de la fragilité économique de la Guinée, il peut être cité :

- L'absence de diversification des exportations et leur concentration sur un nombre réduit de pays partenaires (exposant l'économie nationale aux chocs des prix des matières premières et aux retournements de conjoncture dans ces pays) ;
- Le manque de complexité de l'économie guinéenne et ses capacités limitées (en lien avec la prédominance des exportations de bauxite et d'or) ;
- La faible compétitivité des exportations non minières imputable à l'appréciation du taux de change réel (induite par l'accumulation de recettes d'exportations exclusivement minières) ;

- La faible productivité totale des facteurs dans le secteur agricole (en tant que contrainte à la diversification des exportations et à la réduction de la pauvreté dans les zones rurales) ;
- La forte volatilité de l'investissement et sa faible corrélation avec la croissance du PIB par habitant ;
- Un stock d'infrastructures économiques insuffisant et mal entretenu, source de coûts de transaction élevés, et partant, de la faible compétitivité de l'économie guinéenne.

Par ailleurs, la Guinée est loin d'être une société cohésive car l'inclusion sociale, le capital social et la mobilité sociale sont encore insuffisamment promus.

La Guinée se trouve dans une situation de fragilité élevée en matière environnementale. Les risques liés à cette fragilité proviennent : (i) des actions anthropiques, des changements climatiques, des catastrophes naturelles et anthropiques (déforestations, feu de brousse, etc.), des chocs épidémiques, et (ii) surtout de la gouvernance environnementale.

Les changements climatiques sont la dimension de la fragilité environnementale la plus préoccupante du fait de la récurrence des phénomènes climatiques extrêmes, notamment : la hausse des températures, la baisse des précipitations, les perturbations du régime pluviométrique, l'élévation du niveau de la mer, la sécheresse et les inondations issues des eaux continentales.

Le risque des catastrophes naturelles est élevé en Guinée et la fréquence des phénomènes extrêmes a augmenté au cours des trois dernières décennies. Au cours des années 70-80, les facteurs de risques tenaient

à la sécheresse et aux crises humanitaires. Depuis les années 90 d'autres phénomènes climatiques et géologiques comme les inondations, les orages tropicaux, les glissements de terrain et les tremblements de terre sont devenus récurrents. Ce sont ces facteurs qui expliquent le niveau élevé de la fragilité attachée à cette sous-dimension.

S'agissant des chocs épidémiques, la lutte contre la COVID-19 engagée depuis mars 2020, a soumis le système sanitaire guinéen à rude épreuve maintenant ainsi, le pays dans une situation de fragilité élevée.

La fragilité est le trait caractéristique non seulement de l'État, mais également de ses démembrements. Une tournée ministrielle d'immersion dans les sept (7) Régions administratives de l'intérieur du pays, ainsi que certaines Préfectures, a été organisée par le Gouvernement de mai-juin 2022. L'objectif de cette tournée d'immersion était pour le Gouvernement de s'imprégner des réalités et des disparités des régions par rapport à Conakry. Elle a permis de mettre en évidence les facteurs explicatifs ci-après, de cette fragilité :

- Les conflits liés à l'accès à la terre exacerbés par l'absence d'un mécanisme opérationnel et efficace, de gestion du foncier rural ;
- La faiblesse des opportunités d'emploi pour les jeunes et les femmes en lien avec l'absence d'implantation d'une activité structurante par préfecture ;
- La faiblesse des opportunités de création d'auto-emploi ;
- L'inadéquation entre formation et emploi demeure une contrainte forte au développement des régions ;
- La faible diversification des économies régionales, fortement dépendante du secteur agricole, avec des contraintes d'accès au crédit ;
- La dégradation des sols et la déforestation dues aux feux de brousse, à la coupe abusive du bois, à la carbonisation et à l'exploitation artisanale de l'or ;
- L'enclavement des zones de production ;
- La faiblesse de la productivité des exploitations agricoles, pastorales et piscicoles, en lien avec le faible accès aux équipements et intrants ainsi que les perturbations du calendrier agricole dues à la variation du climat ;
- L'ensablement des lits des fleuves et la baisse des rendements de la pêche fluviale ;
- L'insuffisance des unités de transformation des productions agricoles ;
- L'absence, l'insuffisance ou la vétusté prononcée des infrastructures socioéconomiques dont les barrages hydroélectriques du premier régime, les ouvrages de franchissement, les adductions d'eau, certaines écoles et postes de santé. Certains chantiers de barrages hydroélectriques attendus depuis les années de l'indépendance sont à l'arrêt.

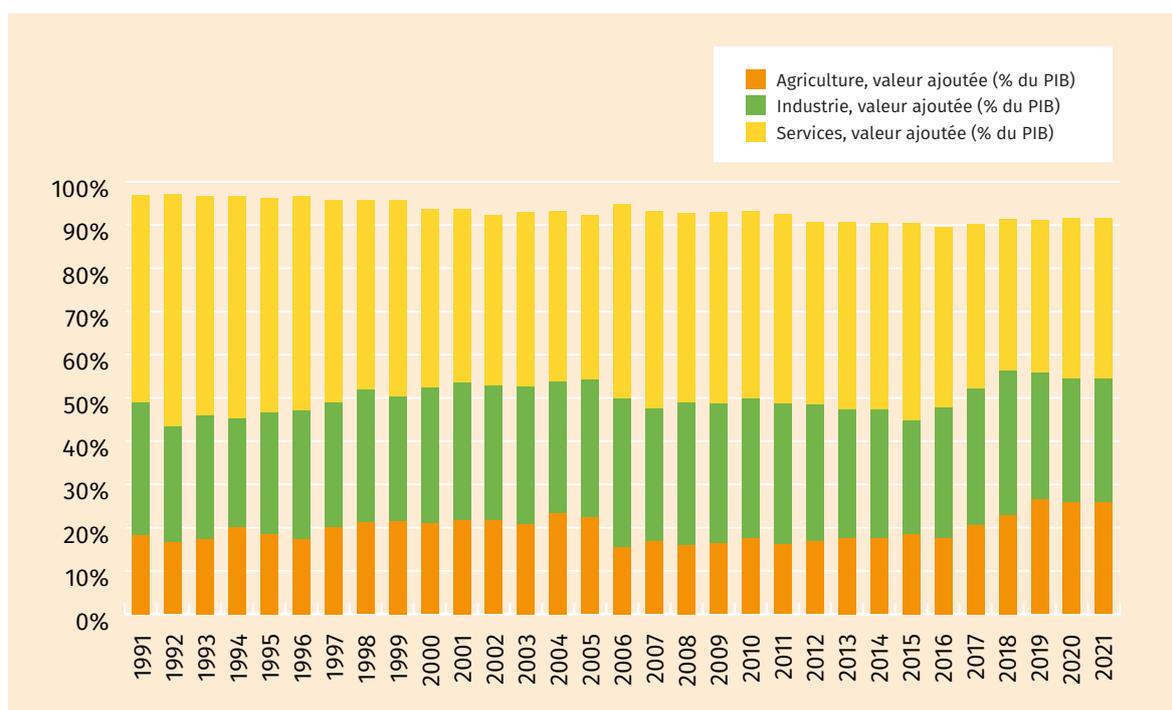
## 2.3 CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Sur le plan économique, face aux divers chocs dont elle a été l'objet, notamment la pandémie d'Ebola, de la COVID-19 et la situation politique du pays, l'économie guinéenne n'a cessé de faire preuve de résilience, fortement soutenue par un secteur minier dynamique.

La structure du PIB guinéen présente un secteur tertiaire prépondérant, et un secteur primaire le moins contributif bien qu'absorbant la plus grande partie de la

population active. La contribution du secteur primaire à la formation du PIB s'est élevée à 25,8% en 2021<sup>16</sup>, le secteur secondaire à 28,5% et le secteur tertiaire a contribué pour près de 46% du PIB et l'agriculture emploie près de 52%<sup>17</sup> de la main d'œuvre totale du pays (voir **Figure 2**). Dans le secteur industriel, le sous-secteur des industries extractives est le plus important moteur dans l'économie nationale, constituant près de 85% en moyenne des recettes totales d'exportations du pays.

**Figure 2 Contribution des secteurs au PIB en Guinée**



Source : Données de la Banque Mondiale, 2022

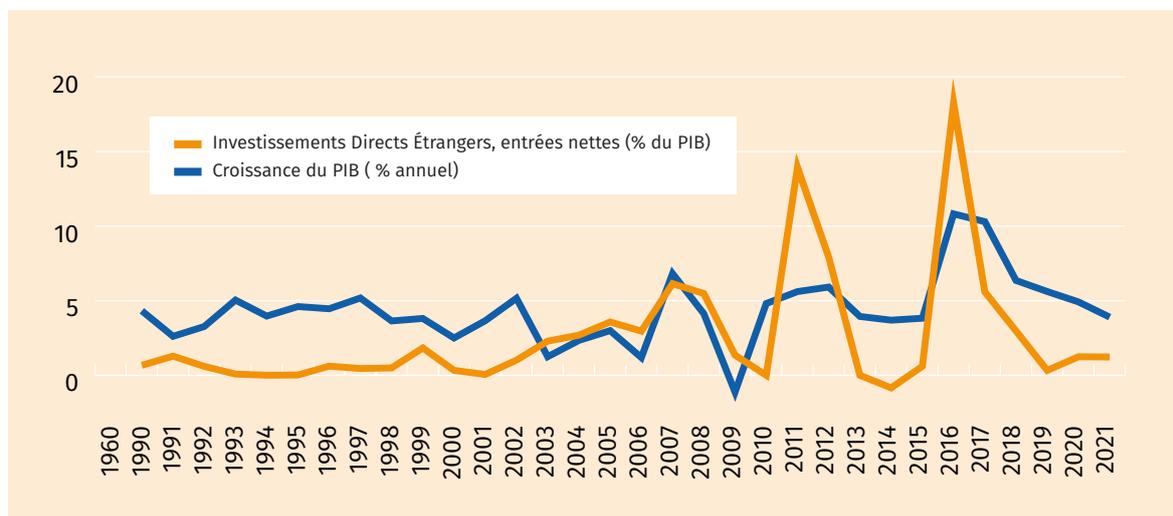
Sur la période 2007-2020, la structure de l'économie guinéenne n'a pas beaucoup changé. Elle dépend largement du commerce (18,3% du PIB) et du secteur minier (13,3% du PIB) qui subissent les contrecoups de l'évolution des prix internationaux. Après

un repli de 3,6% en moyenne sur la période 2011-2015, ce dernier secteur a enregistré une forte hausse de 31,0% sur la période 2016-2020, soutenue par des entrées annuelles moyennes d'IDE de 9,8% du PIB.

<sup>16</sup> Banque mondiale, <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NV.AGR.TOTL.ZS?locations=GN>

<sup>17</sup> Banque mondiale, 2022, <https://www.banquemondiale.org/fr/country/guinea/overview#1>

**Figure 3 Évolution du PIB et des IDE entrants**



Source : Données de la Banque Mondiale, 2022

Des progrès ont été enregistrés dans les secteurs agricole, manufacturier et de la construction, qui ont enregistré respectivement 6,4%, 3,9% et 6,1% de croissance de 2016 à 2020. Cependant, la part des manufactures dans le PIB a baissé, et est estimée respectivement à 9,2% sur 2007-2010, 8,0% sur 2011-2015 et 6,6% sur 2016-2020.

L'agriculture, qui représente près de 60,7% des emplois, contribuait seulement pour 12,6% du PIB en 2019. En plus, le mouvement de la main d'œuvre s'est produit du secteur agricole qui est à faible productivité vers le secteur des services qui est aussi à faible productivité. La part du secteur des services dans l'emploi total a augmenté de 26,3% en 2007 à 33,6% en 2019. En même temps, celle de l'agriculture a diminué de 68,3% à 60,7%. La part du secteur industriel dans l'emploi total a pratiquement stagné passant de 5,5% en 2007 à 5,8% en 2019.

La Guinée est un pays ouvert au commerce extérieur, qui représente en 2021, 90,3%<sup>18</sup> du PIB. Les exportations de biens en 2021 sont composées principalement d'or (56,7%) et de bauxite (36,8%)<sup>19</sup>, reflétant le manque de diversification de l'économie guinéenne. En effet, plus de 94% des exportations guinéennes sont des produits miniers et le pays est devenu depuis 2020, le deuxième producteur mondial de bauxite. Les principaux pays de destination sont l'Inde, la Chine et les Emirats Arabes Unis<sup>20</sup>. Sur la période 2016-2020, la croissance des exportations de biens est en moyenne de 50,0%. En termes monétaires, elles sont passées de 2 456,0 millions dollars USD en 2016 à 8 622,0 millions dollars USD en 2020.<sup>21</sup> L'évolution des exportations totales suit celle des exportations de bauxite et d'or. La production de bauxite est principalement destinée à la Chine. Cette absence de diversification et leur concentration sur un petit nombre de marchés internationaux,

<sup>18</sup> Banque Mondiale, <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/TG.VAL.TOTL.GD.ZS?locations=GN>

<sup>19</sup> Données de l'ITC 2022, calculs de la rédaction

<sup>20</sup> <https://marketanalysis.intracen.org/en>

<sup>21</sup> Banque Mondiale, <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/BX.GSR.MRCH.CD?locations=GN>

expose la Guinée aux chocs des prix des matières premières et aux variations de la demande de ses partenaires commerciaux.

Cependant malgré la hausse de l'exploitation de son secteur minier stimulé par la hausse des prix dans ce dernier, la croissance du PIB estimée à 4,7% en 2022 et 5,6% en 2023 avec un PIB courant estimé à 22 milliards \$US<sup>22</sup>.

Pour la même année (2023), d'après le même auteur, l'inflation est de 11,4%. Le déficit budgétaire est passé de 1.8% du PIB en 2021 à 0.9% en 2022% en 2020<sup>23</sup>. Selon le même auteur, les recettes fiscales sont restées faibles, à seulement 10,6% du PIB. Les recettes fiscales minières sont restées stable à 2,1% du PIB. La dette publique a baissé de 40.4% du PIB en 2021 à 35,3% du PIB en 2023<sup>24</sup>.

---

<sup>22</sup> Direction de l'évaluation des études et de la prospective - Fiche pays Guinée, Février 2023, 8 p.  
En ligne : [file:///C:/Users/hp/Downloads/Fiche%20pays%20GUINEE%20FEV%202023%20\(7\).pdf](file:///C:/Users/hp/Downloads/Fiche%20pays%20GUINEE%20FEV%202023%20(7).pdf).

<sup>23</sup> Banque Mondiale (Mars, 2023) : Guinée - Vue d'ensemble.  
En ligne : <https://www.banquemondiale.org/fr/country/guinea/overview/>

<sup>24</sup> Direction de l'évaluation des études et de la prospective - Fiche pays Guinée, Février 2023, 8 p.  
En ligne : [file:///C:/Users/hp/Downloads/Fiche%20pays%20GUINEE%20FEV%202023%20\(7\).pdf](file:///C:/Users/hp/Downloads/Fiche%20pays%20GUINEE%20FEV%202023%20(7).pdf).

# 3 Aperçu de la R&I

## 3.1 PRINCIPAUX INDICATEURS DE R&I

Le manque de données et d'indicateurs fiables est une problématique commune à tous les pays en développement. En matière de recherche et innovation, la situation est encore plus critique ce qui complexifie l'analyse et l'état des lieux de la science, technologie et l'innovation dans ces économies. A l'instar de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, la Guinée dispose de peu d'indicateurs de R&I. Les principaux indicateurs relatifs aux dépenses en recherche

et développement (R&D) et en ressources humaines en R&I sont indisponibles. Le dernier rapport sur l'état de l'innovation en Afrique<sup>25</sup> illustre parfaitement cette problématique. Sur 55 pays, seuls 23 ont pu fournir des données relatives à la R&D contre 10 pour l'innovation en 2019. Le tableau ci-dessous offre un aperçu de l'état des principaux indicateurs de la Science, de la Technologie et de l'Innovation (STI) en Guinée.

### 3.1.1 Aperçu de l'état de la Science, Technologie et Innovation en Guinée

Tableau 1 - Aperçu de l'état de la Science, de la Technologie et de l'Innovation en Guinée			
	Valeur	Valeur	Valeur année antérieure
<b>Science</b>			
Personnel de R&D (par million d'habitants)	-	-	-
Nombre d'étudiants en doctorat (effectif par million d'habitants)	9,92 <sup>26</sup>	2021	
Inscription dans l'enseignement supérieur (par million d'habitants)	6138,1	2022	-
Ratio du nombre d'étudiants par 100 000 habitants	642	2022	
Taux d'accès à l'enseignement supérieur (%)	6,72 <sup>27</sup>	2022	
Citations scientifiques (par million d'habitants)	12,9	2021	
Publications scientifiques (par million d'habitants)	14	2021	
<b>Technologie</b>			
Utilisation du courrier électronique par les entreprises (%)	58,5	2016	20 (2006)
Proportion de la population utilisant internet (%)	26	2020	
Proportion de la population couverte par la 3G (%)	40	2020	
Proportion de la population ayant accès à l'électricité (%)	44,7	2020	
Techniciens (effectifs par million d'habitants)	-	-	-
Utilisation du site web par les entreprises (%)	19	2016	8,4 (2006)
<b>Innovation</b>			
Entreprises ayant introduit un nouveau produit/service (%)	23,7	2016	-
Entreprises ayant nouvellement introduit une innovation (innovation de procédé) (%)	10,6	2016	-
Entreprises investissant dans la R&D (%)	7,2	2016	-
Dépenses publiques de R&D (%)	-	-	-
Brevets accordés (nombre par million d'habitants) <sup>28</sup>	3,77	2021	

Source : SCIMAGO (2022), World Bank Enterprise Surveys (2022), Banque mondiale, ITU et OMPI (2022).

<sup>25</sup> African Innovation Outlook III

<sup>26</sup> Source : Annuaire statistique du MESRSI 2021-2022

<sup>27</sup> Source : Annuaire statistique du MESRSI 2021-2022

<sup>28</sup> Sur les 51 brevets délivrés en 2021, seuls 3 ont été émis par des résidents en Guinée. Les 48 autres brevets ont été émis par des Guinéens auprès d'un pays étranger.

La recherche et l'innovation en Guinée est portée par le secteur public et le budget de l'État est la principale source de financement des activités de recherche. Cependant, les montants des subventions alloués aux centres et institutions de recherche pour les activités de recherche s'avèrent faibles voire inexistantes. Les partenaires techniques et financiers constituent la deuxième source de financement de la recherche, selon les résultats de l'enquête d'état des lieux commanditée par le MESRSI. Les laboratoires et centres de recherche génèrent aussi des fonds propres qui sont réinjectés dans le financement de la recherche et l'innovation et les centres de documentation et d'information reçoivent également des dons pour le financement de leurs activités de R&D. Toutefois, les budgets alloués à la recherche dans les institutions publiques excèdent rarement la barre de 2 milliards de francs guinéens soit 214 585,07 euros<sup>29</sup>.

Dans le domaine de la science, la Guinée a un des taux les plus faibles d'étudiants inscrits au doctorat dans la sous-région ouest africaine, avec 9,92 étudiants par million d'habitant inscrits au doctorat en 2022, contre 407 pour le Sénégal en 2015. Cette situation traduit un très faible développement de la capacité scientifique dans le pays. De même, l'absence de données sur l'effectif des personnes engagées dans les activités de recherche et développement ne permettent pas d'estimer le stock actuel de la capacité scientifique dans le pays. Les inscriptions dans l'enseignement supérieur sont en baisse régulière depuis l'année académique 2016/2017, passant de 101410 étudiants inscrits à 82 864 pour l'année académique en 2021/2022.

Le ratio du nombre d'étudiants par 100 000 habitants, très en dessous de la norme fixée

par l'UNESCO qui est de 2 000 étudiants pour 100 000 habitants, est en forte baisse passant de 904 en 2018 à 642 en 2022. Les statistiques de productions scientifiques montrent cependant une nette évolution positive dans le profil scientifique du pays. Le ratio de citations scientifiques par millions d'habitant est passé de 6 en 2020 à 12 en 2021.

Les indicateurs principalement utilisés pour mesurer le niveau de développement technologique dans l'économie sont l'infrastructure, le capital humain et l'usage de la technologie. A ce niveau, la Guinée enregistre également des scores assez faibles comparativement à la moyenne en Afrique subsaharienne. En 2020, seulement 44,7% de la population guinéenne a accès à l'électricité contre 70% au Sénégal et 85,9% au Ghana. L'accès à l'électricité demeure un préalable pour faciliter et accélérer un développement technologique durable et est utilisé comme variable proxy de la qualité de l'infrastructure physique disponible. De même, le taux de couverture par le réseau mobile 3G (exprimé en pourcentage de la population couverte par au moins le 3G) est de 40% et traduit également la qualité de l'infrastructure technologique du pays. Les données sur nombre de techniciens par habitant, utilisée pour mesurer l'indicateur relatif au capital humain, ne sont pas disponibles pour la Guinée. En termes d'usage de la technologie, 58,5% des entreprises guinéennes ont affirmé utiliser le courrier électronique pour leurs échanges avec clients et fournisseurs, contre 20% en 2006 et 19% d'entre elles ont des sites web. La population guinéenne est confrontée à un défi majeur en matière de connectivité, car seulement 26% d'entre elle a accès à internet. La moyenne de l'Afrique subsaharienne s'établit à 29%, contre 58% au Ghana, 43% au Sénégal, 36% au Nigeria et 38% au Cameroun<sup>30</sup>.

<sup>29</sup> Rapport d'états des lieux de la recherche scientifique et de l'innovation en Guinée, MESRSI 2023 et budget 2023 du MESRSI.

<sup>30</sup> Banque Mondiale 2022,

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/IT.NET.USER.ZS?end=2020&locations=GN-GH-SN-NG-CM-ZG&start=1990>

Les principales mesures utilisées pour évaluer l'état de l'innovation sont les dépenses en R&D, la R&D du secteur privé, la capacité d'innovation des entreprises et les brevets qu'une économie est capable de produire. Les pays africains se sont engagés à allouer 1% de leur PIB au financement des activités de recherche et développement, conformément à la recommandation de l'Union Africaine et aucun pays n'a encore atteint cet objectif<sup>31</sup>. Malgré l'absence de données consolidées sur les dépenses totales en recherche et développement en Guinée, le secteur privé guinéen participe à la dépense avec 7,2% des entreprises qui financent des activités de recherche et développement, principalement les grandes entreprises. Aussi, 10,7% des entreprises ont introduit une innovation de procédé en 2016 et 23,7% ont introduit un nouveau produit ou service sur le marché la même année. Toutefois, la part des exportations manufacturières à moyenne-haute technologie (MHT) ne représente que 1% des biens manufacturés exportés<sup>32</sup>. Selon l'INS (2022)<sup>33</sup>, l'indice de production industrielle (IPI) de la Guinée est passé de 116,7 au quatrième trimestre 2021 à 127,6 au premier trimestre 2022, soit un accroissement de 9,4%. De 2019 au premier trimestre 2022, l'IPI a connu une forte augmentation passant de 100,0 à 127,6. La production industrielle en hausse de 68% au 1er trimestre 2022. Enfin en 2021, la Guinée a obtenu 51 brevets soit 3,77 brevets par millions d'habitants contre 425 en Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau (17), Liberia (1), Mali (157) et Sénégal (119).

Selon le classement 2022 de l'indice mondial de l'innovation (IMI) de l'OMPI, la Guinée occupe le dernier rang<sup>34</sup> sur 132 économies classées et le dernier rang sur les 27 pays d'Afrique subsaharienne figurant dans ce classement. Elle perd ainsi deux places par rapport au classement de 2020 et 2021 où elle occupait le 130<sup>ème</sup> rang<sup>35</sup>. On observe également une chute dans le classement relatif aux résultats d'innovation (128<sup>ème</sup> en 2022 contre 122<sup>ème</sup> en 2020) et aux ressources allouées à l'innovation (131<sup>ème</sup> en 2022 contre 128<sup>ème</sup> en 2020)<sup>36</sup>, qui sont les deux principales catégories d'analyse de cet indice, ce qui traduit une dégradation des capacités globales d'innovation dans le pays. Celles-ci sont en dessous des performances attendues par rapport au niveau de développement de la Guinée.

Une évaluation de la performance de la Guinée dans les différents domaines couverts par cet indice (7 au total) fait ressortir une performance acceptable dans le domaine des institutions et de la performance des entreprises, avec respectivement le 95<sup>ème</sup> et le 109<sup>ème</sup> rang, contre et 121 en 2021 et une situation moins reluisante en matière de capital humain et recherche où elle occupe le dernier rang. Toutefois, les scores guinéens restent inférieurs à la moyenne régionale (Afrique subsaharienne) dans tous les piliers. Le graphique ci-dessous présente le classement de la Guinée pour chacun des domaines de l'indice.

31 UNESCO (2021) UNESCO Science Report: The Race Against Time for Smarter Development.

32 Politique industrielle de Guinée

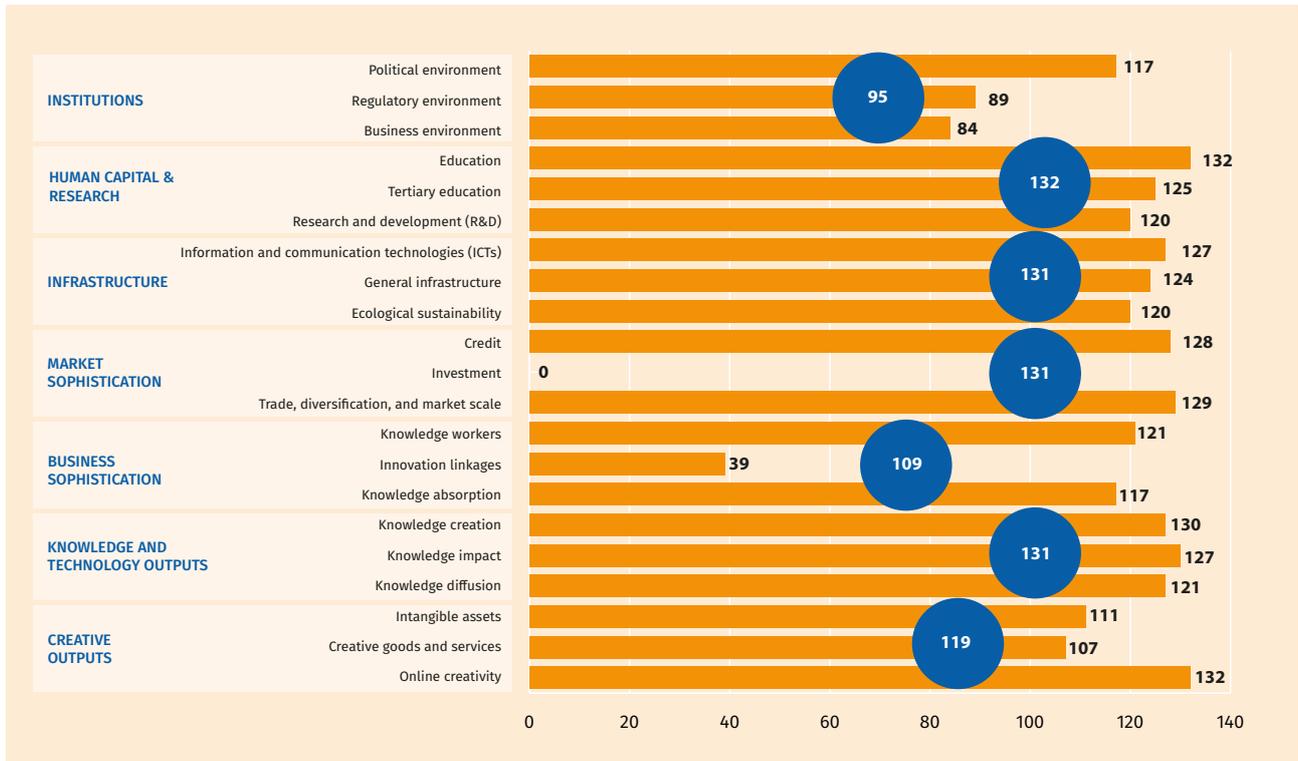
33 Institut National de la Statistique : INS (2022) : Annuaire statistique 2021. MINS, Ministère du Plan et de la Coopération Internationale, Guinée, 289 p.

34 [https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo\\_pub\\_2000\\_2022/gn.pdf](https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo_pub_2000_2022/gn.pdf)

35 [https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo\\_pub\\_2000\\_2022/gn.pdf](https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo_pub_2000_2022/gn.pdf)

36 L'analyse de l'évolution de la Guinée dans le classement est à prendre avec réserve car le calcul de l'indice a subi une modification.

**Figure 4 Global Innovation Index Guinea**



Source : OMPI, 2022

En termes de performance d'entreprise, la bonne performance de la Guinée est entièrement portée par le sous indicateur « innovation linkages » où elle occupe le 39<sup>ème</sup> rang, une nette évolution par rapport à l'année précédente où elle occupait la 44<sup>ème</sup> position dans le classement. Elle enregistre également un très bon score relativement à la collaboration Université-Entreprises en R&D, où elle se classe au 54<sup>ème</sup> rang mondial. En effet, une bonne collaboration entre le monde académique et l'industrie permet des gains de productivité et de compétitivité importants à la fois à travers

l'utilisation des résultats de recherche dans les processus de production, mais aussi en permettant au monde universitaire de travailler sur des problématiques pertinentes pour le secteur productif. En comparaison avec les autres pays d'Afrique de l'Ouest, la Guinée est un des meilleurs élèves en la matière.

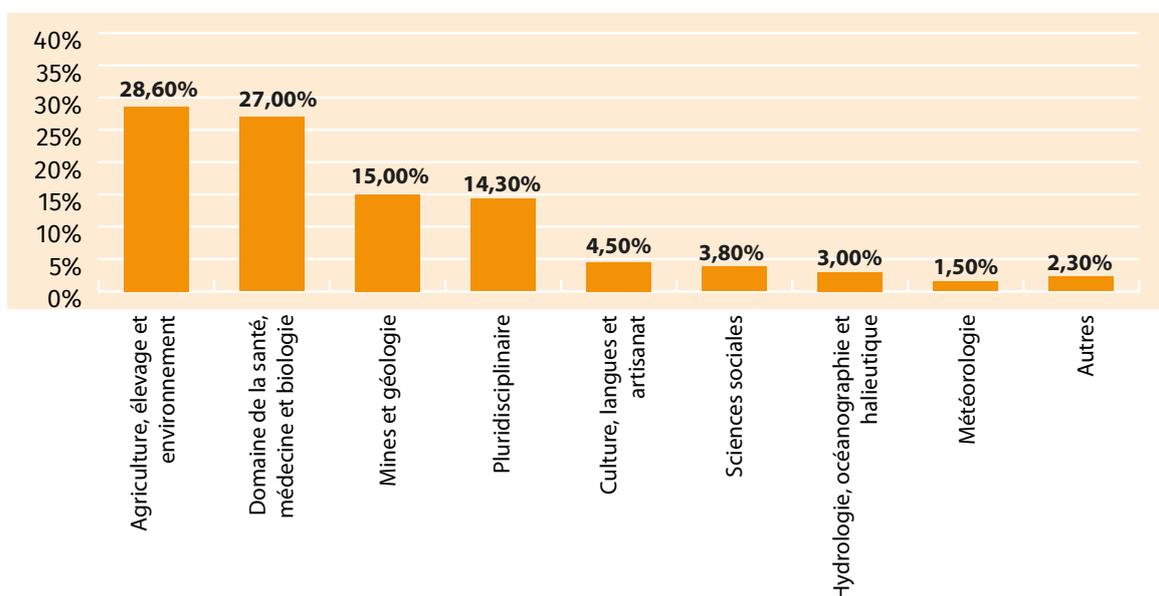
Concernant le pilier institutionnel, la Guinée performe mieux dans le domaine de l'environnement des affaires (84<sup>ème</sup> place) et le cadre réglementaire (89<sup>ème</sup> position), notamment en termes de politiques facilitant les affaires.

### 3.1.2 Aperçu de la R&I du système de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Selon le dernier annuaire statistique de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique<sup>37</sup> la Guinée compte 23 institutions de recherche scientifique dont une de type privé. Cependant, selon les résultats de l'enquête d'état des lieux commanditée par le MESRSI<sup>38</sup>, le pays dispose de 75 laboratoires et centres de recherche<sup>39</sup> dont 54 sont de type public et 21 de type privé. Il y a également 60 services d'innovation et de recherche (respectivement 19 et 41). Le graphique ci-dessous (figure 5) présente les principaux domaines de recherche dans les institutions guinéennes.

Les principaux domaines de recherche publique sont l'agriculture, l'élevage et l'environnement (environ 28,6% des institutions) suivis de la recherche dans le domaine de la santé, médecine et biologie (27%). Le troisième plus important domaine de recherche est celui des mines et de la géologie qui occupe environ 15% des institutions de recherche. Il est intéressant de noter que seulement 14,3% des structures ont déclaré être activement engagées dans la recherche pluridisciplinaire, soulignant ainsi un besoin d'encourager davantage de collaborations interdisciplinaires. Les autres domaines de recherche sont sous-représentés, notamment la culture, les langues et l'artisanat (4,5%), les sciences sociales (3,8%), l'hydrologie, l'océanographie et l'halieutique (3%), la météorologie (1,5%), etc.

**Figure 5** Domaines de recherche dans les institutions guinéennes



Source :

Données secondaires issues du rapport d'états des lieux de la recherche scientifique et de l'innovation en Guinée, MESRSI 2023, traitement par les auteurs

<sup>37</sup> Annuaire statistique 2021-2022 du MESRSI

<sup>38</sup> Rapport intérimaire d'état des lieux de la recherche scientifique et de l'innovation en Guinée, MESRSI 2023

<sup>39</sup> Exploitation des résultats d'enquête réalisées par le consultant national en charge de l'état des lieux de la recherche scientifique et de l'innovation en Guinée commanditée par le MESRSI

Les institutions de recherche scientifique de type privé exercent principalement dans la recherche minière, traduisant ainsi le caractère prépondérant du secteur minier dans l'économie guinéenne. On dénombre 7 centres de documentation et d'information (CDI) qui mènent également des activités de recherche. Il s'agit principalement des CDI publics sous la tutelle du MESRSI. Les autres entités de documentation et d'information sont des bibliothèques d'usage général, situé principalement dans les institutions d'enseignement supérieur et les centres de recherche scientifique. Les domaines de recherche sont divers et variés, avec une prédominance de la recherche environnementale.

En analysant l'accès à l'information scientifique, au regard de la disponibilité de la documentation et du point de vue des chercheurs, des étudiants, des professionnels et du grand public, on constate qu'en Guinée la R&I fait face à deux (2) grands défis, à savoir : (i) la disponibilité et l'organisation de l'information scientifique et technique (IST), et (ii) l'accès à l'information scientifique numérique.

La disponibilité et l'organisation de l'information scientifique et technique (IST) dans les Institutions d'Enseignement Supérieur (IES), les Instituts de Recherche Scientifique (IRS) et CDI, est un défi pour les chercheurs, les étudiants, les professionnels et le grand public. En effet, les CDI et les bibliothèques des IES et IRS disposent peu de documents et quand ils existent, ils sont anciens.

L'évolution du numérique a induit des changements dans l'accès et l'utilisation de la documentation et de l'IST par conséquent. L'accès à la documentation scientifique et

technique numérique est un autre défi à relever pour le système de la recherche scientifique de la Guinée tant sur le plan de la logique individuelle et que celle collective. Cependant le développement du numérique devait jouer un rôle déterminant dans le développement des IES, IRS et CDI.

D'autres défis non les moindres interpellent l'écosystème de R&I guinéen. Ces défis sont liés aux enjeux soulevés par la littérature scientifique comme l'article de Da Sylva intitulé « Les données et leurs impacts théoriques et pratiques sur les professionnels de l'information » paru chez Érudit. Da Sylva (2017)<sup>40</sup> souligne que dans l'acquisition et la gestion des données (mégadonnées ou big data, données de recherche, etc.), des enjeux pratiques, éthiques ou juridiques, technologiques, épistémologiques et économiques sont à prendre en considération.

Les activités de R&I dans les institutions d'enseignement supérieur en Guinée se déroulent principalement dans le secteur public. Les universités privées ne sont pas engagées dans la recherche et l'innovation selon les résultats de l'enquête d'état des lieux<sup>41</sup>, bien qu'étant supérieur en nombre aux IES publiques. En effet, la Guinée compte 44 IES dont 18 publiques y compris un centre itinérant). Les laboratoires didactiques installés dans les universités sont les principaux organismes impliqués au quotidien dans la recherche et l'innovation dans les thématiques contingentes aux domaines de recherche prioritaires de leur tutelle. Il s'agit principalement de recherche fondamentale et appliquée et de développement expérimental. Les activités de recherche et développement sont également effectuées

<sup>40</sup> Da Sylva, L. (2017). Les données et leurs impacts théoriques et pratiques sur les professionnels de l'information. *Documentation et bibliothèques*, 63(4), 5-34. <https://doi.org/10.7202/1042308ar>

<sup>41</sup> Rapport intérimaire d'états des lieux de la recherche scientifique et de l'innovation en Guinée, MESRSI 2023

pour le compte d'autres entités (centres de recherche publique et secteur privé), ce qui traduit l'existence d'une collaboration active entre la recherche universitaire et l'industrie. En termes d'innovation, il s'agit principalement d'amélioration de procédés et de produits mis en œuvre par une infime partie des IES guinéens.

### **3.1.3 Aperçu de la R&I dans les structures relevant d'autres ministères**

L'industrie minière constitue un important pilier de l'économie guinéenne et le principal domaine de recherche et innovation du secteur privé (12 des 17 institutions de recherche sous tutelle du ministère en charge des mines sont de type privé).

Au vu de ses spécificités et de son importance pour la réduction de la pauvreté et son potentiel d'emploi, le secteur agricole est un important secteur de recherche scientifique en Guinée. Selon l'UNESCO, en 2017, 0,03%<sup>42</sup> du PIB Agricole a été consacré aux activités de recherche et développement. Cependant, les informations concernant les dépenses allouées à la R&D dans ce sous-secteur important de l'économie ne sont pas disponibles à l'heure actuelle, limitant ainsi notre compréhension de la situation dans ce contexte précis.

Le principal acteur de la recherche publique en agriculture est l'Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG), établissement public à caractère scientifique, placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et doté de la personnalité morale, de l'autonomie financière et de gestion. L'IRAG mène des recherches sur les productions végétales, animales, forestières et piscicoles et leurs

transformations agroalimentaires et agroindustrielles. Une évaluation assez exhaustive du sous-secteur primaire révèle la présence d'une quinzaine de centres de recherche, 10 services dédiés à l'innovation et 2 centres de documentation et d'information sous tutelles des ministères en charge des différentes thématiques, témoignant de l'étendue et de la diversité des acteurs impliqués dans ce domaine.

La Guinée est également active dans la recherche et l'innovation dans le domaine médical et de la santé en général avec 10 centres ou laboratoires de recherche et 10 services de recherche et d'innovation. De même, la recherche dans ce secteur est essentiellement portée par le gouvernement.

### **3.1.4 Aperçu de la R&I des entreprises/ organisations de la société civile**

La R&I est encore à l'état embryonnaire dans les entreprises et les organisations de la société civile guinéennes. Dans le secteur privé, les activités de recherche et d'innovation se déroulent exclusivement dans le secteur des industries extractives, notamment par les sociétés multinationales évoluant dans le domaine minier. Pour rappel, 85% des recettes d'exportation du pays proviennent des ressources minières dont le pays est immensément doté. Pour les organisations de la société civile, les activités de recherche et innovation sont pratiquement inexistantes ou peu visibles. Il existe cependant un réseau national des incubateurs de Guinée (RNIG), qui rassemble en une faitière les principales structures d'accompagnement et de soutien à l'entrepreneuriat et à l'innovation.

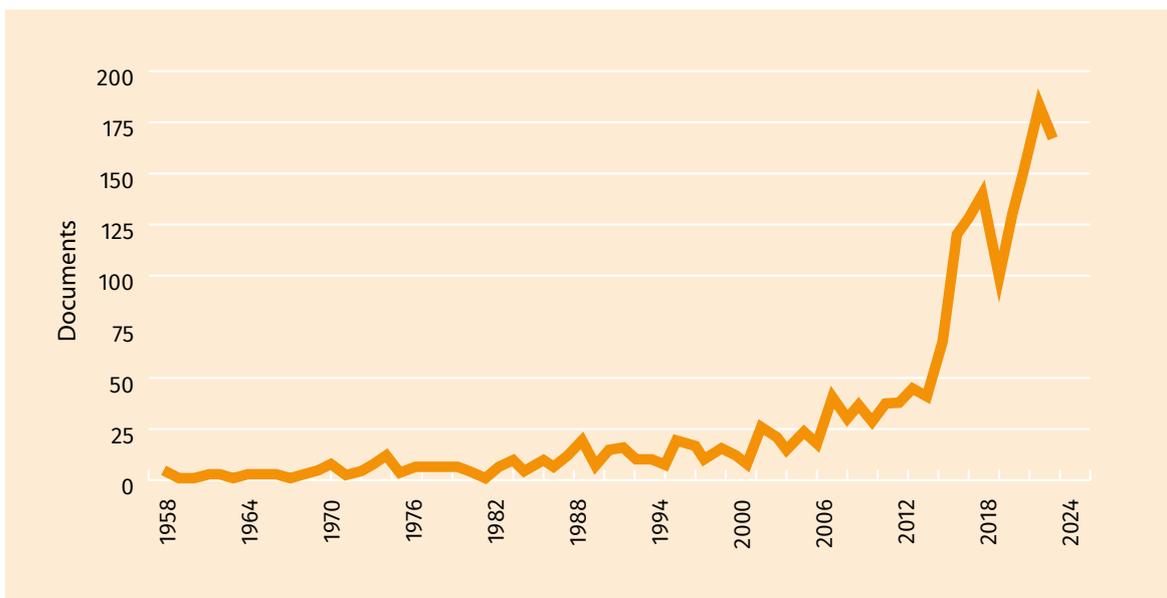
## 3.2 PROFIL BIBLIOMÉTRIQUE NATIONAL

### 3.2.1 Publications scientifiques et citations

La présente analyse du profil bibliométrique de la Guinée est essentiellement basée sur les données de Scopus. Elle a pour objectif de donner un aperçu des principales publications scientifiques des chercheurs et institutions de recherche scientifique guinéens ainsi que d'autres indicateurs bibliométriques pertinents. Ces données sont constituées de documents scientifiques produits par des auteurs ou groupes d'auteurs dont au moins un est affilié à un organisme ou centre de recherche basé en Guinée sur la période 1958-2022. Sont donc inclus tous les documents scientifiques publiés en collaboration avec des chercheurs issus d'organismes de recherche régionaux ou internationaux.

Le graphique ci-dessous (**Figure 6**) présente l'évolution de la production scientifique guinéenne depuis 1958. Ce sont 1894 documents scientifiques de toutes catégories (articles, notes, chapitres de livre, revue, article de conférence, lettre, note, erratum, livre, éditorial, etc.) qui ont été produits et publiés. Le graphique montre que depuis les années 2010, la production scientifique s'est considérablement accrue, notamment due à la contribution importante réalisée dans le domaine de la santé, après l'épidémie de la maladie à virus Ébola.

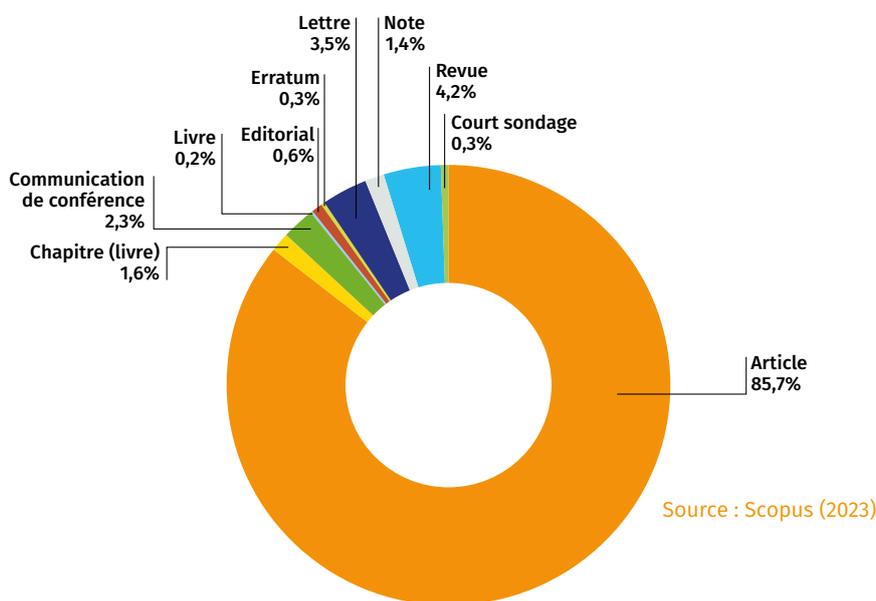
**Figure 6** Nombre de publications scientifiques guinéennes par an de 1958 à 2022



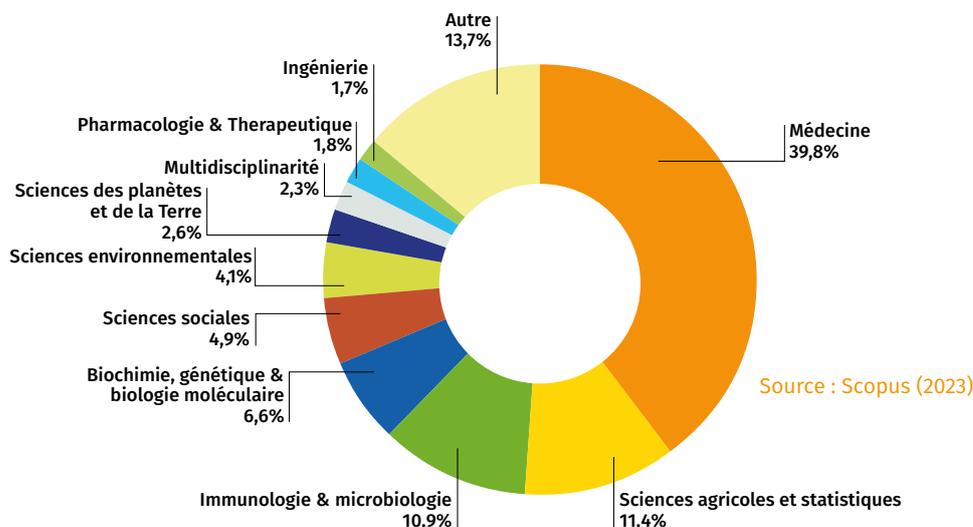
Source : Scopus (2023)

Le type de publications le plus répandu est l'article scientifique avec 85,7% du volume de publications, suivi des revues (4,2%) (Figure 7). En termes de domaine de recherche, la médecine arrive en tête avec 39,8% du volume des publications, suivie des sciences biologiques et agricoles (11,4%), immunologie et microbiologie (10,9%) (cf. Figure 8). Cela traduit une importante activité des chercheurs guinéens dans le domaine de la santé. Toutefois, les domaines ne sont pas mutuellement exclusifs et plusieurs domaines peuvent être identifiés dans un seul article.

**Figure 7 Publications scientifiques par type en Guinée**



**Figure 8 Domaines de publication**



Une analyse approfondie des domaines de publications révèle une prépondérance des sujets liés aux sciences de la santé, par rapport aux autres domaines scientifiques. L'intensité de publication dans le champ scientifique de la santé est par conséquent plus élevée que dans les autres sciences. Ainsi, ce sont 1156 documents référencés dans le domaine de la médecine, 328 indexés sciences biologiques et agricoles et 328 dans l'immunologie et la microbiologie.

La plupart des articles scientifiques sont publiés dans les journaux de médecine et sciences de la santé, notamment Plos Neglected Tropical Diseases (44 Documents), Emerging Infectious Diseases et Pan African Medical Journal (34), the Lancet et Plos One (30).

Cet accroissement de la productivité scientifique, tiré par le domaine des sciences médi-

cales dans le pays est fortement corrélé aux crises récentes qui ont impacté le pays, notamment l'épidémie Ebola<sup>43</sup>. L'intensité de publication a augmenté de près de 50% par an sur la période 2013-2016. Par ailleurs, la Guinée figure dans le top 10 mondial<sup>44</sup> des pays pour la croissance des publications scientifiques sur les virus nouveaux ou réémergents sur la période 2011-2019.

Le centre d'affiliation le plus représenté, selon la source des données analysée, est l'Université Gamal Abdel Nasser de de Conakry (UGANC) et ses démembrements avec plus de de 400 documents scientifiques référencés. En termes de co-publication, les 5 plus grands partenaires en termes de collaboration scientifique de la Guinée sont, par ordre d'importance, la France, les États-Unis d'Amérique, le Royaume Uni, la Belgique et la Suisse<sup>45</sup>, comme indiqué dans la **figure 9** ci-dessous.

**Figure 9** Les cinq premiers partenaires des pays d'Afrique de l'Ouest pour la collaboration scientifique, 2017-2019

	1 <sup>st</sup> collaborator	2 <sup>nd</sup> collaborator	3 <sup>rd</sup> collaborator	4 <sup>th</sup> collaborator	5 <sup>th</sup> collaborator(s)
<b>Benin</b>	France (403)	USA (233)	Belgium (172)	UK (155)	Germany (151)
<b>Burkina Faso</b>	France (484)	USA (318)	UK (265)	Germany (190)	Ghana (163)
<b>Cabo Verde</b>	Portugal (63)	Spain (28)	Brazil (23)	UK (18)	USA (16)
<b>Côte d'Ivoire</b>	France (502)	USA (217)	Switzerland (163)	UK (152)	Germany (146)
<b>The Gambia</b>	UK (339)	USA (180)	South Africa (82)	Netherlands (75)	Australia (74)
<b>Ghana</b>	USA (1 422)	UK (1 016)	South Africa (699)	China (631)	Nigeria (459)
<b>Guinea</b>	France (117)	USA (102)	UK (79)	Belgium (66)	Switzerland (52)
<b>Guinea-Bissau</b>	Denmark (98)	UK (51)	Portugal (38)	USA (24)	Sweden (23)
<b>Liberia</b>	USA (150)	UK (55)	Nigeria (44)	Ghana (39)	Germany (36)
<b>Mali</b>	USA (314)	France (232)	UK (162)	Burkina Faso (126)	Kenya (103)
<b>Niger</b>	USA (129)	France (122)	Burkina Faso (75)	UK (73)	Senegal (66)
<b>Nigeria</b>	South Africa (2 765)	USA (2 122)	Malaysia (1 939)	UK (1 890)	India (819)
<b>Senegal</b>	France (862)	USA (442)	UK (227)	South Africa (146)	Germany (139)
<b>Sierra Leone</b>	USA (161)	UK (144)	China (57)	South Africa (44)	Ghana/Switzerland (40)
<b>Togo</b>	France (144)	Burkina Faso (91)	USA (80)	Benin (72)	Côte d'Ivoire (62)

Source : UNESCO Science report, 2021

<sup>43</sup> UNESCO Science report

<sup>44</sup> Ibid

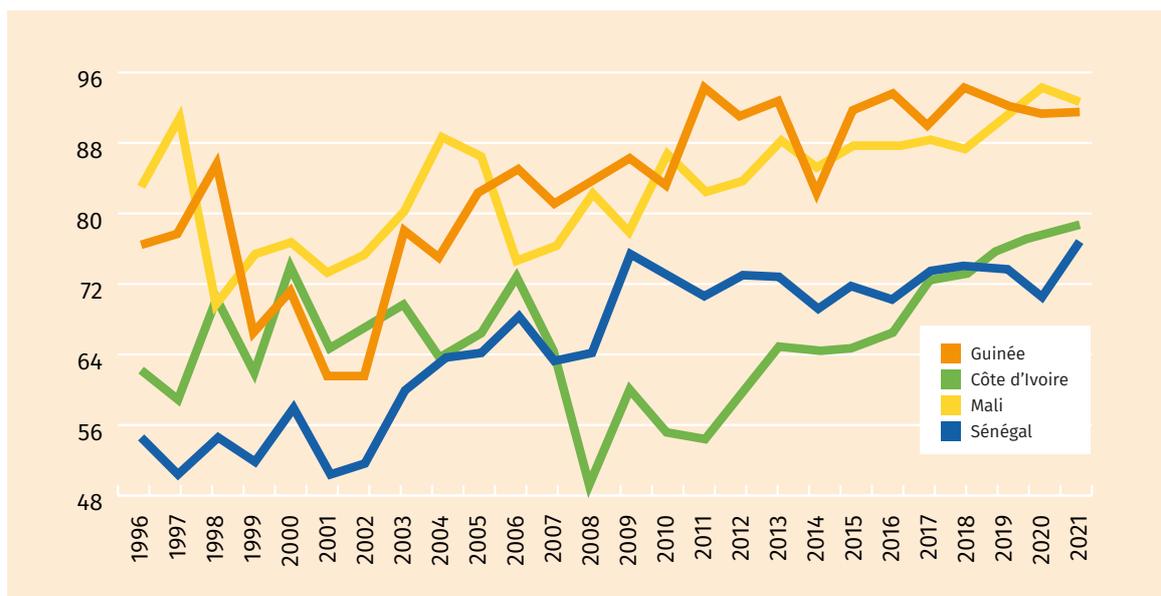
<sup>45</sup> Ibid

La figure ci-dessous (**Figure 10**) présente le pourcentage de documents scientifiques produits avec des collaborateurs internationaux pour quatre pays d'Afrique de l'Ouest francophone. Sur les 10 dernières années, plus de 80% de de la production scientifique guinéenne est le fruit de collaborations internationales, et présente le taux le plus élevé parmi les pays sélectionnés. Ces statistiques sont assez cohérentes avec le domaine scientifique qui produit le plus de documents, car les collaborations multiples sont très cou-

rantes dans le domaine de la médecine et des sciences de la santé en général.

De même, la production scientifique guinéenne est principalement financée par des sources extérieures. Ainsi, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) s'illustre comme le principal organisme de financement de la recherche scientifique publiée, en apparaissant comme sponsor de près de 60 publications scientifiques parmi celles référencées par Scopus.<sup>46</sup>

**Figure 10** Collaborations internationales dans la production scientifique (%)



Source : SCIMAGO, 2022

En comparaison avec les autres pays d'Afrique, la Guinée occupe le 38<sup>ème</sup> rang en termes de volumes de publications scientifiques, derrière le Sénégal (15<sup>ème</sup>), la Côte d'Ivoire (20<sup>ème</sup>), le Mali (29<sup>ème</sup>) et la Sierra Leone (36<sup>ème</sup>). Le **tableau 2** ci-dessous présente le classement pour les pays d'Afrique subsaharienne uniquement.

<sup>46</sup> Cette statistique n'est qu'une représentation partielle, car plus de 1 200 publications n'ont pas identifié de bailleur de fonds.

**Tableau 2 - Classement des pays d'Afrique subsaharienne par publications scientifiques 1996-2022**

Rang	Pays	Documents	Documents citables	Citations	Autocitations
1	Afrique du Sud	412529	369466	7451308	1439943
2	Nigeria	154264	143809	1654865	330617
3	Éthiopie	55801	52809	784651	179523
4	Kenya	55708	49644	1341513	170725
5	Ghana	40805	37424	665084	89459
6	Ouganda	28645	25888	641407	87447
7	Tanzanie	27882	25536	619924	78969
8	Cameroun	26240	24470	468014	72741
9	Zimbabwe	16412	14369	296339	30462
10	Soudan	15248	14220	222567	17576
11	Sénégal	14688	13530	228153	22089
12	Malawi	12102	10878	275520	30699
13	Botswana	11600	10177	198189	17001
14	Burkina Faso	10050	9509	179853	22761
15	Zambie	9997	8886	242442	19994
16	Côte d'Ivoire	9493	8924	180514	13299
17	Bénin	8691	8244	196708	17415
18	Congo	6820	6199	165964	9593
19	Mozambique	6789	6144	203852	13082
20	Rwanda	6690	5956	147956	9260
21	Madagascar	6337	5955	117092	16815
22	Namibie	6285	5501	120677	9081
23	Ile Maurice	5599	4923	89174	7068
24	Mali	5168	4784	119348	8937
25	Gabon	3820	3558	94916	8298
26	Gambie	3733	3430	170224	9236
27	RDC	3279	3005	54861	2586
28	Niger	3210	2981	66591	4639
29	Togo	3205	2980	52656	2626
30	Eswatini	2225	2033	33505	1564
31	Sierra Leone	2220	1942	48881	3818
32	Angola	1885	1742	28648	2094
33	Guinée	1663	1522	36735	1970
34	Liberia	1258	1080	38677	1254
35	Lesotho	1226	1122	14276	671
36	Burundi	1130	1048	24726	739
37	République Centrafricaine	1075	995	20610	1100
38	Mauritanie	1068	1002	14107	970

**Tableau 2 - Classement des pays d'Afrique subsaharienne par publications scientifiques 1996-2022**

Rang	Pays	Documents	Documents citables	Citations	Autocitations
39	Seychelles	1035	951	42693	1939
40	Erythrée	958	887	15932	774
41	Tchad	915	866	16650	1111
42	Guinée-Bissau	912	831	23709	4488
43	Somalie	795	718	7040	360
44	Cap Vert	630	596	8579	675
45	Soudan du Sud	349	320	2214	115
46	Guinée Equatoriale	308	291	8605	513
47	Comores	237	217	3536	201
48	Sao Tome & Principe	124	117	1960	124

Source : SCIMAGO, 2023

### 3.2.2 Brevets, marques et dessins industriels

Selon le lexique de l'Office Mondial de la Propriété Intellectuelle (OMPI), la propriété intellectuelle désigne toutes les œuvres de l'esprit, notamment les inventions, les œuvres littéraires et artistiques, les dessins et modèles, les emblèmes, noms et images utilisés dans le commerce. Protégée par la loi à travers différents mécanismes, dont les droits d'auteur, brevets, enregistrements de marques, dessins et modèles industriels, la propriété intellectuelle permet de créer un environnement favorable à l'épanouissement de la créativité et de l'innovation, tout en préservant à la fois les intérêts des innovateurs et du grand public en général. Dans l'écosystème de la recherche et l'innovation, les principaux droits de propriété intellectuelle sont les brevets, marques, dessins et modèles industriels.

#### 3.2.2.1 BREVETS

Le brevet est un droit de propriété intellectuelle accordé sur une invention. L'Office Africain de la Propriété Intellectuelle (OAPI), dont la Guinée est membre, donne au titulaire d'un brevet l'exclusivité de son exploitation pendant une durée de vingt (20) ans sur tout le territoire OAPI à compter de la date de dépôt, sous réserve de paiement d'une taxe annuelle.

Le **tableau 3** ci-dessous présente le nombre de brevets d'origine guinéenne demandés et délivrés par l'OMPI auprès des offices nationaux et étrangers de propriété intellectuelle.

Il ressort clairement que l'essentiel des demandes de brevets d'origine guinéenne sont effectuées à l'étranger, qui pourrait être le signe à la fois d'une faible sensibilisation des acteurs de l'écosystème de la recherche et l'innovation au système de propriété intellectuelle, et de la faiblesse du système de recherche et innovation locale à produire des innovations.

Tableau 3 - Demandes et délivrances de brevets à l'OMPI

Années	Demandes de brevet			Brevets délivrés		
	Total	Résident	À l'étranger	Total	Résident	À l'étranger
2011	17	1	16			1
2012	34	2	32			1
2013						1
2014				36	2	34
2015	17	1	16	17	1	16
2016	19	1	18	17	1	16
2017	17	1	16	17	1	16
2018	17	1	16	18	1	17
2019	5		5	72	1	71
2020	69	4	65	18	1	17
2021	52	3	49	51	3	48

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, 2022

Le délai de la délivrance d'un brevet à partir de la date d'enregistrement de la demande varie en fonction de plusieurs facteurs, notamment le domaine technologique, la complexité de l'invention et le pays d'origine de la demande. Il peut s'écouler une période de 18 mois à 3 ans entre le dépôt de la demande et la délivrance du brevet.

Les principaux cadres technologiques pour lesquels des brevets d'origine guinéenne ont été délivrés ces 20 dernières années sont présenté dans le **tableau 4** suivant.

Tableau 4 - Nombre de brevets délivrés par technologie 2000-2020

Cadre de la technologie	Nombre de brevets
13 - Technologie médicale <sup>47</sup>	1
16 - Produits pharmaceutiques	7
18 - Chimie alimentaire	16
21 - Technique de surface, revêtement	1
23 - Génie chimique	1
26 - Machines-outils	1
29 - Autres machines spéciales	2
32 - Transport	16
33 - Mobilier, jeux	17
34 - Autres biens de consommation	1
35 - Génie civil	2

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, 2022.

<sup>47</sup> Les différents cadres de technologie présentés dans ce tableau sont issus de la Classification Internationale des Brevets simplifiée (CIB simplifiée). La CIB simplifiée est une version abrégée de la Classification Internationale des Brevets (CIB) développée par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI). Elle constitue une version simplifiée et plus accessible de la CIB pour les utilisateurs moins spécialisés (inventeurs, petites et moyennes entreprises, grand public). Elle comprend 35 sous-groupes composés de codes CIB.

Sur le territoire couvert par l'OAPI, les statistiques le plus récentes publiées datent de 2019, et aucun dépôt de brevet n'a été effectué par la Guinée cette année. Cependant, de façon générale, la Guinée ne figure pas parmi les plus gros déposants de l'OAPI, dont l'activité est dominée par le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Sénégal<sup>48</sup>. Cependant, un constat général fait par l'OAPI est que de nombreux brevets qui sont abandonnés pour différentes raisons, notamment leur inexploitation et l'incapacité de certains déposants à s'acquitter des taxes de maintien. Aucun des brevets délivrés à des déposants d'origine guinéenne auprès de l'OMPI n'est en vigueur. Le délai moyen de délivrance d'un brevet dans l'espace OAPI varie de 12 à 18 mois en raison de l'utilisation d'une procédure d'enregistrement simplifiée.

### 3.2.2.2 MARQUES

Une marque est un droit de propriété intellectuelle permettant de distinguer les produits ou services d'une entreprise de ceux d'autres entreprises<sup>49</sup>. Il ne s'agit pas stricto sensu d'une innovation technologique particulière, cependant, la marque est souvent étroitement liée à une innovation. Contrairement aux brevets dont le détenteur jouit de l'exclusivité pendant une période limitée, généralement 20 ans, l'enregistrement d'une marque, qui confère au déposant des droits exclusifs, peut être renouvelé indéfiniment.

Contrairement aux brevets, les demandes de marques effectuées par des déposants guinéens sont assez nombreuses. Selon les statistiques de l'OMPI, les demandes et enregistrements de marques ont connu une fulgurante ascension à partir de l'année 2011 pour laquelle 843 demandes d'enregistrements ont été déposées contre une quarantaine au total sur la période 1980-2010 (cf. **Tableau 5**).

**Tableau 5 - Demandes d'enregistrement de marques et d'enregistrements d'origine guinéenne**

Années	Demandes d'enregistrement		Marques enregistrées	
	Résidents	À l'étranger	Résidents	À l'étranger
2011	52	791		9
2012	90	1352		5
2013		30		33
2014	123	2030	79	1264
2015	134	2148		61
2016	165	2641		8
2017	180	2881	142	2329
2018	108	1772	97	1554
2019	154	2612	172	2881
2020	186	2979	181	2940
2021	202	3236	214	3431

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, 2022

<sup>48</sup> Annuaire statistique 2019 de l'OAPI <http://www.oapi.int/annuaire/2019/>

<sup>49</sup> <https://www.wipo.int/trademarks/fr/>

Comme pour les brevets, les demandes d'enregistrements de marques d'origine guinéenne sont principalement effectuées par des déposants résidant en dehors de la Guinée.

Sur l'espace OAPI, la Guinée occupe le 4<sup>ème</sup> rang derrière le trio formé par la Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Sénégal en termes de marques enregistrées en 2019 avec 172 marques. Elle figure également à la 10<sup>ème</sup> place dans le top 10 des origines des marques enregistrées dans même année<sup>50</sup> à l'OAPI. Pour les marques et les dessins industriels, le délai moyen de déli-

vance est d'environ 6 mois, lorsque les pièces constitutives de la demande d'enregistrement sont complètes.

### 3.2.2.3 DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS

Un dessin ou modèle industriel est un droit protégeant l'aspect ornemental d'un objet industriel ou artisanal. Divers objets ou produits de l'industrie et de l'artisanat peuvent être protégés au titre des dessins et modèles industriels, des objets le plus courants du quotidien aux structures architecturales complexes.

**Tableau 6 - Demandes d'enregistrement de dessins et modèles industriels et d'enregistrements d'origine guinéenne**

Années	Demandes d'enregistrement		Marques enregistrées	
	Résidents	À l'étranger	Résidents	À l'étranger
2011	791	791		
2012	1352	1352		
2013				
2014	65	1040		
2015	71	1136	61	976
2016	34	544	35	560
2017	48	768	46	736
2018	39	624	38	608
2019	49	784	49	784
2020	54	864	48	768
2021	59	944	55	880

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, 2022

La Guinée est le 2<sup>ème</sup> pays membre de l'OAPI en termes d'enregistrements de dessins et modèles industriels derrière la Côte d'Ivoire.

# 4 Enseignement supérieur et organismes de recherche et d'innovation publics et privés

La recherche et l'innovation en Guinée se déroulent dans une variété de contextes et d'institutions. Toutefois, l'enseignement supérieur et les organismes de recherche tant publics que privés jouent un rôle clé dans la promotion de la recherche scientifique et de l'innovation.

## 4.1 L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE EN GUINÉE

Il est reconnu que l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, ainsi que la capacité à innover constituent la locomotive de l'évolution scientifique, économique, sociale, culturelle et politique d'une société ou d'un pays et s'ajuste et se conforme, selon Van Tilburg<sup>51</sup>, aux exigences et critères retenus à l'échelle mondiale. Il est un facteur majeur de développement qui permet à un pays de se doter (i) d'une bonne gestion publique, (ii) d'institutions fortes, et (iii) d'infrastructures de qualité nécessaires à la compétitivité et à la prospérité économique, à l'équité sociale et à la préservation de l'environnement.

L'enseignement en général et celui supérieur et de la recherche scientifique en particulier permet aux personnes d'acquérir des connaissances et compétences pour :

- travailler dans les secteurs et institutions de la fonction publique (hôpitaux, écoles, commissions consultatives, mouvements politiques, centres de recherche, etc.) ;
- diffuser le savoir, en tant que formateurs ou à travers des publications ;
- appuyer le secteur privé, en faisant bénéficier les entreprises d'un gisement de ressources humaines qualifiées<sup>52</sup> (Ibid.).

La condition sine-qua-non pour de meilleurs échanges de connaissances à l'échelle internationale, est le respect par tous les pays pris individuellement et collectivement des normes internationales en matière d'enseignement supérieur, de recherche scientifique et d'innovation<sup>53</sup>. Partant du rôle clé de l'enseignement supérieur à travers la science, la recherche et l'innovation qu'il permet de générer<sup>54</sup> évaluer le système d'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation de la Guinée permet de comprendre la voie du développement suivie par le pays dans ce secteur.

En effet, dans l'économie de la connaissance qui caractérise le monde d'aujourd'hui, c'est le contenu cognitif (signification esthétique et émotive, design, dimension communicative, etc.) qui confère de la valeur à un produit, même si celui-ci est un bien matériel. Ainsi, le savoir acquiert une importance particulière en ce sens qu'il impose au circuit économique ses propriétés et ses lois de comportement. Cette exigence s'impose à la Guinée à l'instar de tous les pays. Pour pouvoir en fin réaliser son ambition d'être un pays émergent, avec une croissance économique accélérée et des progrès réels et durables dans le domaine social et environnemental, la Guinée a besoin de disposer

51 Van Tilburg Peter, « L'enseignement supérieur : moteur du changement ou reflet des tendances ? Récapitulatif des points de vue », Politiques et gestion de l'enseignement supérieur, 2002/2 (no 14), p. 9-28.  
<https://www.cairn.info/revue-politiques-et-gestion-de-l-enseignement-superieur-2002-2-page-9.htm>

52 Ibid.

53 Ibid.

54 Conseil économique et social (ECOSOC), 2019

de ressources humaines compétentes. Cette exigence n'a pas échappé au gouvernement de la transition, nonobstant les difficultés socio-économiques, politiques et sanitaires (Ebola, Covid-19 et autres maladies) qui ont

secoué le pays durant la dernière décennie. De profondes réformes ont marqué le système éducatif et de la recherche guinéen tout le long de son histoire (**Tableau 7**).

**Tableau 7 - Les grandes étapes de l'histoire de l'éducation et de la recherche en Guinée**

Étape	Réforme
1959-1960	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Première réforme de l'éducation</li> <li>• Décolonisation des programmes</li> </ul>
1962-1963	Création de l'Institut Polytechnique Gamal Abdel Nasser de Conakry
1968	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Révolution culturelle socialiste</li> <li>• Institution des Centres d'éducation révolutionnaire (CER)</li> </ul>
1968-1969	Création de l'Institut Polytechnique Julius Nyerere de Kankan
1975-1976	Institution de deux degrés de l'enseignement supérieur
1985	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conférence Nationale de l'Éducation</li> <li>• Remise en question des programmes d'enseignement de la 1ère République</li> </ul>
Septembre 1989	Déclaration de politique éducative Décret N°176/PRG/SGG régissant les emplois de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et les statuts spécifiques de leurs titulaires
Avril 1996	Décret N°044/PRG/SGG portant intégration et classement des fonctionnaires titulaires de diplômes postuniversitaires (doctorat, DEA et DESS)
1998	Plan Stratégique de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour la période 2000-2010
2001	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation</li> <li>• Vaste et profonde réforme curriculaire de l'enseignement supérieur</li> </ul>
2005	Promulgation de la Loi L/2005/011/AN du 4 Juillet portant « Loi d'orientation de la recherche scientifique et technique »
Mai 2007	Lettre de Politique Sectorielle de l'Éducation
Octobre 2007	Introduction du système Licence-Master-Doctorat
10-12 octobre 2008	États-Généraux de l'Éducation
2 octobre 2011	Discours programme du Président de la République dans lequel il affirme son ambition de faire de la Guinée un pays émergent et sa vision de doter le pays de cinq nouvelles Universités
19 novembre 2011	Atelier de préparation du Plan Quinquennal 2011-2015 regroupant les institutions d'enseignement supérieur publiques et privées et les institutions de recherche scientifique
Juillet 2012	Lettre de politique sectorielle de l'Éducation
27-28 décembre 2012	Journées de réflexion sur la réforme et l'architecture de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
03 avril 2013	Décrets 062/PRG/SGG et 063/PRG/SGG du 03 avril 2013 portant gouvernance des institutions d'enseignement supérieur et institutions de recherche scientifique publiques et privées
19 mars 2014	Atelier sur la création des cinq universités et sur la restructuration du réseau actuel des IES, IRSIT et CDI
2017	Création de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité dans l'enseignement supérieur - Décret N°007/PRG/SGG du 12 janvier 2017.
2021	Création, au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, d'une Direction Générale de l'Innovation
21 Juillet 2023	Adoption par le CNT d'une loi portant statut particulier des institutions d'enseignement supérieur rendant les IES, IRS et CDI « Établissements publics à caractère scientifique (EPS) »

Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, 2014, mis à jour

Ce sont les orientations définies dans le plan stratégique 2000-2010 qui déterminent la forme et la taille du réseau des institutions d'enseignement supérieur et de recherche scientifique ainsi que l'architecture des formations telles qu'on les connaît aujourd'hui. Cependant l'instabilité politique des années 2007-2010 n'ont pas été propices à la poursuite des réflexions et surtout à la mise en œuvre des mesures envisagées. Au total,

on a pu noter tout au long de l'histoire du pays un foisonnement d'idées, d'innovations plus ou moins réussies dans l'enseignement supérieur et la recherche scientifique. Cependant, les autorités politiques et les décideurs ont eu beaucoup de difficultés à mettre en œuvre et surtout à pérenniser la plupart d'entre-elles, soit par manque de ressources, soit à cause d'insuffisances dans les études préparatoires.

## 4.2 LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour assurer sa mission dans le domaine de l'enseignement supérieur, le MESRSI dispose de 56<sup>55</sup> IES réparties comme suit :

- 17 institutions d'enseignement supérieur publiques dont 10 en dehors de Conakry et couvrant l'ensemble des régions administratives du pays. Ce réseau comprend six (06) universités et 11 instituts supérieurs dont un de formation à distance. Les institutions d'enseignement supérieur publiques sont localisées à Conakry, Coyah, Dubréka, Boké, Kindia, Mamou, Dalaba, Labé, Faranah, Kankan et N'Zérékoré.

- 39 institutions d'enseignement supérieur privées, dont 35 situées à Conakry.

Pour l'année universitaire 2021-2022, seules 26 institutions d'enseignement supérieur privées ont été en activité. La liste exhaustive de ces établissements est fournie en **annexe B**.

L'enseignement supérieur en Guinée propose une variété de programmes de formation et de recherche dans divers domaines académiques. Le **tableau 8** présente les principaux domaines d'études dans les IES privées et publiques repartis selon les statuts de leur accréditation.

**Tableau 8 - Nombre de programmes offerts par domaines d'études dans les IES en Guinée selon le statut d'accréditation**

Code et domaine d'étude	Non	Oui	Sous Réserve	Total général
01 Éducation	11	1	0	12
02 Lettres et Arts	24	2	0	26
03 Sciences sociales, journalisme et information	26	20	0	46
04 Commerce, administration et droit	37	32	4	73
05 Sciences naturelles, mathématiques et statistiques	31	5	1	37
06 Technologies de l'information et de la communication (TIC)	18	17	0	35
07 Ingénierie, industries de transformation et construction	22	11	0	33
08 Agriculture, sylviculture et halieutique et sciences vétérinaires	5	5	0	10
09 Santé et protection sociales	6	2	0	8
10 Services	3	0	1	4
<b>Total général</b>	<b>183</b>	<b>95</b>	<b>6</b>	<b>284</b>

Source : Annuaire statistique 2022 du MESRSI

55 Cf Annuaire statistique du MESRSI 2022

Les principaux domaines de formation dans les IES en Guinée sont le commerce, l'administration et le droit (économie, banque-finance, administration des affaires, droit) avec 73 programmes offerts en 2022, suivi des sciences sociales, journalisme et information avec 46 programmes. Les sciences naturelles, mathématiques et statistiques, les TIC et l'ingénierie, les industries de transformation et construction sont en troisième position avec un nombre de programme similaires. Les IES publiques offrent plus de programmes dans les filières scientifiques sciences fondamentales (code 05) et des lettres et arts (code 03) comparativement aux IES privées qui proposent le plus de formation en Sciences sociales, journalisme et information (03) et Commerce, administration et droit (04).

Le système d'accréditation des programmes de formation dans l'enseignement supérieur en Guinée est entré en vigueur en 2017 avec la création de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité, en vue d'évaluer la qualité de l'éducation et de la recherche offertes par les IES et IRS.

Le faible taux de programmes accrédités dans les filières traditionnellement offertes par les IES publiques s'expliquent par le fait que ces dernières ne sont rentrées dans le processus qu'en 2020, contrairement aux IES privées qui ont soumis leurs programmes dès l'opérationnalisation de l'ANAQ. Les listes des IES publiques et privées est fournie en **annexe B**.

En matière de recherche et d'innovation cependant, seules les universités publiques sont impliquées. Les IES privées ne réalisent pas d'activités de recherche en raison d'une insuffisance de ressources humaines et matérielles adéquates. Les principales universités publiques qui mènent également des activités de recherche sont l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC), l'Université Julius Nyerere de Kankan (UJNK), l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia, Conakry (UGLC/S-C), l'Institut Supérieur Agronomique

et Vétérinaire de Faranah (ISAV/F), et l'Institut Supérieur des Sciences de Médecine Vétérinaire de Dalaba (ISSMV/D), l'Institut Supérieur de Technologie de Mamou (IST/M).

Pour répondre aux besoins du pays et être compétitives sur le plan sous-régional et africain, les institutions d'enseignement supérieur et de recherche scientifique doivent constituer des pôles d'excellence universitaires et technologiques intégrant la recherche, la formation et le développement dédiés à un domaine principal dans les corridors de développement du pays. Dans cette perspective de la vision de l'Université guinéenne pour une Guinée émergente, il est envisagé de constituer des consortia d'établissements à partir des institutions existantes, consolider et renforcer ces réseaux et procéder à l'extension des campus en fonction des besoins du pays. Le schéma de consortia proposé à cet effet, identifie à terme six (06) pôles universitaires qui restructurent le paysage universitaire existant dans la vision de l'Université guinéenne pour une Guinée émergente :

- Un consortium dédié aux industries minières dans le corridor minier du nord de la Guinée (Boké-Siguiri) ;
- Un consortium dédié aux sciences, aux sciences sociales et à l'agro-industrie, autour d'un pôle d'excellence constitué par l'Université Julius Nyerere de Kankan, l'Université de N'Zérékoré, l'actuel Institut Supérieur Agronomique et Vétérinaire de Guinée comprenant l'ISAV de Faranah et l'ISSMV de Dalaba ;
- Un consortium dédié aux sciences, aux sciences agronomiques, à l'agro-industrie et aux sciences de médecine vétérinaires, autour d'un pôle d'excellence constitué par l'Institut Supérieur Agronomique et Vétérinaire de Guinée comprenant l'ISAV de Faranah et l'ISSMV de Dalaba ;

- Un consortium dédié aux sciences de l'environnement pourrait se développer prioritairement autour du Centre d'Étude et de Recherche en Environnement (CÉRE) qui pourrait alors être érigé en Institut Supérieur des Sciences de l'Environnement (ISE) en tant que pôle d'excellence localisé à Conakry avec un réseau d'antennes dans les 4 capitales des régions naturelles ;
- Un consortium dédié à l'Informatique et aux Technologies pourrait se construire autour de l'Université de Labé et de l'Institut Supérieur de Technologie de Mamou comme pôle d'excellence ;
- Un consortium dédié aux sciences, aux lettres, aux sciences sociales et humaines, aux sciences économiques, juridiques, politiques, aux sciences de l'éducation, aux arts ainsi qu'à l'ingénierie, le tourisme, l'hôtellerie et à la médecine pourrait regrouper toutes les IES de la capitale, excepté l'ISE créé, ainsi que celles de Coyah (ISIC-Kountia) et de Dubréka (ISAG) et l'Université de Kindia.

### 4.3 ORGANISMES DE RECHERCHE

---

Un organisme de recherche est une entité spécialement créée dans le but de mener des activités de recherche scientifique et technologique. A la différence des universités, un organisme de recherche n'a pas la vocation de dispenser des enseignements et de former des chercheurs. Cependant, les universités abritent généralement en leur sein des organismes de recherche, des instituts et des centres de recherche, notamment des centres de recherche de premier plan.

Les Institutions de Recherche Scientifique (IRS) publiques sont les principaux acteurs de la R&D financée par le secteur public en Guinée. Elles sont généralement associées à des Centres de Documentation et d'Information (CDI) dont la principale fonction est de fournir un accès à des ressources documentaires de qualité à l'ensemble des acteurs de la recherche (étudiants, enseignants et chercheurs) et leur faciliter la recherche d'informations.

#### 4.3.1 Structures sous tutelle du MESRSI

Pour assurer sa mission dans le domaine de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, le MESRSI dispose de :

- 23 institutions de recherche publiques disséminées à travers tout le territoire,
- 7 centres de documentation et d'informations (CDI).

Il faut également noter la présence de deux (2) IRS privés distincts, ce qui porte le nombre d'IRS sous tutelle du MESRSI à 25.

Les informations détaillées sur ces institutions sont fournies dans les **tableaux 9 et 10** ci-après.

Pour répondre aux besoins du pays en matière de recherche scientifique et d'innovation, il convient de procéder à l'extension des compétences des IRS en fonction des besoins du pays. Le schéma d'extension proposé à cet effet, identifie à terme quatre (04)

pôles d'excellence dans la recherche et l'innovation, qui restructurent l'écosystème de la recherche existant dans la vision de la Recherche et de l'Innovation pour une Guinée émergente :

- le Centre de Recherche Scientifique de Conakry-Rogbanè (CERESCOR) qui pourrait être érigé en Institut de recherche et qui, en plus de ses champs actuels, pourrait élargir ses compétences dans d'autres domaines scientifiques englobant les changements climatiques et les écosystèmes continentaux ;
- l'Institut de Recherche en Biologie Appliquée (IRBAG) ;

- l'Institut de Recherche en Linguistique Appliquée (IRLA) ;
- l'Institut de Recherche et de Développement des Plantes Médicinales et Alimentaires de Guinée (IRDPMAG).

Les centres de recherche de taille modeste pourraient être regroupés autour de ces pôles et certains seront même purement et simplement fusionnés avec les universités et instituts supérieurs partageant le même domaine ou des domaines d'application voisins.

Enfin le ministère impliquera les ONG à caractère scientifique : associations, cercles scientifiques, ordres professionnels et scientifiques, bureaux d'études etc.

**Tableau 9 - Liste des IRS sous tutelle du MESRSI**

No.	Nom de l'Institution	Sigle	Préfecture/ Commune	Année de Création	Domaine de recherche
1	Centre d'Etude et de Recherche en Environnement	CERE	Conakry Dixinn	1993	Environnement
2	Institut de Technologie Alimentaire de Guinée	ITAG	Kindia	2002	Sciences Naturelles
3	Institut de Recherche et de vulgarisation de l'aulacodiculture en Guinée	IRVAG	N'Zérékoré	2000	Sciences Naturelles
4	Centre de Recherche en Gestion des Déchets	CREGED	Conakry Matoto	2004	Environnement
5	Institut de Recherche Environnementale de Bossou	IREB	N'Zérékoré Lola	2001	Environnement
6	Service du Programme sur l'Homme et la Biosphère	MAB	Conakry Dixinn	1996	Sciences Naturelles
7	Station Scientifique des Monts Nimba	SSMN	N'Zérékoré Lola	1996	Environnement
8	Institut de Recherche en Biologie Appliquée de Guinée	IRBAG	Kindia Kindia	2001	Sciences Naturelles
9	Centre de Recherche et de Vulgarisation de l'Aulacodiculture de Tanènè	CREVAT	Kindia Dubréka	2010	Sciences Naturelles
10	Herbier National de Guinée	HERBIER	Conakry Dixinn	2009	Sciences exactes et naturelles

**Tableau 9 - Liste des IRS sous tutelle du MESRSI**

No.	Nom de l'Institution	Sigle	Préfecture/ Commune	Année de Création	Domaine de recherche
11	Centre International de Recherche sur les Infections Tropicales de Guinée	CIRITG	N'Zérékoré N'Zérékoré	2020	Sciences exactes et naturelles/ Santé
12	Institut de Recherche en Linguistique Appliquée	IRLA	Conakry Kaloum	1985	Sciences Humaines
13	Centre de Recherche et Vulgarisation de l'Aulacodiculture de Kankan	CERVAK	Kankan Kankan	2006	Sciences Naturelles
14	Centre de Recherche et de Formation en Infectiologie de Guinée	CERFIG	Conakry Dixinn	2017	Santé
15	Centre de Recherche en Virologie	CRV	Conakry Ratoma	2012	Santé
16	Centre de Recherche et de Gestion du Système National de Recherche Agronomique, Zootechnique et Halieutique	CERG-SNRAZH	Conakry Kaloum	2009	Sciences Naturelles
17	Laboratoire de Composés Naturels	LACONA	Conakry Ratoma	1996	Sciences Naturelles
18	Centre de Recherche Scientifique de Conakry-Rogbanè	CERESCOR	Conakry Ratoma	1982	Général
19	Institut de Recherche et de Développement des Plantes Médicinales et Alimentaires de Guinée	IRDPMAG	Kindia Dubréka	2000	Sciences Naturelles
20	Centre de Recherche pour la Valorisation de l'Invention Scientifique et Technique	CREVIST	Conakry Ratoma	2010	STEM
21	Centre National de Recherche sur le Patrimoine de Guinée	CENARPA	Conakry Ratoma	2010	Sciences Humaines
22	Centre d'Etude et de Recherche sur les Petits Animaux	CERPA	Kindia Coyah	1996	Sciences Naturelles
23	Projet d'Etudes et de Recherche sur les Technologie en Guinée	PERTEGUI	Conakry Matoto	1996	STEM
24	Centre International de Recherche et de Documentation	CIRD	Conakry, Ratoma	2017	Sciences sociales
25	Institut Pasteur de Guinée	IPGui	Conakry, Dixinn	2015	Sciences Naturelles et santé

Source : Annuaires statistiques 2021 et 2022 du MESRSI

Les institutions de recherche scientifiques relevant de l'initiative privée sont le Centre International de Recherche et de Documentation (CIRD) et l'Institut Pasteur de Guinée. Le CERFIG, issu d'un projet de collaboration scientifique et placé sous tutelle du MESRSI, a un statut particulier et ne reçoit pas de subvention publique. Il existe également une autre institution, dénommée Réseau d'Information Scientifique et Télécommunication (RISTEL) qui est un centre d'appui aux services centraux, IES, IRS, et CDI dans le développement de leurs réseaux internet et intranet. Il est cité comme IRS sans toutefois mener des activités de recherche proprement dites, à

l'instar du CREVIST et du CERG-SNRAZH qui ne sont pas activement impliqués dans des activités de recherche<sup>56</sup>.

La collecte de données commanditée par le MESRSI auprès de l'écosystème actuel a permis également d'identifier un laboratoire additionnel. Il s'agit du Laboratoire de Recherche en Sciences Sociales, Humaine et Économique LRSSHE, situé à Kindia. Ce centre dispose de 31 personnels de recherche dont 2 directeurs de recherche, 3 chargés de recherche et 26 attachés de recherche. 58 étudiants en master et 47 candidats au doctorat sont supervisés par des chercheurs de ce centre.

Tableau 10 - Liste des CDI publics

No.	Centre de Documentation et d'Information	Sigle	Lieu	Domaine
1	Centre de Documentation Universitaire Scientifique et Technique	CEDUST	Conakry	Général
2	Bibliothèque Universitaire Centrale de Guinée	BUC	Conakry	Général
3	Centre de Recherche et de Documentation Environnementale pour le Développement Intégré de la Basse Guinée	CREDEB	Kindia	Sciences Naturelles
4	Centre de Recherche et de Documentation Environnementale de Labé	CREDEL	Labé	Environnement
5	Centre de Recherche et de Documentation Environnementale de Nzérékoré	CREDEZ	Nzérékoré	Environnement
6	Centre de Recherche et de Documentation Environnementale de Kankan	CREDEK	Kankan	Environnement
7	Centre National de Documentation et d'Information pour le Développement	CENDID	Conakry	Sciences Humaines

Source : Annales statistiques 2021 et 2022 du MESRSI

### 4.3.2 Organismes de recherche dépendant d'autres ministères

Le tableau ci-dessous présente une liste non exhaustive des institutions de recherche et services rattachés à d'autres ministères.

Tableau 11 - Liste des Institutions et services de recherche sous tutelle d'autres Ministères		
No.	Ministères	Structures
1	Ministère de la Pêche et de l'Économie Maritime	Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoira (CNSHB)
2	Ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures	Agence Nationale des Energies Renouvelables
3		Agence de Transformation de Déchets Solides en Energie
4	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	Agence Guinéenne d'Évaluations Environnementales
5		Centre National de Surveillance et Observation Environnementale
6		Centre de Gestion de l'Environnement des Monts Nimba-Simandou
7	Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens de l'Étranger	Observatoire Guinéen des Migrations
8	Ministère de la Jeunesse et des Sports	Observatoire Nationale de la Jeunesse et des Sports (ONJS)
9	Ministère de l'Enseignement Pré Universitaire et de l'Alphabétisation	Institut National de Recherche et d'Action Pédagogique (INRAP)
10	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	Institut National de Santé publique
11		Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSS)
12		Centres Hospitaliers Universitaires de Donka
13		Centres Hospitaliers Universitaires de Ignace Deen
14		Institut National Santé Mentale et des Maladies Addictives
15		Institut de Médecine Légale
16		Centre National de Formation et de Recherche en Santé Rurale (CNFRSR)
17		Institut National de Santé et Nutrition de l'Enfant (INSE)
18	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation	Agence Nationale de Gestions des Urgences et Catastrophes Humanitaires (ANGUCH)
19	Ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables	Observatoire Nationale de la Protection Social et des Violences basées sur le Genre (OMPSVBG)
20	Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage	Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG)
21		Laboratoire national de protection des végétaux et des denrées stockés
22	Ministère des Infrastructures et des Transports	Institut Géographique National
23	Ministère du Plan et de la Coopération Internationale	Institut National de la Statistique (INS)
24	Ministère des Mines et de la Géologie	Laboratoire National de la Géologie

Source : Données fournies par le MESRSI, Auteurs

Il convient cependant de préciser que l'essentiel du personnel de recherche activement engagé dans les activités de recherche est sous tutelle du MESRSI, suivi de très loin par les institutions de recherche sous tutelle des ministères en charge de la santé, de l'agriculture et des mines. Les institutions de recherche en Guinée souffrent d'un déficit énorme de ressources humaines et de chercheurs de haut niveau de grade universitaire.

Les données de l'enquête font ressortir que 61% du personnel de recherche répertorié est titulaire d'une licence ou maîtrise, 16% d'un master et seuls 6% des attachés de recherche sont détenteurs d'un diplôme de niveau doctorat. Il y a en moyenne 1,1 chercheurs avec un grade de professeur titulaire, un chercheur avec le grade de maître de conférences, 1,4 avec le grade de maître-assistant ou chargé de recherche par institution de recherche<sup>57</sup>.

---

<sup>57</sup> Rapport d'états des lieux de la recherche scientifique et de l'innovation en Guinée, MESRSI 2023

# 5 Ressources humaines en R&I

Les données disponibles relatives aux ressources humaines impliquées dans les activités de R&I sont très parcellaires et ne permettent pas une lecture précise de la situation réelle en Guinée. Les sections suivantes ne présentent que les données issues du MESRSI sur les personnels de recherche publique et privée travaillant dans les structures sous sa responsabilité directe. Les centres de recherche et autres organismes éventuellement rattachés à d'autres départements ministériels ne sont pas comptabilisés.

## 5.1 RESSOURCES HUMAINES DANS LES STRUCTURES SOUS TUTELLES DU MESRSI

La recherche scientifique en République de Guinée est principalement assurée dans les IES publiques, les IRS et dans les CDI. Pour rappel, il existe 17 IES publiques, 36 IES privées opérationnelles, 23 IRS publiques et 7 CDI<sup>58</sup>.

### 5.1.1 Personnel enseignant dans les institutions d'enseignement supérieurs (IES)

Le nombre estimé d'enseignants-chercheurs dans les institutions d'enseignement supérieurs publics et privés s'établit à 6 487 en 2021, dont 373 chercheurs étrangers dans les institutions d'enseignement supérieur (**Tableau 12**). Sans surprise, les femmes sont faiblement représentées dans cet effectif autant dans le secteur privé (3,87%) que dans le secteur public (9,5%). En outre, le nombre d'enseignants rapporté au nombre d'institutions met en exergue que le corps enseignant dans l'enseignement supérieur privé est limité.

**Tableau 12 - Nombre du personnel enseignant des IES publiques et privées en 2020/2021 selon le genre et la nationalité**

Nationalité	Genre	Public	%	Privé	%	Ensemble
Guinéenne	Homme	2688	90,96%	3059	96,83%	5 747
	Femme	267	9,04%	100	3,17%	367
	<b>Total</b>	<b>2955</b>		<b>3159</b>		<b>6 114</b>
Etranger	Homme	70	75,27%	247	88,21%	317
	Femme	23	24,73%	33	11,79%	56
	<b>Total</b>	<b>93</b>		<b>280</b>		<b>373</b>
Homme		<b>2758</b>	<b>90,49%</b>	<b>3306</b>	<b>96,13%</b>	<b>6 064</b>
Femme		<b>290</b>	<b>9,51%</b>	<b>133</b>	<b>3,87%</b>	<b>423</b>
Ensemble		<b>3048</b>		<b>3439</b>		<b>6 487</b>

Source : Annuaire statistique de l'année universitaire 2020-2021 du MESRSI

La répartition du personnel enseignant par diplôme et par genre selon le statut de l'IES, présentée dans le **tableau 13**, fait ressortir des résultats assez significatifs mais peu surprenants. Il y a plus d'enseignants titulaires d'un doctorat (tout genre confondus) dans les IES publiques que dans les IES privées. Le corps enseignant dans les IES privés est dominé par les titulaires de master, ce qui pourrait traduire plusieurs réalités, notamment le faible volume de diplômés du doctorat produits par l'enseignement supérieur national ou la faible attractivité de l'enseignement privé pour les enseignants chercheurs.

**Tableau 13 - Nombre de personnel enseignant des IES en 2020/2021 par Diplôme et Statut selon le genre**

Diplôme	Genre	Public	Privé	Ensemble
Doctorat	Homme	605	456	1 061
	Femme	40	20	60
	<b>Ensemble</b>	<b>645</b>	<b>476</b>	<b>1 121</b>
Master	Homme	935	1 935	2 870
	Femme	113	58	171
	<b>Ensemble</b>	<b>1 048</b>	<b>1 993</b>	<b>3 041</b>
DEA	Homme	117	108	225
	Femme	10	3	13
	<b>Ensemble</b>	<b>127</b>	<b>111</b>	<b>238</b>
DESS	Homme	266	138	404
	Femme	25	6	31
	<b>Ensemble</b>	<b>291</b>	<b>144</b>	<b>435</b>
Maîtrise	Homme	528	396	924
	Femme	54	13	67
	<b>Ensemble</b>	<b>582</b>	<b>409</b>	<b>991</b>
Licence	Homme	157	56	213
	Femme	25	4	29
	<b>Ensemble</b>	<b>182</b>	<b>60</b>	<b>242</b>

Source : Annuaire statistique de l'année universitaire 2020-2021 du MESRSI

En 2022, le personnel enseignant dans les IES publiques ayant effectivement dispensé des cours s'élevait à 2 688 dont 8,4% sont des femmes. Dans cet effectif, seuls 23,6% sont titulaires d'un diplôme de doctorat et 8% sont enseignants de rang magistral (i.e. des professeurs et maîtres de conférences). La plupart des enseignants chercheurs dans les IES publiques en Guinée sont détenteurs

d'un diplôme de type master ou maîtrise (61%). La grande majorité des enseignants dispensent des cours dans le domaine des sciences sociales et assimilées (48,5%), suivi du domaine des sciences, technologies et ingénierie (39,7%). Les sciences médicales disposent de 172 enseignants contre 102 pour le domaine des sciences agricoles.

### 5.1.2 Le personnel de Recherche des IRS et CDI

Pour ce qui est des IRS, ils disposent d'un effectif peu élevé de personnel de recherche, 477 en 2022, comparativement aux IES. Les institutions de recherche scientifique sont principalement situées dans les régions de Conakry et Kindia, mais aussi à N'Zérékoré et Kankan.

Les domaines de recherche sont classés en cinq catégories selon la classification internationale à savoir : les Sciences exactes et naturelles, les Sciences de l'ingénierie et technologique, les Sciences agricoles, les Sciences médicales et les Sciences sociales et humaines. Les domaines de recherche privilégiés en Guinée sont les sciences exactes et naturelles et les sciences agricoles.

Dans les IRS, on totalisait en 2022, selon les statistiques officielles, un ensemble de 179 directeurs de recherche, 10 maîtres de

recherche, 18 chargés de recherche dont 1 femme et 128 attachés de recherche dont 31 femmes et 304 non classés. Ces chiffres sont en baisse par rapport à l'année précédente qui comptait 516 personnels de recherche dans les IRS dont 13 internationaux. Parmi le personnel de recherche, on note la présence de 13 internationaux dont 4 femmes (**Tableau 14**). Le genre est faiblement représenté dans l'ensemble du personnel de recherche guinéen.

L'enquête réalisée directement auprès des institutions et centres de recherche, dans le cadre de l'étude du MESRSI présente des effectifs différents. Il y'aurait respectivement 27 directeurs de recherche, 11 maîtres de recherche dont 1 femme, 28 chargés de recherche dont 1 femme et 245 attachés de recherche dont 24 femmes.<sup>59</sup>

Tableau 14 - Personnel des IRS par grades						
Grades	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Année	2021			2022		
Directeur de recherche	0	19	19	0	17	17
Maître de Recherche	3	25	28	0	10	10
Chargé de Recherche	2	28	30	1	17	18
Attaché de recherche	43	133	176	31	97	128
Non classé	49	214	263	66	238	304
<b>Total général</b>	<b>97</b>	<b>419</b>	<b>516</b>	<b>98</b>	<b>379</b>	<b>477</b>

Source : Annuaires statistiques 2021 et 2022 du MESRSI

Pour rappel, selon la Loi d'orientation de la recherche scientifique de 2005 et le décret n° 176/PRG/RRG/89 du 27 septembre 1989, le personnel de la recherche scientifique et technique se définit comme les personnels dont les tâches principales consistent à mener des travaux de recherche dans les organismes publics, mixtes et privés, reconnus en Guinée. La nomenclature des emplois

<sup>59</sup> Données d'enquête du MESRSI traitées par les auteurs

ne reconnaît que les quatre catégories figurant dans le **tableau 14**, par conséquent le personnel de recherche scientifique dans les IRS sous l'autorité du MESRSI est réduit à 253, en déduisant du total général les agents non classés pour l'année 2021.

Les 7 Centres de Documentation et d'information (CDI) publics de Guinée emploient un total de 166 personnes en 2022 contre 180<sup>60</sup> personnes, dont 64 femmes, en 2021. L'effectif de recherche scientifique dans ces centres s'élevait à 27 personnes, dont 9 femmes, en 2021.

## 5.2 RESSOURCES HUMAINES DANS LES AUTRES MINISTÈRES

Dans les institutions de recherche sous tutelle d'autres ministères techniques<sup>61</sup>, le personnel dédié à la recherche s'élève à 341 personnes, dont 69 titulaires de doctorat. Ces données parcellaires sont issues de l'enquête commanditée par le MESRSI sur l'état des lieux de la recherche et l'innovation en Guinée. Le **tableau 15** présente les effectifs des ressources humaines par grade académique.

Tableau 15 - Personnel de recherche dans les structures sous tutelle d'autres ministères						
Grade	Professeurs titulaires/ Directeurs de recherche	Maitres de conférences/ Maîtres de recherche	Maitres-assistants/ Chargés de recherche	Attachés de recherche (doctorat)	Attachés de recherche (master)	Attachés de recherche (maitrise/ licence)
Effectif	12	24	11	22	69	203

Source : Rapport intérimaire d'état des lieux de la recherche scientifique et de l'innovation en Guinée, MESRSI 2023

<sup>60</sup> Annuaire statistique 2020-2021 MESRSI

<sup>61</sup> Les ministères considérés dans ce tableau sont ceux en charge de la Pêche et de l'Economie maritime, la Santé et de l'Hygiène publique, l'Agriculture et de l'Elevage, l'Environnement et du Développement durable et les Mines et la Géologie.

# 6 Gouvernance du système de R&I

## 6.1 CADRE STRATÉGIQUE ET JURIDIQUE

En Guinée, la loi d'orientation de la recherche scientifique de 2005 est le document de référence qui donne les grandes orientations en matière de recherche scientifique. Elle définit le cadre institutionnel ainsi que les principaux champs et domaines d'application régis par la recherche scientifique. Il n'existe pas de façon formelle une politique nationale de recherche et innovation en Guinée, cependant un document de politique et de stratégie du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Guinée a été élaboré en 2013 pour la période 2014-2020 et sur la période 2016-2020, Le Plan National de Développement Economique et Social 2016-2020 (PNDES), principal outil d'opérationnalisation de la Vision Guinée 2040 a également constitué le document stratégique d'orientation de toute l'action gouvernementale. Depuis 2022, le Programme de Référence Intérimaire de la Transition (PRI) 2022-2025, également fondé sur le référentiel national « Guinée, vision 2040 » constitue le document de référence de l'action gouvernementale.

Le document de politique et stratégie de 2013 était articulé autour de 6 axes stratégiques et avait pour objectif majeur de refonder l'enseignement supérieur et de revitaliser la recherche en vue de contribuer à l'émergence politique, économique, sociale et culturelle de la Guinée, à travers 156 actions prioritaires à mettre en œuvre jusqu'en 2020<sup>62</sup>. Les axes d'intervention se déclinaient comme suit :

- Amélioration de la gouvernance de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.
  - Amélioration de l'accès aux études supérieures.
  - Amélioration de la qualité de l'enseignement, de l'apprentissage et de la recherche.
  - Développement des compétences, motiver les enseignants, les chercheurs et le personnel technique de l'ESR et amélioration du cadre de vie et de travail dans les campus.
  - Renforcement du volume, de l'efficacité et de l'efficacé du financement.
  - Promotion de la coopération scientifique et technique sous-régionale, régionale et internationale.
- Le PNDES reposait sur quatre composantes stratégiques prioritaires que sont : la promotion d'une bonne gouvernance au service du développement durable, la transformation économique durable et inclusive, le développement inclusif du capital humain et la gestion durable du capital naturel. Chacune des composantes est liée à des objectifs nationaux de développement. Ainsi, les objectifs stratégiques suivants sont identifiés :
- lever les facteurs de fragilité politique et sociale de la Guinée tout en promouvant la bonne gouvernance dans ses dimensions administrative, locale, économique et environnementale,
  - mettre en place les conditions structurelles pour impulser la dynamique de transformation durable de l'économie guinéenne,
  - valoriser le capital humain et renforcer la lutte contre l'exclusion et les inégalités sociales,

<sup>62</sup> Document de politique et de stratégie du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique 2014-2020

- promouvoir une gestion durable du capital naturel.

Le budget global de ce plan se répartit de la manière suivante : 49,3% pour le pilier relatif à la transformation économique, 38,2% pour le pilier relatif au développement du capital humain, 7,3% pour le pilier relatif à la bonne gouvernance et enfin 5,2% pour le pilier relatif à la gestion du capital naturel.

Les infrastructures économiques et la R&I constituent le domaine d'action prioritaire du PNDES 2016-2020, représentant 39,1% du coût total de ce plan.

Le PNDES réaffirme l'importance et le rôle crucial de la R&I dans l'accroissement de la productivité et la transformation structurelle rapide de l'économie. Il remet également l'enseignement supérieur et la recherche scientifique au cœur de ce dispositif d'accélération de l'émergence économique et sociale du pays. Les actions prioritaires envisagées à ce titre sont entre autres : le renforcement des capacités d'accueil, ainsi que des capacités techniques et humaines de l'enseignement supérieur ; la promotion de la recherche universitaire ; la promotion de la recherche orientée vers le développement durable ; la promotion de l'innovation technologique en lien avec les besoins de l'économie verte ; et la valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation adaptés aux besoins de l'économie verte.

Des orientations en matière de recherche et d'innovation sont également déclinées dans d'autres thématiques sectorielles, notamment l'agriculture et la sécurité alimentaire, la durabilité du capital naturel, etc.

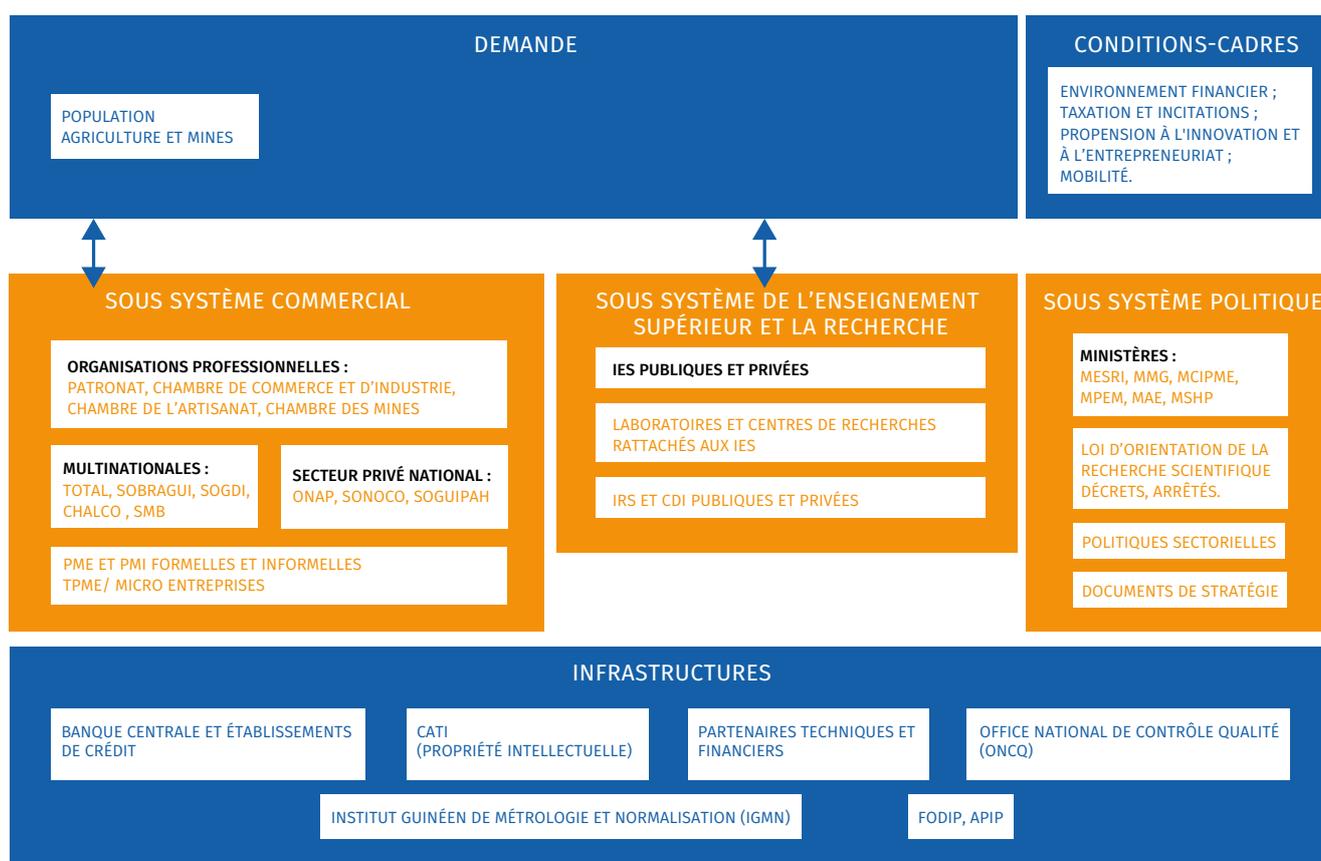
Un programme spécial pour l'éducation intitulé « Programme Décennal de l'Éducation en Guinée 2020-2029 » a été également élaboré à la suite du PNDES et couvre les priorités du secteur éducatif guinéen. Pour l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, il s'agit prioritairement d'opérer une réforme du secteur, face aux principaux défis qui ont été identifiés. Ce programme se décline en 4 grandes composantes qui visent notamment, l'amélioration de la gouvernance et du pilotage de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, l'expansion de l'offre publique pour un système plus équitable en lien avec les priorités nationales, l'amélioration de la qualité de l'enseignement, de la formation et de la recherche scientifique et enfin la redynamisation de la recherche scientifique et l'innovation. Un des résultats majeurs de ce dernier volet est l'élaboration et l'adoption d'une politique nationale de recherche scientifique et d'innovation<sup>63</sup>.

<sup>62</sup> Programme Décennal de l'Éducation en Guinée, page 53.

## 6.2 SYSTÈME NATIONAL DE RECHERCHE ET INNOVATION EN GUINÉE

Le schéma ci-dessous illustre le système actuel de recherche et d'innovation en Guinée.

**Figure 11** Système national de recherche et innovation



Source : Les auteurs, 2023, adaptation

Le système national de recherche et innovation en Guinée se compose de trois sous-systèmes, (i) le sous-système commercial, (ii) le sous-système de l'enseignement supérieur et la recherche, et (iii) le sous-système politique. Le sous-système commercial (secteur privé et R&D visant à répondre aux besoins exprimés par la population), vise principalement à satisfaire la demande issue de la population et les secteurs moteurs de l'économie. Dans

le cas de la Guinée, la demande en matière de recherche est tirée principalement du secteur agricole et minier (pour la recherche publique et privée) ainsi que par la réponse aux besoins sociaux de base (pour l'entrepreneuriat informel). Les principales organisations impliquées sont les grandes multinationales opérant dans l'industrie extractive et l'agro-business et les organisations professionnelles associées.

Ce sous système est soutenu par les infrastructures publiques et privées représentées essentiellement par les partenaires techniques et financiers et les structures d'accompagnement du secteur public. La banque centrale et les établissements de crédit constituent dans de nombreux écosystèmes, un acteur majeur dans le système national de recherche et d'innovation, cependant dans le contexte de la Guinée, leur contribution est peu visible, contrairement aux partenaires techniques et financiers qui constituent le principal soutien des initiatives et projets de recherche dans le pays.

Le CATI et l'ONCQ sont également des structures quasi inexistantes dans le système, pour des raisons diverses, allant d'une absence de ressources mais aussi de capacités institutionnelles suffisantes pour soutenir le système.

Le second sous système est celui de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Il est composé des institutions d'enseignement supérieur et des centres et laboratoires de recherche publics et privés. Ce sous système est dominée par les IES publics, notamment les universités publiques telles l'UGANC qui concentrent l'ensemble des res-

sources humaines et techniques impliquées dans la recherche. Soutenues par le financement public, elles disposent cependant de peu de moyens pour conduire des activités de recherche dans les centres et laboratoires rattachés, qui dépendent presque essentiellement des financements des PTF sous formes de projet de recherche. Par ailleurs, le budget 2023 du MESRSI qui constitue la principale source de financement des universités publiques et IRS ne distingue pas les ressources allouées au fonctionnement des centres des ressources liées au financement de la recherche.

Le troisième sous système, le sous-système politique est celui qui est chargé de piloter le système de recherche et innovation national. Il est composé du MESRSI qui pilote la politique nationale en matière de recherche scientifique et d'innovation et des différents ministères qui interviennent également par des initiatives de recherches sectorielles et des activités de vulgarisation, soutien, accompagnement, appropriation des résultats de recherche. Il s'agit notamment des ministères en charge de la santé, l'agriculture, les mines, l'industrie.

### 6.3 STRUCTURES D'ÉLABORATION DES POLITIQUES

Selon le Décret n° 2005/011/2005 portant adoption et promulgation de la loi d'orientation de la recherche scientifique et technique, la politique nationale en matière de recherche scientifique et d'innovation technologique est confiée au ministère en charge de la Recherche scientifique, actuellement dénommé MESRSI, qui a pour mission entre autres, de concevoir et de construire un système d'enseignement supérieur et d'innovation technologique cohérent, efficace, efficient et de qualité.

Conformément aux dispositions du Décret D/2022/0023/PRG/SGG du 03 février 2022, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation est responsable de la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans les domaines de l'enseignement supérieur, la recherche scientifique et d'innovation, et est chargé notamment :

- d'élaborer les textes législatifs et réglementaires en matière d'enseignement supérieur, de recherche scientifique et d'innovation et de veiller à leur application ;
- d'élaborer les stratégies de développement de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation ;
- de promouvoir et d'appuyer les activités de la communauté scientifique guinéenne dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation.

Les décrets n° 62 et 63 du 03 Avril 2013 portant gouvernance des institutions d'enseignement supérieur et de recherche scientifique publiques et privées, ainsi que le décret por-

tant attribution de la mission du ministère en charge de l'enseignement supérieur mentionnent l'existence de plusieurs entités au titre des organes consultatifs rattachés au ministère. Il s'agit notamment du Conseil Supérieur de la Recherche scientifique et de l'Innovation. Cependant, aucune information ni documentation existante ne fait mention de l'existence de cet organe ainsi que de sa composition statutaire. De même, de nombreux organes et institutions créés par la loi d'orientation de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique n'auraient pas formellement vu le jour. Ainsi, le Conseil Supérieur de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique qui réunit, dans un cadre de concertation, les représentants de la communauté scientifique, les décideurs et utilisateurs de la science et de la technologie autour des thématiques liées au développement scientifique et technique, serait en cours de création.

## 6.4 MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES

---

Sous l'autorité du MESRSI, il est créé une Direction Générale de la Recherche Scientifique qui a pour mission la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de recherche scientifique et d'en assurer le suivi.

A ce titre, elle est particulièrement chargée :

- d'élaborer les projets de textes législatifs et réglementaires en matière de recherche scientifique ;
- de veiller à l'application des textes législatifs et réglementaires en matière de recherche scientifique ;
- d'élaborer les stratégies, plans, programmes et projets dans le domaine de la recherche scientifique et de veiller à leur mise en œuvre ;

- de mettre en place et de tenir à jour une base de données des Institutions de Recherche Scientifique, Centres de Documentation et d'Information, structures de recherche sectorielles et unités de recherche universitaire.

Il est également créé au sein du MESRSI, une Direction générale en charge de l'innovation, qui a pour mission principale de mettre en œuvre la politique gouvernementale en matière d'innovation et entre autres, d'élaborer un plan stratégique de développement de l'innovation. De même, les autres départements ministériels ainsi que les institutions et organismes de recherche rattachés sont également chargés de mettre en œuvre des politiques sectorielles de recherche et d'innovation dans leurs thématiques respectives.

## 6.5 FINANCEMENT DE LA RECHERCHE

Les partenaires techniques et financiers apparaissent comme la source principale de financement de la recherche et l'innovation en Guinée, après le budget de l'Etat<sup>64</sup>. Près d'un tiers des structures enquêtées dans ce rapport ont cité les partenaires au développement comme des contributeurs essentiels au financement de leurs activités de recherche. On peut citer par exemple, dans le domaine de la santé, le projet Onehealth<sup>65</sup>, financé par le CRDI et la plateforme de recherche PRISME, en partenariat avec la France<sup>66</sup>. Le mécénat constitue une infime partie des ressources des organismes

de recherche et a été cité comme source de financement par certains centres de recherche et documentation et laboratoires de recherche.

Pour l'année 2023, le budget public alloué aux IES et IRS/CDI représentait 62% du budget total du ministère. Toutefois, en l'absence de ventilation plus détaillée, il est difficile de se prononcer sur la destination de ces ressources pour distinguer la part allouée effectivement aux activités de recherche de celles destinées aux dépenses de fonctionnement de ces entités.

**Tableau 16 - Aperçu du budget 2023 MESRSI alloués aux structures sous tutelle**

Type d'institution	Budget 2023 en GNF	Équivalent en Euros	Pourcentage %
IES et organismes	590 934 914 548	63 499 571,80	<b>55</b>
IRS/CDI	70 286 521 947	7 552 716,78	<b>7</b>
<b>Total</b>	<b>661 221 436 495</b>	71 052 288,59	<b>62</b>
<b>Budget total du MESRSI</b>	<b>1 073 892 210 000</b>	<b>115 396 287,85</b>	<b>100</b>

Note : Conversion en Euro, faite sur la base du cours de référence des principales devises contre GNF au 31/01/2023 Liste N°021/2023 : **1€ = 9306,1244 GNF.**

Source : Budget 2023 du MESRSI

L'analyse du budget rapporté aux structures sous tutelle montre que les ressources sont principalement dirigées vers les IES et organismes qui les encadrent, avec respectivement 55% du budget global du MESRSI et 89% de la part du budget allouée aux structures sous tutelle.

<sup>64</sup> Rapport d'état des lieux de la recherche scientifique et de l'innovation en Guinée, MESRSI 2023

<sup>65</sup> <https://idrc-crdi.ca/fr/emr-countries/guinee>

<sup>66</sup> <https://frenchhealthcare.fr/fr/prisme-une-nouvelle-plateforme-de-recherche-entre-la-guinee-et-la-france/>

**Tableau 17 - Budget 2023 su MESRSI alloués aux structures sous tutelle**

Type d'institution	Budget 2023 en GNF	Équivalent en Euros	Pourcentage %
IES et organismes	590 934 914 548	63 499 571,80	<b>89</b>
IRS/CDI	70 286 521 947	7 552 716,78	<b>11</b>
<b>Total</b>	<b>661 221 436 495</b>	71 052 288,59	<b>100</b>

Source : Budget 2023 du MESRSI

Au niveau plus désagrégé, on constate que l'Université de Kindia reçoit 6,40% du budget global du MESRSI, suivie par l'Université Général Lansana Conté-Sonfonia (UGLC-S) 5,37% et l'Institut Supérieur Agronomique et Vétérinaire de Faranah (ISAV-F) 4,60%. Les IRS/CDI se sont vus alloués en moyenne 0,22% du budget global du MESRSI<sup>67</sup>.

Les fonds publics alloués sous forme de subvention aux IES et IRS/CDI ne sont pas principalement alloués au financement des activités de recherche. Par ailleurs, la loi

d'orientation de la recherche scientifique et technique de 2005 créait un fonds destiné au financement des projets et programmes de recherche (FODEST), toutefois, les modalités de mise en place et de gestion de ce fonds n'ont pas été établies.

Les centres de recherche scientifique guinéens participent peu aux appels à projets et demande de subventions. Au cours des cinq dernières années, près d'un tiers (32,6%) d'entre eux n'ont rédigé aucune demande de subvention.

<sup>67</sup> Le tableau détaillé du budget 2023 est fourni en annexe C

## 7 Entreprises et entrepreneuriat

La recherche est essentielle pour acquérir de nouvelles connaissances et pour promouvoir des nouvelles compréhensions. Le but visé par la politique nationale en matière de recherche scientifique est de développer un secteur de recherche et d'innovation technologique dynamique ayant la capacité de répondre de manière flexible aux besoins du pays grâce à la participation des enseignants-chercheurs à des programmes de recherche d'envergures nationale, sous-régionale et internationale.

La collaboration entre le monde de la recherche universitaire et l'industrie figure au titre des principales forces de la Guinée, selon l'Indice Mondial d'Innovation. Cependant, de façon concrète, il n'y a pas d'exemples documentés de cette collaboration entre le monde de la recherche universitaire et le secteur privé.

Les résultats de recherche ne sont pas suffisamment publiés ni vulgarisés pour favoriser une appropriation et une valorisation par le secteur privé national. La problématique de la valorisation des résultats de recherche reste un défi majeur pour la recherche scientifique et l'innovation en Guinée, qui a conduit le gouvernement à lancer un projet de création de quatre revues scientifiques à Conakry<sup>68</sup>.

Cependant, il existe une dynamique intéressante en matière d'entrepreneuriat et de création d'entreprises nationales au cours des dernières années.

L'écosystème commercial et entrepreneurial en Guinée a été en constante évolution au cours des dernières années. Malgré un contexte économique difficile qui a été notamment marqué par une faible croissance et

une inflation galopante, de nombreuses entreprises ont tout de même réussi à prospérer dans le pays. La majorité des entreprises guinéennes opèrent dans l'informel. L'Institut national de statistique de la Guinée reporte qu'en 2017, le pays comptait 1 562 PME officiellement enregistrées, dont environ 65% opérant à Conakry<sup>69</sup>. Le plus grand nombre de PME opérant dans l'écosystème entrepreneurial guinéen est orienté dans les domaines de la santé et l'éducation, démontrant la volonté des entrepreneurs de pallier les carences dans les services sociaux de base.

La Guinée est un pays disposant d'un niveau élevé de ressources naturelles. Cependant, ces ressources restent peu exploitées, surtout par les entreprises locales. Cela se manifeste par un faible nombre de PME (environ 3% des entreprises enregistrées) opérant dans les secteurs de l'industrie, des mines, du gaz et de l'énergie, car ces secteurs nécessitent d'importants volumes de financement, ce qui reste un défi structurel pour le secteur privé local. Des efforts restent également à faire sur l'égalité hommes-femmes dans l'écosystème entrepreneurial guinéen. En 2022, 66% des entreprises créées sont dirigées par des hommes, contre 81% en 2018<sup>70</sup>. Il y a une nette progression des femmes dans l'entrepreneuriat, ainsi que des jeunes, notamment les moins de 35 ans, qui représentent 47% des chefs des entreprises créées sur la période. On note également une prépondérance des entreprises individuelles. L'analyse de la création d'entreprises selon le genre, montre que le nombre d'entreprises créées par des femmes est passé de 417 en mai 2022 à 447 en mai 2023, soit une augmentation de 7% de création d'entreprises par des

<sup>68</sup> <https://guineematin.com/2023/04/07/enseignement-superieur-le-projet-de-creation-de-quatre-revues-scientifiques-lance-a-conakry/>

<sup>69</sup> Annuaire statistique 2018 de l'Industrie et des PME, [https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/SSN/mipme/Annuaire\\_Industrie\\_2018.pdf](https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/SSN/mipme/Annuaire_Industrie_2018.pdf)

<sup>70</sup> Rapport de synthèse sur la création des entreprises en Guinée en 2022, APIP, <https://apip.gov.gn/STATS/2022/Rapport%20annuel%20de%20création%20d'entreprise%202022.pdf>  
Annuaire statistique 2018 de l'Industrie et des PME, [https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/SSN/mipme/Annuaire\\_Industrie\\_2018.pdf](https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/SSN/mipme/Annuaire_Industrie_2018.pdf)

femmes. Cependant, pour la même période, les entreprises dirigées par des hommes sont passées de 992 à 1 057<sup>71</sup>, avec une augmentation de 6,5%.

L'augmentation constante du nombre de PME lancées au cours des dernières années a eu un effet positif sur l'emploi en Guinée. D'après la Direction Nationale de la Promotion du Secteur Privé, entre 2015 et 2018, le nombre d'emplois a augmenté en moyenne de 50% par an. Les investissements du gouvernement visant à soutenir les activités industrielles se sont également améliorés ces dernières années avec une croissance annuelle moyenne de 43% sur la période.

L'environnement des affaires guinéen s'est fortement amélioré ces dernières années, toutefois, il reste encore difficile pour les entrepreneurs d'avoir accès au crédit. Afin de soutenir les PME en difficulté de financement, des organisations telles que l'Agence Autonome d'Assistance Intégrée aux Entreprises octroient des crédits (896 millions GNF en 2017 et 750 millions GNF en 2018). Le Fonds de Développement Industriel et des PME (FODIP)

a également été créé en 2018, pour soutenir le développement du secteur industriel et des PME en Guinée. Il est le principal gestionnaire des programmes de financement des micros et petites entreprises dans le pays<sup>72</sup>. L'écosystème commercial et entrepreneurial en Guinée est en train de prendre de l'ampleur malgré les défis et les obstacles rencontrés sur son chemin. Les entrepreneurs guinéens font preuve d'une grande détermination et d'une forte résilience pour surmonter les difficultés économiques, politiques et sociales du pays. Les initiatives du gouvernement visant à soutenir les entreprises locales sont également un signe encourageant pour le développement de l'écosystème entrepreneurial. Cependant, pour que l'écosystème entrepreneurial en Guinée continue de se développer, il est crucial de mettre en place des politiques économiques et des cadres qui favorisent la création et la croissance des entreprises, ainsi que l'accès à des financements abordables et à des ressources en matière de formation et de mentorat pour les entrepreneurs. Les partenariats public-privé sont également essentiels pour stimuler l'innovation et la collaboration entre les entreprises.

---

71 APIP (2023) : Statistiques de création d'entreprise - Mai 2023.

[https://apip.gov.gn/STATS/2023/RAPPORT\\_CREATION\\_D'ENTREPRISES%20-%20Mai%202023.pdf](https://apip.gov.gn/STATS/2023/RAPPORT_CREATION_D'ENTREPRISES%20-%20Mai%202023.pdf)

72 <https://intracen.org/fr/nouvelles-et-evenements/nouvelles/un-fonds-de-demarrage-stimule-l'entrepreneuriat-des-jeunes>

## 8 Analyse de l'infrastructure physique de R&I disponible dans le pays

L'infrastructure physique disponible pour les activités de recherche et d'innovation en Guinée s'appréhende sous l'angle des différents sous-systèmes du système d'innovation, à savoir le sous-système commercial, le sous-système de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique et le sous-système politique. Il s'agit à la fois de l'infrastructure technologique dont dispose le pays et qui fait référence au réseau des centres et institutions de recherche et à leur capacité scientifique et technique de recherche et d'innovation, mesurée par les équipements et bâtiments technique, mais également de l'infrastructure qualité qui repose sur : la métrologie, la normalisation, l'accréditation, l'évaluation de la conformité et la surveillance du marché<sup>73</sup>.

En 2022, le bilan de l'infrastructure technologique de R&I disponible en Guinée est préoccupant. D'après l'annuaire statistique du MESRSI, on compte au total 89 laboratoires, 49 salles de Travaux Pratiques (TP) et 59 salles informatiques dans les universités et écoles publiques de Guinée pour des capacités d'accueil respectives de 614, 1001 et 1769 personnes.

Le **tableau 18** présente l'état des infrastructures physiques de R&I disponibles au sein des IES publiques, les IES privées étant peu impliquées dans les activités de recherche et d'innovation.

Tableau 18 - Infrastructures disponibles dans les IES publiques selon leur état

	Amphithéâtre	Atelier	Bibliothèque/ Salle de Lecture	Bureau des professeurs	Laboratoire	Laboratoire de Langue	Salle Audio Visuelle	Salle de Cours ou TD	Salle de TP	Salle informatique	Total général
<b>Institut/Ecole</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>14</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>161</b>	<b>37</b>	<b>33</b>	<b>293</b>
Acceptable	1	0	1	0	0	1	0	62	0	10	75
Bon	9	3	8	5	14	1	11	94	28	20	193
Mauvais	0	1	0	1	0	0	0	2	6	1	11
Non Renseigné	3	1	1	1	0	0	0	3	3	2	14
<b>Université</b>	<b>18</b>	<b>16</b>	<b>13</b>	<b>30</b>	<b>75</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>123</b>	<b>12</b>	<b>26</b>	<b>324</b>
Acceptable	10	10	8	22	26	10	0	64	5	16	171
Bon	3	0	2	8	21	1	0	59	7	8	109
Mauvais	3	6	3	0	28	0	0	0	0	2	42
NR	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>21</b>	<b>23</b>	<b>37</b>	<b>89</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>284</b>	<b>49</b>	<b>59</b>	<b>617</b>

Source : Annuaire statistique 2021-2022 du MESRSI

<sup>73</sup> Bureau International des Poids et Mesures, <https://www.bipm.org/fr/liaison/quality-infrastructure>

Seuls 8 sur les 23 institutions de recherche sous tutelle du MESRSI affirment disposer d'infrastructures pour mener des activités de recherche, selon les statistiques officielles<sup>74</sup> ; cependant les niveaux d'équipements ne sont pas très satisfaisants dans l'ensemble, 1 seul centre affirmant avoir des locaux et des équipements en bon état.

Sur l'ensemble des structures pertinentes enquêtées, seulement une cinquantaine (47 institutions), toutes catégories confondues, ont affirmé disposer de locaux ou d'espaces et d'équipements dédiés à l'innovation.

En termes de structures d'appui à l'innovation, le Centre d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI), créé le 14 Mars 2022 et logé au sein du Ministère en charge de l'industrie, propose comme services, l'accès aux bases de données sur les brevets et la littérature scientifique et technique et une assistance et conseils en matière d'utilisation des bases de données dans les domaines du génie électrique et électronique, génie mécanique, Informatique, santé et sciences de la vie<sup>75</sup>. Toutefois le taux de fréquentation et son impact dans l'écosystème STI n'est pas mesuré.

En termes d'infrastructure qualité, la Guinée a élaboré en 2017 une politique nationale de qualité dont le but est de constituer un cadre d'orientation pour la mise en place d'une Infrastructure Nationale Qualité plus efficace.

A ce jour, les principaux organes de l'infrastructure qualité en Guinée sont l'Institut Guinéen de Normalisation et de Métrologie (IGNM) créé en 1989, qui est chargé de la

mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de normalisation et activités connexes et l'Office National de Contrôle de Qualité (ONCQ). On note cependant un faible portefeuille de normes nationales (70 normes d'application obligatoires) sur un portefeuille global de 600 normes<sup>76</sup>. Des structures privées interviennent également dans l'infrastructure qualité, notamment dans les activités de métrologie légale et industrielles, à la demande du Gouvernement et des entreprises. Toutefois, l'infrastructure qualité nationale est faiblement développée, il n'y a pas de laboratoires d'essais ni d'étalonnage fonctionnels sur le territoire.

Le cadre de vie et de travail créé dans une IES/IRS est un élément important de sa qualité. La vie scientifique ne s'accomplit pas seulement dans les salles de classes et les laboratoires.

L'université et la recherche scientifique guinéennes pour une Guinée émergente constitueraient un véritable village scientifique offrant à ses habitants (étudiants, professeurs, chercheurs, administrateurs et techniciens) tous les services et toutes les commodités d'une vie moderne. Cela comprend non seulement des logements selon des formats appropriés, mais aussi des services de restauration, vestimentaires, de toilette, de santé, commerciaux et financiers, de télécommunication et d'information, etc.

À cet effet, pour toute IRS/CDI et toute IES publique ou privée nouvelle à créer, les autorités concernées insisteront sur l'existence d'un certain nombre d'espaces et d'infrastructures répondant à des normes bien précises : aires de

74 Annuaire statistique 2021-2022 du MESRSI

75 <https://www.wipo.int/tisc/fr/search/details.jsp?id=5736>

76 Politique Nationale Qualité, [http://www.waqsp.org/sites/default/files/PNQ-Guin%C3%A9e\\_1.pdf](http://www.waqsp.org/sites/default/files/PNQ-Guin%C3%A9e_1.pdf)

sport, salles réservées aux activités culturelles (cinéma, théâtre, conférences culturelles, expositions, etc.), salles de professeurs/chercheurs, jardins, etc. Pour les IRS et IES publiques existantes, des mesures immédiates devraient être prises afin qu'en fin 2023 :

- les domaines actuels soient légalisés et sécurisés ;
- des démarches soient entreprises pour d'éventuelles extensions, en particulier dans la perspective des cinq pôles d'excellence universitaire et des quatre pôles d'excellence de la recherche ;
- un plan d'occupation du sol cohérent et harmonieux soit disponible ;
- un programme de mise en place des diverses infrastructures, avec les priorités déclinées annuellement, soit adopté ;
- un programme d'aménagement des diverses aires soit adopté et entrepris avec une participation physique des étudiants.

# 9 Inclusivité (genre et savoir autochtones)

## 9.1 GENRE

Les indicateurs de genre et d'égalité des sexes de la Guinée, sont préoccupants. L'analyse en termes d'indice de développement du genre IDG<sup>77</sup> (dans les trois dimensions : santé procréative, autonomisation et activité économique) révèle en 2019 que l'écart Femme- Homme est de 0,817, ce qui place la Guinée dans le groupe 5 des pays où le niveau d'égalité femmes-hommes dans l'IDH est bas. Le revenu national brut par tête est plus élevé pour les hommes que pour les femmes, la durée attendue de scolarisation pour les filles est de 8 années contre 10 pour les garçons, et la durée moyenne de scolarisation est de 1,5 année pour les filles contre 4,2 pour les garçons. De façon spécifique, c'est surtout la transition du primaire au secondaire, qui est problématique pour les filles, ce qui ne leur permet pas d'acquérir les compétences en termes de savoir. Le pays fait aussi face à une prévalence élevée de violences basées sur le genre (VBG) avec un taux de violence physique élevé. Ces VBG inhibent le potentiel d'épanouissement intellectuel, économique et socio-culturel des jeunes filles et des femmes. Le défi majeur est celui de l'émancipation et de l'autonomisation des jeunes filles et des femmes pour lutter contre les violences basées sur le genre (mariages d'enfants et grossesses précoces des adolescentes, excisions chez les adolescentes).

Les femmes comptent pour plus de la moitié de la population totale en Guinée.<sup>78</sup> L'Indice mondial de l'écart entre les hommes et les femmes ou Indice de Développement du Genre (IDG) compare l'état actuel et l'évolution de la parité entre quatre dimensions clés (participation et opportunités économiques, niveau d'éducation, santé et

survie, et l'autonomisation politique). Selon le classement de 2022<sup>79</sup>, la Guinée occupe la 118<sup>ème</sup> place sur 146 avec un score global de 0,647 en recul de -0,013 par rapport à l'année précédente. Ce rang la classe derrière le Liberia, le Burkina Faso, le Ghana, la Sierra Leone, le Sénégal et le Cameroun respectivement 78<sup>ème</sup>, 115<sup>ème</sup>, 108<sup>ème</sup>, 109<sup>ème</sup>, 112<sup>ème</sup>, 97<sup>ème</sup> et avant le Nigeria 123<sup>ème</sup>, la Côte d'Ivoire 133<sup>ème</sup> et le Mali 141<sup>ème</sup>. Dans le classement de l'Afrique subsaharienne, la Guinée occupe la 25<sup>ème</sup> place sur 36. Pour chacune des dimensions de l'Indice mondial de l'écart entre les hommes et les femmes, la Guinée occupe respectivement les 60<sup>ème</sup>, 143<sup>ème</sup>, 101<sup>ème</sup> et 65<sup>ème</sup> rang mondial. Si elle a couvert à 71,2% la parité dans le domaine de la participation et les opportunités économiques, sur le volet niveau d'instruction, elle figure encore à la queue du classement. La Guinée fait partie des rares pays qui n'ont pas encore atteint la parité dans l'accès à l'éducation primaire et a également un des taux les plus faibles en Afrique subsaharienne, en matière d'inscription dans l'enseignement supérieur. Le pourcentage de femmes inscrites dans l'enseignement supérieur est de 4.01% pour les femmes contre 9.98% pour les hommes et le taux de femmes titulaires d'un doctorat s'élève à 0,03% contre 0,16% pour les hommes.

Ces informations sont corroborées par les statistiques officielles du MESRSI. En 2022, le nombre d'étudiantes pour 100 000 habitants est de 400 contre 899 pour les étudiants masculins. L'enseignement supérieur guinéen comptait 25 558 étudiantes sur une population estudiantine totale de 82 864, soit 32,05%. Au cycle supérieur, le pays compte 1600 étudiants dont 296 filles soit une proportion

<sup>77</sup> Rapport sur le développement humain 2020, PNUD.

<sup>78</sup> <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL.FE.ZS?locations=GN>

<sup>79</sup> World Economic Forum 2022, Global Gender Gap Report 2022, [https://www3.weforum.org/docs/WEF\\_GGGR\\_2022.pdf](https://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2022.pdf)

de 18,5%. Il y a 10 doctorantes sur 134 étudiants poursuivant un doctorat. De même, au niveau de la recherche universitaire, les femmes sont sous représentées. Le personnel enseignant féminin représente 6,5%<sup>80</sup> de l'effectif total des enseignants du supérieur. Dans les institutions

de recherche scientifique, on dénombre une seule femme chargée de recherche, sur les 98 femmes chercheurs et enseignants chercheurs en 2022. Le **tableau 19** présente les domaines de recherche par genre du personnel chercheurs dans les IRS.

**Tableau 19 - Personnel de recherche par genre et domaine de recherche**

Domaine de recherche	Genre		Total général
	Femme	Homme	
1. Sciences Exactes et Naturelles	22	154	<b>176</b>
2. Sciences de l'Ingénierie et Technologiques	4	24	<b>28</b>
3. Sciences Médicales	17	55	<b>72</b>
4. Sciences Agricoles	5	39	<b>44</b>
5 & 6. Sciences Sociales et Humaines	37	67	<b>104</b>
Autres	1	4	<b>5</b>
Non Renseigné	12	36	<b>48</b>
<b>Total général</b>	<b>98</b>	<b>379</b>	<b>477</b>

Source : Annuaire statistique MESRSI 2021-2022

Les femmes sont plus actives dans le domaine des sciences humaines et sociales (35,5% de l'effectif des chercheurs) et des sciences médicales (23,6%). Il y a 12,5% de chercheuses en sciences exactes et naturelles, 14,28% en sciences de l'ingénierie et technologiques et 11,36% en sciences agricoles.

## 9.2 SAVOIRS AUTOCHTONES

Il n'y a pas suffisamment d'information relative à l'inclusion des savoirs locaux et autochtones dans la recherche et l'innovation en Guinée. Dans le domaine public, le Centre National de Recherche sur le Patrimoine de Guinée (CENARPA-G) constitue la principale institution de recherche scientifique. Il a été créé par l'arrêté n°4241/MESRS/CAB/DNRST du 28 septembre 2010 et placé sous la tutelle de la Direction Générale de la Recherche Scientifique (DGRS). Il venait combler ainsi un vide institutionnel, celui de l'inexistence à l'époque d'un centre spécialisé en patrimoine culturel, domaine fertile et important pour la recherche en sciences humaines et

sociales. Le CENARPA-G est chargé d'effectuer des recherches sur toutes les questions liées au patrimoine matériel et immatériel de Guinée (recherche documentaire, prospection, interprétation, valorisation et production de connaissances scientifiques) pour un développement durable de ce secteur vital de l'économie nationale.

A ce jour, un seul centre, Links-Guinea, a été identifié comme un centre privé de recherches et d'études des savoirs locaux et autochtones. Il émane d'une initiative du Bureau d'Études en Développement Durable, et documente le patrimoine culturel autochtone de la Guinée.

<sup>80</sup> Calculé d'après les données issues de l'annuaire statistique 2021-2022 du MESRSI

# 10 Analyse du système de R&I

La présente section du rapport se concentre sur l'analyse SWOT de l'écosystème de la recherche et l'innovation en Guinée. Elle a pour but d'évaluer les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces du SNRI. Les forces sont les atouts ou les avantages qui caractérisent le SNRI guinéen. Les faiblesses sont les points vulnérables ou les obstacles internes qui peuvent limiter la performance.

Cette analyse des forces et des faiblesses nous permettra de mieux comprendre les capacités internes du système afin d'orienter les décisions stratégiques futures et obtenir un SNRI plus performant et capable de contribuer efficacement aux objectifs de développement du pays.

La section est organisée en quatre parties principales, à savoir les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces. Chaque partie présentera une analyse détaillée des facteurs pertinents pour chacune des catégories : Économie et société, Indicateurs de recherche et d'innovation, Ressources humaines en R&I, Enseignement supérieur et organismes de recherche, Gouvernance, Entreprises et entrepreneuriat, Infrastructure physique de la R&I et inclusion.

## 10.1 FORCES DU SYSTÈME DE R&IE

---

### Économie et société

- FO 1** L'économie guinéenne est résiliente et dynamique, avec un taux de croissance annuel moyen supérieur à 4% ces 5 dernières années malgré la pandémie du Covid-19.
- FO 2** La jeunesse de la population guinéenne constitue un important vivier de croissance.

### Indicateurs de recherche et innovation

- FO 3** Forte collaboration entre les universités et les entreprises dans le domaine de la R&D. la Guinée occupe le 54ème rang mondial selon l'IMI relativement à la collaboration Université-Entreprises en R&D.

### Enseignement supérieur et organismes de recherche

- FO 4** Chacune des régions administratives du pays abrite au moins une institution d'enseignement supérieur publique dont la mission correspond parfois aux activités principales de la région en question. A titre d'exemple, on peut citer les mines à Boké et la médecine vétérinaire à Dalaba.
- FO 5** Le réseau d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche scientifique est diversifié et englobe une gamme variée de spécialités. Il regroupe des universités, des instituts supérieurs spécialisés en agronomie, médecine vétérinaire, mines, sciences de l'éducation, technologies, tourisme et hôtellerie, arts et sciences de l'éducation.

- FO 6** Une grande variété de spécialités sont proposées dans les institutions de recherche et documentation : biologie médicale, océanographie, environnement, biodiversité, plantes médicinales, patrimoine historique, etc.
- FO 7** L'enseignement supérieur privé connaît une progression fulgurante. Alors qu'en 1999, il n'y avait qu'une seule institution d'enseignement supérieur privé, aujourd'hui on en compte 39 dont 26 opérationnelles. Les IES privés peuvent constituer un réservoir d'opportunités pour la recherche et l'innovation si les contraintes structurelles liées aux capacités de recherche et formation et d'encadrement des chercheurs sont levées.
- FO 8** La Guinée s'est dotée depuis 2018 d'une Autorité Nationale d'Assurance Qualité dans l'enseignement, la formation et la Recherche qui a pour mission l'évaluation de la qualité de l'éducation et la recherche dans les IES et IRS du pays.
- FO 9** Le domaine de la santé attire principalement les étudiants étrangers en Guinée.<sup>81</sup>
- FO 10** La Guinée dispose de plusieurs centres d'excellence délivrant des formations de pointe dans le domaine de la santé et des mines dans le cadre du projet des centres d'excellence Africains financés par la Banque Mondiale (Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le Contrôle des Maladies Transmissibles (CEA-PCMT) de l'Université de Conakry, et le Centre d'Excellence Mines et Sociétés (CEMS) de l'Institut Supérieur des Mines et Géologie de Boké.)

## Gouvernance

- FO 11** Un engagement et une volonté de mettre en place des politiques pour le développement de la recherche scientifique et l'innovation technologique.
- FO 12** La création au sein du MESRSI d'une direction générale en charge de l'innovation.

## Entreprises et entrepreneuriat

- FO 13** Un nombre d'entreprises créées en croissance constante. L'absence de données sur la démographie des entreprises limite le potentiel de sa contribution à la création et de richesses et d'attraction des investissements .
- FO 14** La création d'un réseau d'incubateurs et de structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat RNIG.
- FO 15** L'existence de l'Agence de Promotion des Investissements Privés (APIP) qui appuie la formalisation de créations d'entreprises, via le guichet unique.
- FO 16** L'existence du Fonds de Développement industriel et des PME (FODIP) qui a pour mission de mobiliser des ressources en vue de la promotion du développement industriel et le financement des micro et des petites et moyennes entreprises.

---

<sup>81</sup> Annuaire statistique du MESRSI 2022

## 10.2 FAIBLESSES

---

### Économie et société

- FA 1** La faible diversification des recettes d'exportation avec une prépondérance des produits miniers, la Guinée est relativement vulnérable aux chocs de demande.
- FA 2** Le taux de pauvreté est relativement élevé avec une forte intensité dans les zones rurales.
- FA 3** La concentration des infrastructures de base, d'éducation supérieure dans la région de Conakry aggrave les inégalités existences, notamment l'accès aux technologies.
- FA 4** La Guinée est dans une situation d'instabilité politique qui compromet sa marche vers le développement économique et social.

### Indicateurs de recherche et innovation

- FA 5** De faibles investissements en recherche et innovation. Le nombre de chercheurs par millions d'habitants est très faible (environ 3 5 en 2021 contre 290 au Cameroun en 2008).
- FA 6** Une absence d'informations relative à la part du PIB allouée à la Recherche & Développement.
- FA 7** Un faible développement de la capacité scientifique dans le pays avec moins de 10 étudiants inscrits en doctorat par million d'habitants en 2022.
- FA 8** Le ratio du nombre d'étudiants par 100 000 habitants est en dessous des normes internationales et en baisse régulière depuis les dernières années. Le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur est également un des plus faibles dans la région et en Afrique subsaharienne.
- FA 9** Une faible participation des femmes à la recherche et l'innovation.
- FA 10** Une absence d'informations sur l'écosystème des startups en Guinée.

### Ressources humaines en R&I

- FA 11** Une insuffisance de chercheurs de haut niveau. La majorité des personnels en poste dans les IES publiques et centres de recherche sont détenteurs de diplômes inférieurs au master/ maîtrise.
- FA 12** L'effectif de chercheurs titulaires d'un doctorat est faible, ce qui réduit considérablement la capacité d'encadrement de jeunes chercheurs au doctorat.

## Enseignement supérieur et organismes de recherche

L'identification des forces et faiblesses de l'enseignement supérieur et des organismes de recherche découle principalement du document de politique et de stratégie du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, qui a dressé un état des lieux consensuel lors de son élaboration. Il a été mis à jour au travers des consultations avec les parties prenantes pertinentes et l'exploitation de la documentation disponible.

- FA 13** Une absence d'une vision et d'une politique nationale à moyen et long terme partagée par tous les acteurs du système.
- FA 14** Un manque, des insuffisances ou incohérences des textes de lois, statutaires, organiques ou d'application.
- FA 15** Un manque de cohérence et de conflits d'attribution entre les organes de pilotage, de supervision et d'exécution.
- FA 16** Une absence ou insuffisance de textes de procédures, de normes et de critères.
- FA 17** Une absence ou des faiblesses des organes de gouvernance institutionnelle des IES et IRS.
- FA 18** Une méconnaissance ou non application des textes et des procédures par les cadres et les décideurs.
- FA 19** Une nomenclature et une gestion budgétaire non adaptées aux missions principales et aux résultats attendus du système.
- FA 20** Des faiblesses du système de reporting et de reddition.
- FA 21** Une faiblesse des cadres de concertation, d'échange et de coopération interinstitutionnelle.
- FA 22** Un pilotage selon des normes bureaucratiques et administratives et non selon les résultats.
- FA 23** Une absence d'une politique efficace et incitative de formation des ressources humaines.
- FA 24** Des faiblesses quantitatives et en qualité des ressources humaines.
- FA 25** Une absence d'une politique de promotion et de gestion efficace des ressources humaines.
- FA 26** Une faible culture d'initiative collective et individuelle, d'autonomie et de responsabilité des cadres de décision.
- FA 27** Un faible partenariat public-privé.
- FA 28** Une faible ouverture à la coopération et à la mondialisation.

- FA 29** Une déficience et un faible usage du système d'information et de planification.
- FA 30** Un accès limité à la documentation et aux données empiriques pour les chercheurs.
- FA 31** Les ressources matérielles, techniques et financières allouées à la recherche sont insuffisantes.
- FA 32** Une faible capacité de mobilisation des financements extérieurs : les organismes de recherche répondent peu aux appels à projet de recherche lancés à l'international.
- FA 33** La primauté accordée par l'État aux IES par rapport aux IRS.

### **Gouvernance**

- FA 34** Une absence d'un organisme subventionnaire de la recherche scientifique et de l'innovation.
- FA 35** Le rôle du Conseil Supérieur et de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique devrait être explicite et renforcé.
- FA 36** Une faible coordination de l'ensemble de l'écosystème de la recherche scientifique et innovation.
- FA 37** Une absence d'une vision claire en matière de domaines prioritaires de recherche fondamentale/ et ou appliquée.
- FA 38** Une faible collaboration et coordination entre les ministères et agences impliquées dans la recherche et innovation.

### **Entreprises et entrepreneuriat**

- FA 39** Une faible visibilité des activités de recherche et d'innovation dans les entreprises nationales (hors multinationales).
- FA 40** Une forte informalité du tissu économique guinéen.
- FA 41** Une faible adoption de la technologie dans le secteur productif guinéen.

### **Infrastructure physique de R&I**

- FA 42** Une faiblesse de l'infrastructure physique disponible sur le territoire.
- FA 43** De nombreux maillons de l'infrastructure qualité sont inexistantes.
- FA 44** Une faible couverture en infrastructures technologique et de communication.

## Inclusivité

**FA 45** Les compétences féminines sont peu représentées dans le monde de la recherche scientifique et l'innovation.

**FA 46** Les savoirs locaux et autochtones ne sont pas valorisés localement.

De façon transversale, le SNRI de Guinée souffre d'un manque important de financement pour les activités de R&I dans tous les domaines, ainsi que d'un manque de mécanismes et de cadres pour le suivi des dépenses de R&I et le développement du personnel. Le pays a des besoins marqués en termes de capital humain dans les secteurs public et privé, à la fois pour l'enseignement et la recherche, et pour les postes techniques et de gestion dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation.

Les déficits en infrastructures de base et spécialisées sont critiques, non seulement dans les domaines des TIC et de la gestion des données, mais aussi pour l'enseignement, la recherche et l'incubation et le transfert de technologies. Les besoins exprimés par les institutions de gouvernance soulignent la nécessité d'un appui à l'élaboration de manuels d'instructions et de procédures pour soutenir la modernisation et le développement technologique de l'administration guinéenne. Les structures nationales sont très faibles dans l'attraction des financements pour les projets et programmes de R&I et dans la gestion des projets.

L'écosystème des startups est parmi les moins avancés de la région, et les structures privées d'incubation commencent à peine à se structurer. Leurs liens avec les universités restent assez faibles, limitant la circulation d'informations clés (par exemple sur les programmes d'incubation de certaines universités). Plusieurs structures de R&I ne sont pas encore institutionnalisées ou n'ont pas de statut officiel/formel (pas de décret de création ou absence de mise à jour des missions).

Le pays peine à se positionner dans le paysage régional et continental de la R&I, et sa participation n'est pas étayée par des preuves, ni par des analyses internes de positionnement et de priorisation. Le SNRI guinéen souffre de multiples fragmentations dues à un manque d'acteurs et de structures d'interface, conduisant par exemple à une sous-exploitation des résultats de la recherche dans plusieurs domaines. Le SNRI souffre également d'un manque de cadres et de mécanismes pour mesurer la R&I (intrants et extrants), ses impacts et l'alignement avec les objectifs du PNDES.

## 10.3 OPPORTUNITÉS

---

Les opportunités à saisir sont :

### Indicateurs de recherche et innovation

- 01** La collaboration entre recherche universitaire et industrie pourrait être renforcée et accompagnée par un programme gouvernemental de promotion de recherche collaborative afin de redynamiser la recherche et l'innovation et la valorisation des résultats de recherche.
- 02** Vu l'intensité de publication scientifique dans le domaine des sciences de la santé, celle-ci pourrait constituer un axe majeur dans la stratégie de recherche et innovation en Guinée.

### Enseignement supérieur et organismes de recherche

- 03** La volonté du gouvernement de bâtir un système d'enseignement supérieur et de recherche scientifique capable de contribuer efficacement à la réduction de la pauvreté, à l'amélioration des conditions de vie des populations et à la transformation de la Guinée en pays émergent.
- 04** La dynamique et le potentiel de croissance économique, notamment du secteur minier, de l'agriculture, du tourisme et l'hôtellerie, du génie civil, de la production industrielle, de l'énergie, des banques et assurances, de l'artisanat de luxe et des technologies de l'information et de la communication.
- 05** La forte demande des parents pour un enseignement supérieur de qualité pour leurs enfants.
- 06** L'émergence d'une société et d'une économie de la connaissance au plan mondial obligeant les pays à innover pour améliorer leur compétitivité.
- 07** L'intérêt accru des partenaires au développement d'accompagner le déploiement d'un enseignement supérieur de qualité et pertinent dans les pays à faible revenu.

### Gouvernance

- 08** La volonté du gouvernement de réduire le nombre de centres de recherche pourrait permettre d'optimiser le dispositif et d'améliorer l'allocation des fonds publics alloués à la recherche.
- 09** La mise en place de la stratégie nationale en R&I.

Des informations additionnelles sont cependant nécessaires pour mener une analyse plus approfondie et exhaustive du système de recherche et d'innovation, notamment les informations sur les dépenses en éducation (pour l'enseignement supérieur) et les dépenses et privées en R&D, les dispositifs institutionnels et de soutien existant au sein des autres départements sectoriels, les informations détaillées sur les activités en cours au sein des institutions de recherche, la valorisation des recherches et des savoirs locaux et autochtone.

## 10.4 DÉFIS

---

### 10.4.1 Économie et société

**D1** Les épisodes d'instabilité politique et sociale récurrents en Guinée constituent une source de préoccupation majeure pour le SNRI.

Depuis près de 20 ans, le pays est traversé par de nombreuses crises qui fragilisent l'ensemble de l'écosystème. On peut citer en l'occurrence les grèves et manifestations de 2006-2007, le coup d'état de 2008, l'instabilité entre 2019 et 2021 et le coup d'état de 2021. Cette situation entraîne de nombreuses menaces induites sur l'ensemble du SNRI, notamment, l'instabilité dans la gouvernance du SNRI. Entre 2019 et 2021, ce sont 5 ministres qui se sont succédé à la tête de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Cette situation a pour conséquence des changements fréquents dans les politiques et les réglementations gouvernementales pouvant créer une incertitude pour les chercheurs, et affecter l'accès aux subventions ce qui rend difficile la planification à long terme des projets de recherche et surtout la mise en œuvre d'une politique nationale cohérente en matière de recherche et innovation.

Ces situations peuvent également limiter les opportunités de collaboration et de partage des connaissances à cause des éventuelles tensions diplomatiques, et qui peuvent restreindre l'accès aux financements internationaux, à des infrastructures de recherche partagées ou à des réseaux de collaboration. Une autre conséquence de l'instabilité politique et sociale est la réduction des ressources financières allouées à la recherche en raison de contraintes budgétaires ou de priorités politiques changeantes mais aussi la perte de compétences et d'expertise, les chercheurs talentueux se dirigeant vers d'autres pays offrant un environnement plus stable et des opportunités de recherche plus attractives.

### 10.4.2 Enseignement supérieur et organismes de recherche

Pour l'enseignement supérieur, les défis à relever sont les suivants :

- D2** améliorer la gouvernance et le management du système et des institutions d'enseignement supérieur et de recherche scientifique ;
- D3** améliorer l'accès et l'équité ;
- D4** améliorer la pertinence et la qualité des enseignements et des apprentissages ;
- D5** améliorer l'employabilité des diplômés ;

- D6** renforcer le partenariat des IES et IRS avec le monde socioéconomique ;
- D7** redynamiser la recherche et l'innovation technologique ;
- D8** améliorer le cadre de vie et les conditions de travail des étudiants, des enseignants-chercheurs et chercheurs ;
- D9** augmenter la part du financement consacrée à la formation, à la recherche et à l'innovation technologique ;
- D10** renforcer la coopération interinstitutionnelle décentralisée avec des institutions étrangères œuvrant dans des domaines similaires.

Pour les CDI et la documentation scientifique plus spécifiquement, en analysant l'accès à l'information scientifique, au regard de la disponibilité de la documentation et du point de vue des chercheurs, des étudiants, des professionnels et du grand public, on constate qu'en Guinée la R&I fait face à deux grands défis, à savoir : (i) la disponibilité et l'organisation de l'information scientifique et technique (IST), et (ii) l'accès à l'information scientifique numérique.

- D11** La disponibilité et l'organisation de l'information scientifique et technique (IST) dans les IES, IRS et CDI sont un défi pour les chercheurs, les étudiants, les professionnels et le grand public. En effet, les CDI et les bibliothèques des IES et IRS disposent de peu de documents et quand ils existent, ils sont anciens.
- D12** L'accès à l'information scientifique numérique et technique change du à l'évolution du numérique , induisant alors un changement dans l'utilisation de la documentation et de l'IST.
- D13** L'accès à la documentation scientifique et technique numérique est un autre défi à relever pour le système de la recherche scientifique de la Guinée tant sur le plan de la logique individuelle et que celle collective. Cependant le développement du numérique devait jouer un rôle déterminant dans le développement des IES, IRS et CDI.
- D14** L'acquisition et la gestion des données pour la recherche :
  - a.** Les enjeux pratiques regroupent toutes les considérations pratiques relatives à la gestion des données, qui exigent une certaine planification ou qui demandent de tenir compte de certaines propriétés des données : le défi du volume important (ou non) des données, l'importance de l'effort de collecte, les exigences du partage et de l'accessibilité et les enjeux liés à l'évaluation de la qualité des données.
  - b.** Les enjeux éthiques et juridiques sont liés au fait que les données à gérer sont peut-être confidentielles ou la propriété d'ayants droit à considérer. Les enjeux technologiques renvoient au second défi cité plus haut. Les données sont des objets numériques, soumis aux contraintes de gestion informatiques : soucis de préservation à long terme, garantie de sécurité, choix d'outils de traitement automatique combinés à des approches manuelles.

- c. Les enjeux épistémologiques sont liés au fait que la prévalence des données dans toutes les sphères professionnelles et personnelles soulève bien des questions sur leur statut ontologique. Les enjeux économiques qui sont liés aux bénéfices économiques de l'information et au coût de la gestion des données de recherche.

Pour éclairer les pratiques informationnelles de la communauté scientifique guinéenne et des autres acteurs, la disponibilité, l'organisation et l'accès à l'information scientifique et technique (IST), surtout numérique sont les défis à surmonter.

Les conclusions de cet diagnostic, qui met en exergue les principales caractéristiques du SNRI guinéen, ses forces et faiblesses ainsi que les défis et opportunités dont il regorge, serviront de base à la formulation de recommandations dans le cadre du RRP.

# 11 Conclusion

Bien que le partenariat entre le monde de la recherche universitaire et le monde économique et socio-professionnel soit d'une importance capitale pour l'émergence de la Guinée, il n'en reste pas moins que c'est l'État qui dispose de la responsabilité première pour la promotion de la recherche et l'innovation technologique, en particulier à cette étape du développement économique du pays. En effet, le tissu industriel national est à peine naissant, et la plupart des grandes entreprises viables sont le fait de multinationales étrangères dont les pôles de recherche se trouvent en dehors du territoire. De ce fait, il n'y a pratiquement pas d'activité de recherche et d'innovation dans le secteur privé guinéen en dehors du secteur minier et de quelques grandes entreprises agroindustrielles. Dans ces conditions, il revient à l'État de mettre en œuvre une stratégie et un système efficace de recherche fondamentale et de recherche appliquée.

La politique et la stratégie en matière de recherche scientifique et d'innovation doit affronter de façon claire et déterminée le problème du financement des activités de recherche. À cet égard, il est indispensable (i) de doter les IES, IRS et CDI d'infrastructures de recherches idoines, et (ii) de créer et d'assurer le fonctionnement d'un fonds compétitif pour le financement de projets de recherche dénommé. Ce fonds ouvert à des équipes de chercheurs et aux IRS est alimenté par diverses sources publiques et privées, y compris les revenus éventuels provenant de la valorisation commerciale des services des chercheurs et des résultats de recherche. Un taux de 10% des fonds de recherche seront récupérés par les institutions pour appuyer en leur sein des pratiques modernes de management et de renforcement institutionnel.

Une Agence Nationale de Valorisation de la Recherche Scientifique et Technique pourrait être créée en lieu et place de l'actuel CREVIST et d'autres structures actuelles poursuivant

des objectifs similaires pour mieux prendre en compte le caractère transversal et supra-institutionnel de cette fonction. Elle sera dotée de toutes les ressources et surtout de l'expertise nécessaires pour le marketing, le partenariat public-privé et les questions juridiques afin de rompre l'isolement actuel des chercheurs d'avec le monde économique et socioprofessionnel.

Un ou des Prix Nationaux et des Distinctions seront institués, gérés par des organes indépendants à caractère scientifique, pour récompenser les chercheurs et les IRS qui auront le mieux contribué au progrès scientifique et l'innovation technologique. Leur remise fera l'objet de cérémonies de grande solennité afin de promouvoir l'image et la fonction du chercheur auprès du grand public et des jeunes générations.

Le Conseil Supérieur de la Recherche Scientifique devra être réévalué dans les meilleurs délais dans ses missions, sa composition, son mode de fonctionnement et son partenariat. La planification, l'opérationnalisation, le suivi et l'évaluation de la politique et de la stratégie du MESRSI ainsi que la programmation stratégique de la recherche figureront parmi ses missions essentielles.

Un pays comme la Guinée, où plus de 64% de la population vit en zone rurale et d'activités traditionnelles agro-sylvo-pastorales ne peut se permettre d'ignorer les traditions et les savoirs communautaires. Les IES et IRS seront incitées à collecter, étudier et intégrer ces savoirs dans leurs domaines respectifs de formation et de recherche pour les valoriser ensuite dans des activités de recherche-développement.

Pendant ce temps, de nombreuses institutions, politiques et priorités de l'État restent en place, tandis que certaines d'entre elles sont progressivement adaptées au nouveau cadre

gouvernemental. Les politiques et priorités existantes importantes qui se rapportent au programme de développement industriel de la Guinée sont en particulier, la Vision Guinée 2040 qui vise à atteindre « une économie diversifiée, compétitive... ». L'État reconnaît l'existence d'une relation positive entre la diversification et les niveaux de revenu, et donc que la Guinée doit renforcer ses capacités productives et s'impliquer dans de nouveaux domaines pour réduire sa dépendance vis-à-vis d'un nombre limité d'activités et de quelques matières premières.

Pour assurer le développement des entreprises et en faire le moteur de l'économie, le Gouvernement guinéen mène une politique essentiellement axée sur des mesures d'incitation et d'accompagnement visant le renforcement du secteur financier, la mise en place d'un cadre institutionnel d'appui à l'amélioration de l'environnement des affaires favorisant ainsi la création et la promotion de l'entreprise, le développement des PME et des infrastructures, la promotion des investissements et des exportations, la promotion de l'innovation technologique.

La transformation de la Guinée en un pays émergent signifie, plus que tout autre facteur, la promotion d'étroites relations de partenariat entre l'enseignement et la recherche au sein des IES et IRS d'une part et le monde socioéconomique, représenté par les ministères sectoriels, les entreprises et les partenaires au développement d'autre part. Ce partenariat peut prendre plusieurs formes et faire appel à des mécanismes diversifiés aux niveaux systémique et sectoriel.

Afin de réaliser cet objectif, il faudrait mettre en place des mesures idoines afin de combler les lacunes les plus profondes, notamment :

#### **Au niveau systémique, c'est-à-dire au niveau du Gouvernement :**

- l'autonomie institutionnelle et financière des IES/IRS et CDI ;
- le financement de la recherche et l'encouragement de l'innovation;
- la collaboration entre IES/IRS et université-entreprises pour l'innovation technologique et l'indigénisation ;
- la synergie entre les connaissances académiques et les besoins industriels (création des technosciences (création de parcs industriels et technologiques près des IES et IRS afin qu'un environnement propice au développement universitaire et technologique soit actionné au niveau des options scientifiques et des sciences de l'ingénieur ;
- la pertinence et la compétitivité du système d'enseignement et de recherche face aux exigences de l'évolution scientifique, technologique et économique ;
- la qualité et la disponibilité de ressources humaines qualifiées pour la recherche, capables de transcender les frontières disciplinaires ;
- la qualité des infrastructures physiques de recherche ;
- l'isolement des chercheurs et leur participation à des rencontres internationales et à des réseaux de recherche ;
- les conditions de vie et de travail des chercheurs ;

- l'inclusivité du système de recherche et innovation (encourager et faciliter aux femmes et aux personnes vulnérables de se consacrer à la recherche et à l'innovation) ;
- la coordination efficace de toutes les institutions de recherche relevant des autres départements ministériels et du secteur privé ;
- les maillons inexistants de la gouvernance du système de recherche et d'innovation.

#### **Au niveau du MESRSI, il s'agit de :**

- la gouvernance des IES, IRS et CDI et leur gestion ;
- la pertinence et la qualité des enseignements et des apprentissages ;
- l'employabilité des diplômés ;
- le partenariat des IES et IRS avec le monde socioéconomique ;
- le dynamisme de la recherche et l'innovation technologique ;
- le cadre de vie et les conditions de travail des étudiants, des enseignants-chercheurs et chercheurs ;
- les ressources financières allouées à la formation, à la recherche et à l'innovation technologique ;
- la coopération interinstitutionnelle décentralisée avec des institutions étrangères œuvrant dans des domaines similaires.

#### **Au niveau des entreprises et entrepreneuriat, les axes d'intervention prioritaires sont :**

- le financement de la recherche par les secteurs économiques pour trouver des solutions appropriées à des problèmes rencontrés par une ou plusieurs entreprises ;
- la collaboration université-entreprises pour l'innovation technologique et l'indigénisation ;
- la participation des entreprises à une recherche collaborative pour l'identification des problématiques de recherche et à la valorisation des résultats de recherche ;
- la création des incubateurs d'entreprises dans les institutions de recherche et d'enseignement supérieur pour promouvoir des entreprises novatrices qui, au départ, n'attirent pas nécessairement les entrepreneurs traditionnels du pays ;
- l'appui à la création de bureaux d'études adossés aux IES et IRS capables de négocier des contrats de mise en œuvre de projets et d'attirer des subventions de développement tout en assurant la promotion de la recherche, l'habileté des enseignants et des stages pour les étudiants ;
- le transfert de technologie grâce à la commercialisation de licences, brevets et autres produits de la propriété intellectuelle au bénéfice des chercheurs, de leur institution et de la société.

# Annexes

## Annexe A Références

- AUDA-NEPAD (2019). African Innovation Outlook 2019, [https://au.int/sites/default/files/documents/38122-doc-ai0\\_3rd\\_edition\\_final\\_eng\\_repro.pdf](https://au.int/sites/default/files/documents/38122-doc-ai0_3rd_edition_final_eng_repro.pdf)
- Bureau International des Poids et Mesures, <https://www.bipm.org/fr/liaison/quality-infrastructure>
- Da Sylva, L. (2017). Les données et leurs impacts théoriques et pratiques sur les professionnels de l'information. Documentation et bibliothèques, 63(4), 5-34. <https://doi.org/10.7202/1042308ar>
- Institut National de la Statistique (2017) : Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH), Rapport d'analyse des données 2014, [https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/INS/rapports\\_enquetes/RGPH3/RGPH3\\_etat\\_structure.pdf](https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/INS/rapports_enquetes/RGPH3/RGPH3_etat_structure.pdf)
- MESRS (2021). Annuaire statistique 2020-2021.
- MESRS (2022). Annuaire statistique 2021-2022.
- MESRSI (2023). Rapport intérimaire d'état des lieux de la recherche scientifique et de l'innovation en Guinée.
- Ministère de l'industrie et des petites et moyennes entreprises (2019). Annuaire statistique 2018 de l'Industrie et des PME, [https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/SSN/mipme/Annuaire\\_Industrie\\_2018.pdf](https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/SSN/mipme/Annuaire_Industrie_2018.pdf)
- OAPI (2020). Annuaire statistique 2019
- OMPI (2022). Global Innovation Index 2022, [https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo\\_pub\\_2000\\_2022/gn.pdf](https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo_pub_2000_2022/gn.pdf)
- Organisation Internationale pour les Migrations (2023) : Routes de la migration irrégulière vers l'Europe. Afrique de l'Ouest et du Centre, Janvier-Mars 2023, <https://dtm.iom.int/fr/node/26166>
- PNUD Programme des Nations Unies pour le développement (2020). Rapport sur le développement humain 2020.
- Programme des Nations Unies pour le développement (2022) : Rapport sur le développement humain 2021/2022 , Temps incertains, vies bouleversées : façonner notre avenir dans un monde en mutation.
- RNIG, Enabel et API (2020). Les incubateurs en Guinée - Guide pratique pour comprendre les dynamiques actuelles dans l'écosystème entrepreneurial et identifier les structures d'appui à l'entrepreneuriat en Guinée.
- UNESCO (2021). UNESCO Science Report: The Race Against Time for Smarter Development.
- VAN TILBURG, P. (2002). « L'enseignement supérieur : moteur du changement ou reflet des tendances ? Récapitulatif des points de vue », Politiques et gestion de l'enseignement supérieur, 2002/2 (no 14), p. 9-28. <https://www.cairn.info/revue-politiques-et-gestion-de-l-enseignement-superieur-2002-2-page-9.htm>
- World Economic Forum (2022). Global Gender Gap Report 2022,

[https://www3.weforum.org/docs/WEF\\_GGGR\\_2022.pdf](https://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2022.pdf)

Banque mondiale (2020) : L'Indice du Capital Humain (ICH) de la Guinée en 2020.

Banque mondiale, 2022, <https://www.banquemondiale.org/fr/country/guinea/overview#1>

Banque mondiale, <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NV.AGR.TOTL.ZS?locations=GN>

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL.FE.ZS?locations=GN>

<https://guineematin.com/2023/04/07/enseignement-superieur-le-projet-de-creation-de-quatre-revues-scientifiques-lance-a-conakry/>

<https://www.wipo.int/tisc/fr/search/details.jsp?id=5736>

### **Documents de politiques, arrêtés, décrets et lois**

Arrêté N°2018/3644/MESRS/CAB portant organisation du secrétariat exécutif de l'autorité nationale d'assurance qualité dans l'enseignement, la formation et la recherche, MESRSI.

Budget 2023 du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI), niveau déconcentré.

Décret D/2017/ 006 PRG/SGG portant création, organisation et fonctionnement de la direction générale de la recherche scientifique et de l'innovation technologique (DGERSIT).

Décret D/2022/0023/PRG/SGG portant attributions et organisation du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation.

Décret D/N°062/ PRG /SGG portant gouvernance des institutions publiques d'enseignement supérieur et de recherche scientifique.

Décret D/N°063/ PRG /SGG portant gouvernance des institutions privées d'enseignement supérieur et de recherche scientifique.

Document de politique et de stratégie du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique 2014– 2020.

La loi d'orientation de la recherche de 2005 ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et l'Innovation (MESRSI).

Ministère du Plan et de la Coopération Internationale, Vision 2040 d'une Guinée émergente et prospère.

PNDES 2016-2020, Plan National de Développement Économique et Social, Ministère du Plan et du Développement Économique, République de Guinée.

Politique Nationale Qualité, [http://www.waqsp.org/sites/default/files/PNQ-Guin%C3%A9e\\_1.pdf](http://www.waqsp.org/sites/default/files/PNQ-Guin%C3%A9e_1.pdf)

Programme de Référence Intérimaire (PRI) de la Transition, 2022-2025.

Programme Décennal de l'Éducation en Guinée, ProDEG 2020-2029.

## Annexe B Tableaux additionnels

### B.1 IES publiques en 2022

Tableau 20 - Liste des IES publiques		
No.	Nom de l'IES	Type
1	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	<b>Université</b>
2	Université Général Lansana Conté de Sonfonia (UGLC)	
3	Université de N'Zérékoré	
4	Université Julius Nyerere de Kankan	
5	Université de Kindia	
6	Université de Labé	
7	Institut Supérieur de l'Information et de la Communication (ISIC) de Kountia	<b>Institut</b>
8	Institut Supérieur de Technologie (IST) de Mamou	
9	Institut Supérieur d'Architecture et d'Urbanisme	
10	Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Guinée	
11	Institut Supérieur des Arts de Guinée	
12	Institut Supérieur des Mines et Géologie de Boké	
13	Institut Supérieur des Sciences et Médecine Vétérinaires de Dalaba	
14	Institut Supérieur Agronomique et Vétérinaire de Faranah	
15	Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises de Guinée (ISCAEG)	
16	Institut Supérieur de Formation A Distance ISFAD	
17	École Supérieure du Tourisme et de l'Hôtellerie	<b>École</b>

Source : Annuaire statistique du MESRSI 2022

## A FAIRE!!!!

### B.2 IES privées en 2022

Tableau 21 - Liste des IES privées de Guinée

No.	Nom de l'IES privée	Type
1	Université Ahmadou Dieng de Labé UAD_L	Université
	Université Général Lansana Conté de Sonfonia (UGLC)	
2	Billy Université de Conakry BUC	
3	Université AL – EAMAR UAL – EAMAR	
4	Université Aguibou Barry UAB	
5	Université Ahmadou Dieng Campus Bentourayah UAD_B	
6	Université Ahmadou DIENG de Sangoyah UAD_S	
7	Université Barack Obama UBO	
8	Université pour le Développement Communautaire UDECOM	
9	Université Française de Guinée UFG	
10	Université General Lansana Conte de Lambandji UGLC_L	
11	Université Kofi Annan de Guinée UKAG	
12	Université Mahatma Gandhi UMG	
13	Université Mercure International UMI	
14	Université Nabaya Karifamoriah de Kankan UNAK	
15	Université International Collège UNIC	
16	Université Nelson Mandela UNM	
17	Université René Levesque URL	
18	Université Roi Mohammed VI URM VI	
19	Université la Source US	
20	Université Victor Hugo UVH	Institut/École
21	Ecole Supérieure d'Ingénierie de Yattaya ESIYA	
22	Ecole Supérieure des Hautes Etudes Technologiques et Commerciales HETEC	
23	Institut de l'Economie et de Gestion Fayol Plus IEG_Fayol Plus	
24	Institut de Management d'Etudes Economiques et Comptables IMEEC	
25	Institut Universitaire des Hautes Etudes de Guinée IUHEG	
26	Institut Itinérant de Formation et de Prévention Intégrées contre la Drogue et autres Conduites Addictives IFPIDCA	

## Annexe C Budget 2023 du MESRSI

Tableau 22 - Budget 2023 du MESRSI

No.	Structures	Budget	Taux en % du budget global
<b>ES</b>			
1	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	28 600 374 800	2,66
2	Université Général Lansana Conté-Sonfonia (UGLC-S)	57 686 711 997	5,37
3	Université Julius N'yéréké de Kankan (UJNK)	37 361 587 344	3,48
4	Institut Supérieur Agronomique et Vétérinaire de Faranah (ISAV-F)	49 360 959 995	4,6
5	Institut Supérieur des Sciences de l'Education de Guinée (ISSEG)	29 926 608 070	2,79
6	Institut Supérieur des Mines et Géologie de Boké (ISMGB)	35 422 017 000	3,3
7	Université de Labé (UL)	25 251 704 525	2,35
8	Université de N'Zérékoré (UZ)	22 429 579 190	2,09
9	Institut Supérieur des Arts Mory Kanté (ISAMK)	36 444 646 600	3,39
10	Université de Kindia (UK)	68 754 827 000	6,4
11	Institut Supérieur d'Architecture et d'Urbanisme (ISAU)	7 212 048 750	0,67
12	Institut des Supérieur de Technologie de Mamou (IST-M)	16 536 593 460	1,54
13	Institut Supérieur des Sciences et de Médecine Vétérinaire de Dalaba (ISSMV/D)	25 706 843 740	2,39
14	Institut Supérieur de l'Information et de la Communication de Kountia (ISIC/K)	12 432 835 690	1,16
15	Ecole Supérieure de Tourisme et Hotellerie (ESTH)	4 458 521 600	0,42
16	Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAEG)	3 337 629 540	0,31
17	Institut Supérieur de Formation à Distance (ISFAD)	10 138 381 110	0,94
18	Autorité Nationale d'Assurance Qualité (ANAQ)	36 472 932 000	3,4
19	Institut Itinérant de Formation et de Prévention Intégrées contre la Drogue et Autres Conduites Addictives (IIFPIDCA)	10 606 021 000	0,99
20	Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE)	29 296 000 000	2,73
21	Ensemble non ventilé	43 498 091 137	4,05
<b>Sous-total 1</b>		<b>590 934 914 548</b>	<b>55</b>

**Tableau 22 - Budget 2023 du MESRSI**

No.	Structures	Budget	Taux en % du budget global
<b>IRS/CDI</b>			
1	Centre de Recherche de Mont Nimba - Déconc-Intérieur	3 281 416 000	0,31
2	Centre de Documentation Universitaire Scientifique et Technique (CEDUST) - Déconc-Conakry	2 500 000 000	0,23
3	Centre National de Documentation Environnemental (CREDEL) Labé - Déconc-Intérieur	2 880 880 000	0,27
4	Institut de Recherche Linguistique Appliqué (IRLA) - Déconc-Conakry	2 700 000 000	0,25
5	Centre de Documentation Environnementale (Cde N'Zérékoré) - Déconc-Intérieur	2 080 000 000	0,19
6	Laboratoire Des Composites Naturelles (LACONA) - Déconc-Conakry	1 050 000 000	0,1
7	Centre d'Etudes et de Recherche sur les petits Animaux (CERPA) - Déconc-Conakry	1 101 527 000	0,1
8	Institut de Recherche et de Vulgarisation de l'Auladiculture (IRVAG N'Zérékoré) - Déconc-Intérieur	2 311 956 000	0,22
9	Centre de Recherche et de Valorisation des Plantes Médicinales de Dubréka (CRVPM) - Déconc-Intérieur	3 245 765 000	0,3
10	Centre de Recherche et de Vulgarisation Aulacodes de Tanéné (CREVAT) - Déconc-Intérieur	3 615 852 000	0,34
11	Centre National de Recherche de Patrimoine de Guinée (CENERPA) - Déconc-Conakry	644 698 950	0,06
12	Centre de Recherche et de Valorisation de l'Invention (CREVIST) - Déconc-Conakry	979 325 550	0,09
13	Centre de Recherche et de Gestion du Système (Cerg/Snrah) - Déconc-Conakry	1 300 000 000	0,12
14	Herbier National de Guinée (HNG) - Déconc-Conakry	3 051 751 600	0,28
15	Centre d'Etudes et de Recherche Environnementale (CERE) - Déconc-Conakry	1 499 706 600	0,14
16	Centre de Recherche et de Vulgarisation des Aulacodes de Kankan (CERVAK) - Déconc-Intérieur	2 500 000 000	0,23
17	Projet Recherche de Déchets Composites - Déconc-Conakry	1 300 000 000	0,12
18	Service l'Homme et la Biosphère (Ex Service NL. Programme Mab) - Déconc-Conakry	2 700 000 000	0,25
19	CIRITIG N'Zérékoré (Projet Recherche Fièvre Lassa) - Déconc-Intérieur	3 051 751 600	0,28
20	Projet d'Etude et de Recherche sur les Technologies en Guinée (PERTEGUI) - Service Centraux	1 103 801 000	0,1
21	Centre de Recherche en Vurologie - Déconc-Conakry	2 044 000 000	0,19
22	Centre de Recherche Scientifique de Conakry (Cerescor) - Déconc- Conakry	4 004 154 000	0,37

Tableau 22 - Budget 2023 du MESRSI

No.	Structures	Budget	Taux en % du budget global
23	Institut de Recherche Biologique Appliquée de Guinée (IRBAG) Ex IPG - Déconc-Conakry	5 241 883 500	0,49
24	Institut de Recherche Environnemental de Bossou (IREB) - Déconc-Intérieur	3 196 540 000	0,3
25	Institut de Recherche en Technologie Alimentaire de Guinée (IRTAG) Ex Centre National de Recherche en Technologie - Déconc-Intérieur	2 311 956 000	0,22
26	Centre de Documentation Environnementale (Cde Kindia) - Déconc-Intérieur	3 720 902 000	0,35
27	Centre de Documentation Environnementale (Cde Kankan) - Déconc-Intérieur	1 991 102 000	0,19
28	Centre National d'Information et de Documentation pour l'Enseignement, la Recherche et le Développement -Déconc-Conakry	1 122 910 364	0,1
29	Réseau National de Communication Electronique pour l'Education et la Recherche - Déconc-Conakry	1 700 000 000	0,16
30	Bibliothèque Universitaire Centrale - Déconc-Conakry	2 054 642 783	0,19
	<b>Sous-total 2</b>	<b>70 286 521 947</b>	<b>7</b>
	<b>Total</b>	<b>661 221 436 495</b>	<b>62</b>
	<b>Budget global du MESRSI</b>	<b>1 073 892 210 000</b>	





**Secretariat de l'Organisation des États d'Afrique,  
des Caraïbes et du Pacifique**

Rue de l'Aqueduc 118  
1050 Bruxelles - Belgique

+32 2 743 06 00  
[www.acp.int](http://www.acp.int)

Pour plus d'information au sujet du MSP,  
veuillez contacter [psf@oacps-ri.eu](mailto:psf@oacps-ri.eu) ou  
visiter le site web de l'OEACP R&I : [www.oacps-ri.eu](http://www.oacps-ri.eu)